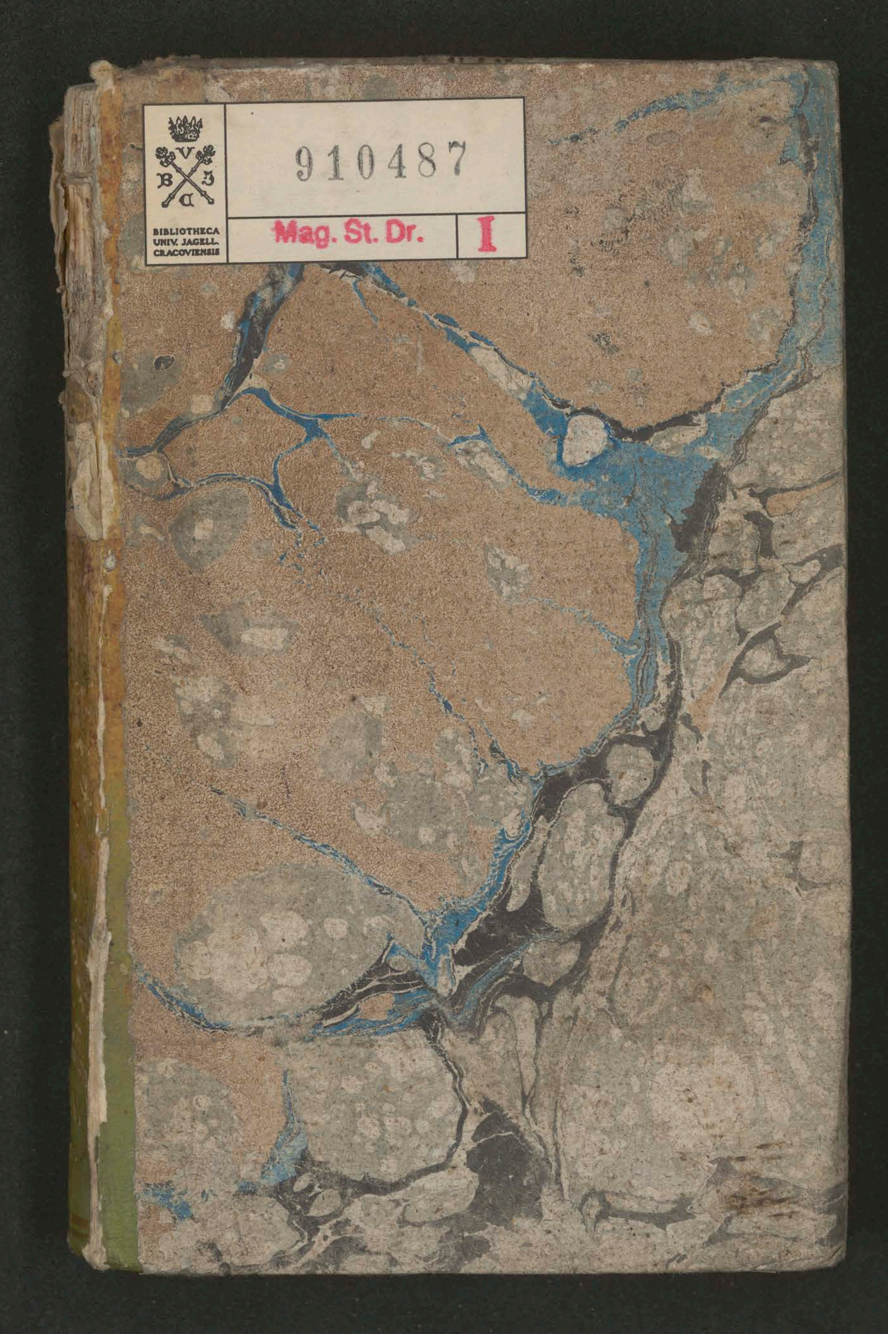



V
B
J
C


cii

LES ANECDOTES DE SUEDE *ou* L'HISTOIRE SECRETE DES CHANGEMENTS ARRIVEZ DANS LA SUEDE. SOUS LE REGNE *DE* CHARLES XI.



Jo. Alberti Fabricii

A LA HAYE,
Chez Charles Charpentier, à l'Enseigne de l'Apôtre St. Barthelemy.

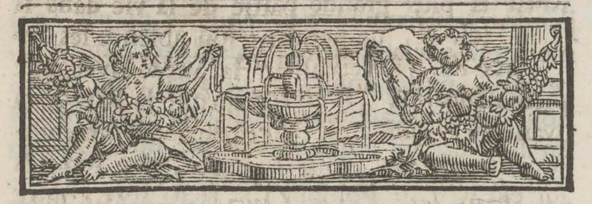
M DCC XVI.



L'Imprimeur au Lecteur.

IL ſemble, que cet Eſcrit ait eté composé par l'Auteur pour faire plaiſir á quelque perſonne de Conſideration, ou â quelqu' un de ſes Amis particuliers & non pas dans la veüe de le donner au public ; & c'eſt pour cette Raiſon, que tant qu'il â vecu il l'a caché avec ſoin dans ſon Cabinet. Mais apres ſa mort ſes papiers etant mal gardez par ſes heretiers, cette piece tomba entre les mains de quelques perſonnes de ma connoiſſance, qui eurent la bonté de m'en faire part, & comme c'etoit des gens habiles & eclairez ils me dirent, qu'il etoit ſeur que j'obligerois les curieux de leur aprendre des particularitez de l'hiſtoire de Suede, qu'ils ne trouveroint point ailleurs, &

que je ne devois pas faire difficulté de les publier, puisqu'en les decouvrant je ne pouvois plus nuire á l'Auteur ni â qui que ce ſoit. C'eſt ce qui m'a obligé de deferer â leur conſeil, ſçachant ſur tout, que tous les autres Ouvrages qui ſont ſortis de la même Plume ont merité l'-eſtime des Connoiſſeurs â cauſe de la Singuliere candeur qu'on y remarque. Ainſi je ſuis perſuadé qu'ils ſeront bienaiſes, que celuy ci, qui ſemble être écrit avec beaucoup de ſincerité, de même que les autres, n'ait pas eté ſupprimé, etant certain, qu'il n'y a que ceux, qui ſ'abandonnent â des choſes honteuſes, ou mal honnetes, qui deſirent, qu'on cache ce qu'ils font.



UN des plus memorables evenemens qui ſoient arrivez dans la PenInſule de la Scandinavie, eſt le changement qui s'y fit dans le corps du Senat & de la Nobleſſe ſous le Regne de Charles XI. Par cette Revolution le Senat perdit la plus grande partie de ſon autorité, & la Nobleſſe ſe vi priveé de grands biens par la revocation des Donations & des conceſſions, que les Rois de Suede luy avoient faites â titre de fief de vente, ou d'engagement.

J'ay crû que je devois decrire, comme ce changement arriva; plus pour mon uſage particulier, que pour celuy du Public. Et je puis en donner une relation aſſureé, parce qu'en ce tems là je reſidois â la Cour, où j'ay eu moyen de ſatisfaire le deſir, que j'avois d'aprendre ce qui s' y paſſoit. Or quoyque je n'aye pas pu ſçavoir le detail de tout ce que qui ſe fit dans le Cabinet du Roy, ni decouvrir les Intrigues ſecretes de quelques perſonnes de la Cour, je ſuis pourtant aſſuré d'avoir êté informé du principal de l'affaire & je repreſenteray ce que

j'en ſcay , ſans me laiſſer conduire ni par l'amour, ni par la haine, & ſans flatter, qui que ce ſoit , ni de donner mauvaiſes interpretations â aucune action ni â aucune parole, puis qu'il eſt certain , que je n'ay eté que Spectateur de toutes ces choſes ſans y avoir aucun intereſt, & ſans qu'elles m'ayent causé ni de la perte. ni du profit.

Mais pour me bien acquiter de ce recit, il ſera neceſſaire de prendre les choſes de plus haut, & de montrer, quels etoient les revenus precedens du Roy de Suede, jusqu' où s'etendoit ſa puiſſance de même que l'autorité du Senat & de la Nobleſſe en quoy conſiſtoient les richeſſes de ces deux corps â quelles adverſitez ils ont eté expoſez & de quelle maniere ils s'en ſont relevez. D'ou il aparoitra non ſeulement ſi ce changement s'accorde avec le Droit commun & les Loix de la Suede, mais auſſi quelle utilité il â aporté a ce Royaume là , ou quel avantage on en doit esperer á l'avenir.

Si nous conſiderons l'ancien Etât de la Suede autant que nous pouvons en étre inſtruits par les monumens des hiſtoires , il eſt maniſeſte, que dans les premiers tems de cette Monarchie le pouvoir des Roys étoit fort borné, que leurs revenus etoint petits , & qu'au contraire l'autorité du Senat & les richesſes de la nobleſſe etoient conſiderables. â quoy, ſuivant mon opinion a donné lieu la premiere

origine

origine de ce Royaume lá. Car celuy la (de même que plusieurs autres Etats & Republiques) fut etabli par une grande assembleé du Peuple, le quel conduit par quelque Chef qui surpassoit les autres en valeur & en autorité, quitta le païs, ou il etoit né pour s'aller etablir dans la Suede, & etablit son premier sejour dans l'Uplandie, & de là il se repandit dans les autres Provinces de ce païs là. Ce que l'on peut recueillir de ce, que les autres Provinces ont pris leur nom de leur Situation par raport à l'Uplandie, comme la Sudermannie, la Westmanlandie, la Norlandie, ou les Provinces Boreales, & l'Estlandie qui est Situeé au de là de la Mer vers l'Orient de l'Uplandie. L'on trouve aussi dans l'Uplandie un Temple, qui etoit commun â toutes ces Nations, le Siege Royal est un ancien lieu, ou l'on elisoit les Roys, sçavoir un pré apellé Mora. On voit aussi â Upsal sous des Collines les anciens sepulchres de ces Princes la.

Cette meme Province d'Uplandie est diviseé en trois parties, qui sont ainsi apelleés de centuries, sçavoir Tyohundrie, Ottahundrie & Fyrahundrie, comme si l'on disoit dix, huit, & quatre centuries. On nomme aussi en Uplandie Centurie, les Endroits etablis pour juger les Proces, que les Suedois appellent en leur langue Hærradhi. D'ou on infere qu'au commencement lors que ce pais là fut occupé & cultivé, on assigna un distroit de terre â chaque

chaque centurie ou cohorte de cent hommes, & qu'on leur donna en proprieté.

Son origine de cette maniere, & que par consequent il a dependu de la volonté du peuple de conferer l'Empire à celuy qui luy etoit agreable & de luy imposer les conditions, sous les quelles il devoit regner, rien n'est plus convenable à l'esprit & â l'inclination des personnes libres, que de prendre un Roy par une Election libre, & que de choisir celuy, qui par ses bonnes qualités pouvoit meriter cet honneur, luy imposant certaines loix suivant les quelles il devoit regner, & bornant son autorité d'une telle maniere, qu'il ne luy fit pas permis de faire toutes choses suivant son bon plaisir. Apres quoy il faloit joindre au Roy les Principaux du Peuple, qui devoient luy donner conseil, dans les affaires importantes, & l' avertir, lors qu'il s'eloigneroit de son devoir. Il etoit aussi necessaire de luy assigner certains revenus sans luy attribuer aucun droit sur les biens de ces sujets, parceque le Droit du peuple est aussi ancien, & même plus ancien que celuy du Roy, & que le droit du Roy procede du peuple, mais que le Droit du peuple ne vient pas du Roy.

C'est de cette maniere, que le Royaume de Suede fut anciennement etabli; les Roys ayant eté choisis, par une libre Election du peuple, & devant gouverner leurs sujets suivant les loix de l'Etat, & avec le Conseil du Senat.

Senat. Et comme leur puiſſance etoit limiteé ils ne pouvoient pas charger le peuple de nouveaux tributs, mais ils etoient obligez de ſe contenter des biens & des revenus qui leur avoient eté aſſignez, ou de ce que les ſujets leur accordoient, ſuivant la neceſſité où ils ſe trouvoient. Or l'ancien Domaine, ou patrimoine du Roy que le Peuple luy avoit aſſigné pour ſuporter les depenſes de ſon Etat, s'appelle *Upſala œde*, comme ſi l'on diſoit, le Patrimonie, ou le domaine d'Upſal. Et ces revenus etoient tres petits, comme il paroit par les livres des anciennes loix; où il eſt exprimé en detail.

Cependant ils etoient ſuffiſans pour les neceſſitez du Prince en regard aux tems, où ils furent etablis. La Cour etant alors extremement ſobre, & vivant dans une grande ſimplicité; n'etant même obligeé â entretenir d'autres gens de guerre, qu'un petit nombre de cavallerie. Mais lors que la neceſſité l'exigeoit, on armoit les Nobles & les paiſans. Et pour leur entretien les Provinces contribuoient une certaine quantité de grains, qu'on appelle *giœrde*. Dans la ſuite les biens du Roy & de la Nobleſſe ſe ſont augmentez peu â peu. Pour ce qui regarde les Nobles ils ont extremement accru leurs poſſeſſions par le ſoin, qu'ils ont pris de faire cultiver la Terre, & d'exſtirper de vaſtes forets qu'ils ont miſes en champs & en prés. Et en effêt au commencement toute la Suede etoit presque couverte de forets,

rets, qui ont eté depuis cultiveés, les arbres ayant eté consumez par le feu, & par ce moyen la Terre ayant eté rendüe seconde. Et il semble, que la Suede tire son nom du mot *Suedia* qui signifie couper & bruler des forets pour les mettre en etat de recevoir la semence.

Quant au Domaine du Roy nous aprenons des anciens monuments, qu'il s'augmenta considerablement par une terrible peste, qui desola les provinces du Nort an 1350. ayant emporté la plus part des habitans de ce pais là. Cette peste dans des vieilles histoires de Suede s'appelle *Tygerdœden*, c'est â dire, une mort ou une mortalité qui est plus cruelle & qui fait plus de ravage qu'un Tigre. Et comme elle eteignit plusieurs familles nobles, leurs heritages comme caduques furent adjugez au Roy. Et par cet accident les richesses de la Noblesse en general furent beaucoup diminuées, quoy qu'il soit vray semblable, que le même fleau enrichit certaines familles nobles par les successions de leurs proches.

En suite furent ajouteés au Domaine de la Couronne les possessions de Birger Jerl personage bien opulent, dont la posterité a tenu quelque tems le Royaume de Suede, & dont le patrimoine demeura joint au bien de la Couronne, apres que cette famille, vient â manquer.

Les biens du Roy furent aussi augmentez par ceux des Folrunger qui composoient une

famille

famille riche & puiſſante dans le Royaume de Suede. Car ayant voulu par force uſurper le Royaume, & ayant eté en partie tuez & en partie bannis, tout ce qui leur apartenoit fut confisqué. Le Domaine de la Couronne recut auſſi une grande augmentation du tems du Roy Magnus Ladelas, les biens qui en avoient eté retranchez ſans aucun titre luy ayant eté reſtituez par jugement du Senat.

Au contraire l'autorité du Roy fut fort diminuée, & la puiſance du Senat & de la Nobleſſe augmenteé par les troubles, qui diviſerent les deſcendans de Charles Suercher, & d'Eric le Sainct, qui pretendans egalement â la Couronne firent tous leurs efforts pour en exclurre leurs concourrens. Car comme lors que la Diſcorde regne entre le mari & la femme, leur autorité n'eſt nullement conſiderée par les enfans & les valets; de meme, s'il arrive que dans la famille Royale l'un tache d' eloigner l'autre du Throne, il eſt neceſſaire, qu'ils flattent les citoyens puiſſans, & qu'ils leur accordent beaucoup plus d'avantages, qu'il ne ſeroit expedient pour le bien du Royaume & pour la juſte & legitime puiſſance du Roy â fin de les attirer â leur parti. Et au contraire ceux qui ont aidé le Roy â monter ſur le Throne en deviennent plus fiers & plus audacieux.

Or ces diviſions furent ſuivies de tres grands desordres apres que l'ancienne famille Royale fut eteinte par la mort des fils de

Magnus Smeck, Eric & Haqrin, & que l'on eût eleu des Rois etrangers. Car comme ceux cy ne sçavoient pas s'accommoder aux inclinations du peuple, que d'ailleurs ils s'attribuerent plus de puissance que les Rois precedens, & qu'enfin ils preferoient ceux de leur nation aux citoyens dupais, le Senat & la Noblesse crurent, qu'il leur etoit permis d'oter au Roy ce qu'ils luy avoit donné C'est pourquoy ceux, qui n'etoient pas contens du gouvernement, perdant le Respect qu'ils devoient â leur Souverain, refuserent de luy obeir & prirent les armes pour le chasser. Ce qui eut enfin causé la ruine de la Noblesse & l'oppression de toute la nation, si Gustave de Wasa n'eut arraché le Royaume de la servitude où il alloit tomber, & n'en eut etabli lebon ordre apres en avoir chassé la Confusion.

Au reste la Religion Romaine contribua beaucoup â ce changement, & cela en deux manieres. Car premierement l'Archeveque & les autres Eveques s'attribuoient une si grande autorité dans les affaires publiques, que non seulement ils occupoient la premiere place dans le Senat mais qu'ils s'opposoient aux Roys avec une extreme hardiesse, parce qu'ils etoient apuiez par tout le Clerge & le peuple, au quel ils avoient fait accroire, se prevalans de l'ignorance, qui regnoit en ce tems la, qu'ils avoient en leurs mains les clefs du ciel & de l'Enfer. Et c'est ce qui les obligeoit de mettre au devant

vant de leur nom de même que les Rois cette ſormule. *Nous par la grace de Dieu.* Et Guſtave etant dans un feſtin, ſut obligé de ſouſrir que l'Archeveque d'Upſal luy dit ces complimens, *noſtre grace boit à voſtre grace.*

Cette autorité des Eveques d'un Coté diminuoit l'autorité du Roy, & de l'autre augmentoit le credit de la Nobleſſe, parce que la plus part des Eveques etoient nobles, & que pluſieurs Gentils hommes prenoient les ordres ſacrez, & etoient entretenus des revenues de l'Egliſe.

Secondement la Religion Romaine produiſſit auſſi l'effect ſuivant, ſçavoir, qu'ayant perſuadé aux hommes, qu'ils pourroient acquerir le ciel par les liberalitez, qu'ils feroient au Clergé, le Roy de meme que les Nobles donnoient une partie de leurs biens aux Eccleſiaſtiques aux Colleges, & aux Monaſteres & par ce moyen ils les diminuoient conſiderablement. Quoy qu'il ſemble, que les Rois n'ayent pas tant fait de ſondations de leur domaine d'Upſal, & de biens de la Couronne, que de leur propre patrimoine, au lieu que les Nobles ne pourroient donner, que des biens de leur ſamille. Et ainſi la plus grande partie des biens Eccleſiaſtiques procede de la nobleſſe, de même, que les biens patrimoniaux des Anciens Roys qui parvenoient au trone par election, doivent etre comtez parmi les biens de la nobleſſe.

Mais

Mais le Roy Guſtave ayant aboli la creance de Rome, & introduit la pure religion fit en même tems deux choſes d'une tres grande importance pour l'autorité Royale. Car non ſeulement il ſecoüa le joug du Pape & des Eveques qui etoit tres peſant, mais il revoqua les Donations faites aux Eccleſiaſtiques, & augmenta conſiderablement les biens de la Couronne. Certes l'on aſſure, que ce Roy ota au Clergé trente ſix mille champs metairies de paiſans, & les joignit à ſon domaine. Et par ce moyen au lieu qu'auparavant les richeſſes de la Nobleſſe ſurpaſſerent celles du Roy, apres une ſi grande augmentation les biens du Prince ſurent beaucoup plus conſiderables que ceux des nobles. Il eſt vray que Guſtave uſa de cette moderation qu'il permit, que les biens, qui avant les LXXX. anneés precedentes avoient eté donnez au Clergé, par la Nobleſſe retournaſſent aux familles, â qui ils avoient apartenus, pourvu qu'ils le prouvaſſent clairement. Car LXXX. ans auparavant le Roy Charles Cnutſon s'etant brouillé avec le Clergé avoit fait une pareille ordonnance â l'egard des biens, que la Couronne avoit transportez au Clergé. Mais comme pluſieurs Nobles ne pouvoient pas avoir des preuves aſſez fortes pour montrer, que les biens poſſedez par les Eccleſiaſtiques leur avoient eté donnez par leurs anceſtres, & que la coutume de faire de grandes liberalitez au Clergé avoit duré

ré pendant plusieurs siecles, la plus grande partie des biens Ecclesiastiques demeuroit au pouvoir du Roy. Cependant parceque le Roy Gustave etoit sorti d'une famille noble, qui etoit jointe par les liens du sang avec plusieurs autres familles nobles sous ce pretexte il joignit â son patrimoine une grande partie des biens de l'Eglise. C'est par cette raison, que les Rois de la Maison de Gustave ont crû, qu'il leur etoit permis de recompenser le merite des Nobles par des donations des certains biens de la Couronne, & que ceux ci ne douterent pas, qu'ils ne puissent les posseder sans faire aucun prejudice â la Couronne puis qu' anciennement, ils avoient eté donnez par la Noblesse au Clergé ou â la Couronne.

De plus la Noblesse perdit beaucoup de son autorité sous le Roy Gustave par la translation, qu'on fit en sa faveur & en celle de sa famille du droit hereditaire du Royaume, & en suspendant le droit de l'Election pendant qu'il y avoit des descendans de sa race. Car c'est une avantage tres considerable que de pouvoir créer par ses suffrages un Roy, qui soit redevable de son elevation â ceux qui l'ont elu.

Outre que dans les Royaumes electifs on peut corriger les abus, qui s'y sont glissez, & reparer les torts qu'on à fait aux libertez & aux privileges des peuples, avant que de venir â une nouvelle election. Pour ne pas dire, que dans les Royaumes de cette nature les princi-

principaux d'entre les Nobles ou quelq'un de leur famille peuvent esperer d'etre elevez â la Royauté. Cependant si l'on considere les incommodites, qui accompagnent les elections libres & combien de fois il arrive qu'elles causent des guerres civiles dans les quelles les tétes les plus élevées sont exposeés aux plus grands dangers; la Noblesse ne devra pas souhaiter avec tant d'ardeur, de se donner des Souverains par election: Sur tout si elle considere dans combien de calamitez une semblable coutume precipita la Suede avant le tems de Gustave.

D'ailleurs il faut remarquer que le droit hereditaire êtant introduit dans la Succession du Royaume l'authorité du Senat & les Ordres d'Etat ne laissoit pas de subsister en son entier; & que par ce moyen la puissance Royale etoit tempereé d'une telle maniere, que dans tout le monde Chrétien il n'y avoit point de Royaume mieux reglé que la Suede, le Roy y ayant autant de pouvoir, qu'il en avoit besoin & neantmoins les choses n'y dependant tellement de sa volonté qu'il put ou par sa propre mechanceté ou par la Seduction de mauvais Ministres detruire le Royaume, ou opprimer ses sujets ou empecher que les citoyens ne jouissent avec une entiere sureté de leurs biens, de leur liberté, & de leurs privileges. Il ne faut pourtant pas croire, que les Etats ayent accordé de leur propre mouvement ce droit hereditai-

reditaire à Guſtave : mais ce Roy ayant formé le deſſein de l'acquerir, il persvada peu â peu aux Ordres d'Etat de le luy ceder. Il eſt bien vray, que ceux ci ne reſiſterent pas beaucoup â ſa volonte, ſoit parceque Guſtave avoit tres bien merité de ſa patrie, & que le Souvenir recent de leur miſere precedente leur donnât de l'horreur ; ſoit â cauſe que ce Prince par un long Regne s'etoit acquis une ſi grande autorité, qu'il etoit malaisé qu'il ſe trouvât des gens qui oſaſſent s'oppoſer opiniatrement â ſes deſirs. Or il eſt certain, que ſi dans un pareil cas le Roy à mis dans ſon parti la plus grande partie du peuple, les autres ſont aiſement contraints de ſe ranger du coté du grand nombre.

Cependant il y â lieu de s'etonner ; que l'Ordre des Nobles ſe trouvât, ainſi qu'on l'aſſure ; le plus enclin à aprouver l'union hereditaire, ou le Decret par le quel le Royaume fut conferé par un droit hereditaire à la race maſculine de Guſtave. Au lieu que les autres trois Ordres de l'Etat laiſſerent ecouler trois ans ; avant que d'y donner leur conſentement. Certes je ne vois point, quel intereſt particulier pourroit obliger ces trois Ordres â vouloir, qu'on continuat de donner la Couronne par l'election. Puis qu'il n'arrive gueres que le Roy ſoit pris du corps des Eccleſiaſtiques, de celuy des Bourgeois ou des Paiſans. Peutetre craignoient ils, que ſous un regne heredi-

hereditaire leur liberté ne fut plutot opprimeé que celle de la Noblesse, parceque dans toutes les Monarchies la Noblesse est fort éleveé au dessus des autres Citoyens & est honoreé des principaux emplois, & qu'ainsi elle peut maintenir tout son eclât sous un Regne de cette nature. Il y a pourtant plusieurs raisons qui m'obligent à croire, que le souvenir de l'ancien droit de l'election demeura long tems dans quelques unes des plus nobles & principales familles, qui estimoient que leurs maisons n'etoient pas inferieures â celles des Wasiens, & que leur téte etoit aussi propre â porter la Couronne, que la leur. Voyant sur tout, que le droit de l'election etoit encore observé parmi deux peuples voisins, les Danois & les Polonois au grand avantage de la noblesse de ce pais la. Certes Jacques de la Gardie Connetable de Suede, lors qu'on disputoit dans le Senat, si l'on devoit mettre la Couronne sur la tete de Charles Gustave Prince Palatin, & luy donner le droit de la transmettre à sa Posterité, osa bien dire en face à la Reine Christine, qu'il sentoit avec raison une extreme douleur dans son ame de ce, que les Suedois etoient d'endurer, que leurs voisins les Danois & les Polonois leur donassent le titre injurieux d'Esclaves hereditaires.

Ce desir d'introduire de nouveau le Droit de l'election semble avoir été une des principales causes qui obligerent les fils du Roy Gustave

ſtave de chatier rigoureuſement quelques familles du Royaume. Quant aux Roy Eric, il fit des grandes graces aux principales familles, dont trois furent elevées au Rang de Comtes & ſept â celuy des Barons.

Et il me ſemble fort probable, qu'il leur voulut attribuer ces titres d'honneur au lieu des bienſaits que les Rois ſes Predeceſſeurs avoient accoutumé d'accorder, aux premiers de l'Etat, ausquels ils donnoient des Chateaux & des terres en dependans pour en jouïr pendant leur vie à titre de fief, â la charge de nourrir certain nombre de Cavalliers pour le Service du Prince: mais cette coutume fut abolie par Guſtave, parce qu'elle etoit d'un grand prejudice à l'autorité Royale, & donnoit même lieu à divers troubles; de ſorte, que pendant quatre cens ans à peine y eut il aucun Roy qui ne fut agité des guerres civiles. Il y en à pourtant qui croyent, que le Roy Eric en conferant de nouveaux titres à quelques uns des nobles avoit conſideré, que comme le Senat & la Nobleſſe etant d'accord enſemble pouvoient defendre leur liberté & leurs Privileges avec de grandes forces; il etoit important de diviſer ces deux corps, par ces nouvelles conceſſions.

Et qu'il pourroit venir à ſes fins par l'emulation qu'il y auroit entre le Senat & les Nobles à l'occaſion de ces nouveaux titres d'honneur, qui ſeroient cauſe, que ceux qui en ſeroient revetus voudroient s'attribuer quelque

chose par dessus les autres. Et que s'il arrivoit, qu'il y eut quelque demelé entre le Roy & la Noblesse, le Senat ne manqueroit pas de se ranger du côte du Roy. Mais le Roy Eric perdit bientot toute son autorité & s'attira le mepris & la haine de plusieurs par son inconstance & par les Commissions honteuses, ausquelles il s'abbaissa, de même que par le meurtre injuste de Sturiens. Outre que dans la guerre il temoignoit beaucoup de lacheté, & que dans ses conseils il ne faisoit paroitre aucune constance, & qu'il se laissoit gonverner par George Person, qui etoit un tres mechant homme. C'est pourquoy quelques uns de la Noblesse entretenoient la discorde entre ce Prince & Jean son frere consanguin, & faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour mettre la couronne de Suede sur la tête de Jean en l'otant à Eric. Car ils esperoient d'avoir plus d'autorité aupres de celuy là, parce qu'il etoit joint de parentage & d'alliance avec plusieurs familles du Royaume.

Sous le regne de Jean l'occasion sembloit etre propre à faire esperer au Senat & aux Nobles d'augmenter considerablement leur authorité & leur puissance, & peutêtre même de retablir l'ancien droit de l'election. Car comme on presentoit la Couronne de Pologne â Sigismond son fils unique, le pere doutoit avec raison s'il devoit permettre à son fils de se meler des affaires des Polonois & s'il ne luy etoit

etoit pas plus avantageux de ſe contenter de ſon Royaume hereditaire. Or il n'etoit pas difficile de decider cette queſtion, ſi l'on eut voulu conſulter la droite raiſon, & conſiderer, que ces deux Royaumes, la Suede & la Pologne ont des Religions, des Langues, des Loix & des coutumes tres differentes, qu'ils ſont diviſez par une Mer impracticable en hiver & qu'ils ne ſçauroient etre commodement gouvernez par un même ſouverain, chaque Etat demandant un Roy particulier, & qu'ainſi il pouvoit facilement arriver, que Sigismond les perdit tous deux, ou du moins un Seul.

Cependant cette affaire étant propoſeé au Senat, il jugea, qu'on ne devoit pas negliger cette belle occaſion d'acquerir un ſi puiſſant Royaume. Et il n'etoit pas difficile de trouver pluſieurs expreſſions capables de chatouiller l'ambition du Prince, connoiſſant de quel côté il panchoit; & voyant bien, qu'en cette occaſion il ſe laiſſoit conduire plutot par un deſir aveugle, que par la droite raiſon, quoy qu'il ſoit plus vrayſemblale, que le Senat eut plus d'egard à ſon propre interêt qu'â celuy de la maiſon Royale. Car comme la preſence du Roy etoit plus neceſſaire en Pologne, qui eſt un Royaume electiſ qu'â la Suede, qui eſt un Royaume hereditaire, & que celuy là ſurpaſſe de beaucoup celuy ci, & par ſa grandeur & par ſes richeſſes, & par la beaute de ſes campagnes, on ne doutoit pas que Sigismond ne

passât la plus grande partie de sa vie dans la Pologne, & que pendant son absence les Senateurs ne gouvernassent la Suede avec une pleine autorité. Il est certain que le Roy Jean ayant vû, qu'il etoit chargé de diverses incommoditez, pour avoir consenti, que son fils fut elû Roy de Pologne, se facha fort contre le Senat, de ce qu'il luy avoit consulté d'envoyer Sigismond en ce Royaume là. Mais il semble qu'en cette rencontre le Roy ne devoit s'en prendre qu'â soy même puisqu' etant dans un âge avancé, il devoit connoitre quel etoit son veritable interest, & qu'il n'etoit pas malaisé de deviner, que ceux qui luy donnoient conseil n'avoient en vüe, que leur propre avantage.

Le fruit de ce mechant conseil se montra bientot aux yeux de Sigismond & du Senat. Car apres la mort du Roy Jean il y eut de grands troubles en Suede; â cause des interets opposez du Roy Sigismond de Charles Duc de Sudermannie & du Senat.

Le Roy en son absence vouloit que le Royaume fut gouverné suivant ses ordres & son bon plaisir, & il croyoit, qu'il n'etoit pas âpropos d'accorder beaucoup d'autorité au Duc Charles, qu'il eut bien voulu exclure entierement du gouvernement, aimant mieux commettre l'administration des affaires â ceux, qui etoient dans sa dependance; & qu'il eut pû obliger de luy rendre raison de leur conduite

duite. En quoy on ne pouvoit pas le blamer avec raiſon, pourvû qu'il n'eut rien changé dans la Religion & qu'â la perſuaſion des pretres & des Polonois il n'eut pas traité les Suedois avec rigueur & avec dureté; au contraire le Duc Charles croyoit, que le ſoin du Royaume devoit rouler ſur luy, non ſeulement en vertu de la delegation du Roy, mais auſſi par ſon propre droit hereditaire, qui luy donnoit le pouvoir de s'oppoſer au Roy, lors qu'il entreprendroit quelque choſe, qui ſeroit contraire au bien du Royaume. Et ce qui luy faiſoit eſperer de pouvoir parvenir â ſes fins, c'etoit la faveur des Pretres des quels dependirent presque entierement les Burgeois & les Païſans, les quels ſous le Regne du Roy Jean (lorsque l'affaire de la liturgie etoit agitée avec beaucoup de chaleur de part & d'autre) avoient commencé de luy temoigner une grande affection comme au principal apuy de la Religion Evangelique, ayant de l'averſion pour Sigismond, qui employoit toute ſon adreſſe dans le Royaume pour la creance de Rome. Ces gens la ayant â la tête un chef de cette conſideration entreprirent des choſes, qui etoient incompatibles avec le Droit de la ſouveraineté, & qui etant ſouffertes, le nom de la ſupreme puiſſance eut demeuré ſeulement au Roy, mais toute l'autorité eut reſté entre leurs mains. Mais le Senat ne ſçavoit de quel coté ſe tourner. Car il conſideroit qu'il ne pour-

 roit

roit point venir â ses fins , si le Duc Charles leur commandoit, & s'il gouvernoit le Royaume. Il ne jugeoit pas aussi qu'il fut juste de se ranger d'abord du parti de Charles & d'abandonner le Roy , au quel il avoit juré fidelité , sur tout puis qu'il ne paroissoit point de raison , qui put faire juger , que le Roy, eut perdu son droit hereditaire. Et certes cette affaire etoit si embarassée , que je n'ay jamais pu me satisfaire la dessus. Car quoy que chaque parti ornât sa cause des raisons specieuses, on a pourtant bien de choses â y opposer. Et il est certain , que dans ces sortes de changements il se fait beaucoup d'actions , qu'il est malaisé de concilier avec l'exacte justice.

Quoy qu'il en soit , les choses en vinrent â une guerre ouverte , & parce que le parti du Duc Charles , qui etoit soutenu par le peuple , etoit beaucoup plus fort que celuy de Sigismond qui avoit de son côté le Senat & la premiere Noblesse avec les Finnoniens, & que celuy là se conduisoit avec prudence, celuy cy vint enfin â succomber. Et même aprés avoir eté defait â Lincoping, il temoigna tant de lacheté , que de livrer au Duc Charles les principaux du Senat qui avoient embrassé son parti. Parmi les quels il fit grace â ceux qui eurent recours aux prieres.

Mais il fit mourir les autres qui crurent, qu'il etoit honteux de devoir la vie à une basse soumission où qui se persuaderent , qu'ils ne

pou-

pouvoient pas être condamnéz justement pour avoir suivi leurs legitime Roy. Cependant ils pouvoient facilement prevoir cet evenement, puis qu'il est constant que les personnes eminentes, qui ont encore la disgrace de leur Prince ne doivent attendre qu'une sentence rigoureuse des juges d'une moindre qualité, qu'on commét pour leur faire le Proces. La même calamité s'etendit sur plusieurs autres, qui perdirent leur vie, ou leur biens, ou qui furent obligez de quitter le païs, parce qu'ils ne voulurent pas s'accommoder au tems. Et cet orage fut d'autant plus funesté à la Noblesse, que d'ordinaire les Princes qui ont commencé â faire mourir quelques uns de leurs sujets, plus ils ont repandu de sang, plus ils en sont alterez, sur tout lorsque les delateurs ont part aux biens confisquez. Car comme des chiens affamez ils ne cessent de poursuivre leur projet, que jusqu' â ce qu'ils ne trouvent plus rien, qui puisse eveiller leur appetit insatiable.

Ainsi sous ce Roy la Condition de la Noblesse fut tres malheureuse. Mais il employa beaucoup de soin pour s'acquerir les paisans à fin de se defendre par leur Secours contre les Nobles. C'est pourquoy on l'appelloit le Roy de la canaille. Aprés la mort de ce Roy la tempete qui avoit desolé la Noblesse cessa entierement, & la douceur de son fils Gustave Adolphe repara abondament les maux que la seve-

rité du Pere avoit causez. Ce Prince etoit clement, doux & liberal, & il prenoit plaisir de gagner le cœur de ses sujets par les graces, qu'il leur accordoit, des qu'il eut commencé á regner, il consulta Jean Skytt qui luy avoit enseigné les belles lettres pour avoir son avis sur la maniere qu'il devoit gouverner son Royaume, & s'il devoit tenir la même conduite, que son Pere, ou s'il valoit mieux agir d'une autre façon avec la Noblesse. Skytt luy voulut persuader, de marcher sur les traces de son Pere, & de detruire entierement la Noblesse, luy disant, que s'il en usoit ainsi, il commenderoit à sa volonté, sans que Personne osat luy contredire, & que confisquant les biens de la Noblesse, il pourroit augmenter considerablement ses revenus. Mais parceque ce conseil ne s'accordoit pas avec l'humeur douce & genereuse du Roy, & qu'il ne pouvoit point l'approuver, il proposa la même question à Axel Oxenstiern, le priant de vouloir luy dire ce qu'il pensoit la dessus & ne luy cachant pas ce qu'un autre personnage luy avoit repondû, lors qu'il luy avoit fait la même question. Oxenstiern usant de la liberté, que le Roy luy avoit donneé, dit premierement, que celuy qui luy avoit conseiller d'opprimer la Noblesse, qui que ce pût etre, etoit Traitre â son Roy, & â sa Patrie.

Ensuite il prouva par plusiers raisons, qu'il etoit egalement injuste & auisible de detruire

de

de dessein formé la plus excellente partie de ses sujets, & de vouloir enrichir son thresor des depouilles de ses Citoyens. Qu'â la verité, il ne vouloit point accuser d'Injustice le Roy defunt de ce qu'il avoit fait soufrir le dernier suplice â quelques uns des Grands, ni defendre la cause de ceux qui avoient eté condamnez. Mais que le Royaume etoit alors dans un si grand trouble, que ceux qui etoint attachez au Roy, par un serment particulier pouvoient à peine se determiner, quel parti il etoit expedient de prendre. Que c'eût été une chose digne de louange de conserver par la clemence tant d'Illustres membres d'Etat, si l'on eut été seur qu'ils eussent depouillé de bonne foy l'esprit d'hostilité, qui les avoit soulevez contre leur Patrie. Mais que l'on ne pouvoit pas prouver, qu'il eut dessein d'aller si avant en cette occasion, que de vouloir detruire le premier des Ordres de l'Etat, puis que de son bon gré il avoit elevé la famille Wasienne, comme un des premiers membres de cet Ordre à la Dignité Royale, & luy avoit donné un droit hereditaire â la Couronne. Ce qui ayant fait, les Nobles n'avoient garde de vouloir se priver de leur propre liberté ou se mettre en état de pouvoir etre arraché comme de l'yvroyé de leur chere Patrie, qui avoit ête possédeé pendant tant de siecles par leurs Ancêtres & defendüe par leur sang contre les etrangers.

Oxenſtiern ajoutoit â ces choſes, que le Roy ſort des bornes de ſon devoir qui conſiſt à defendre & conſeiller ſon peuple, s'il ſe met en eſprit de pourſuivre & de detruire une partie de ſes ſujets, & même s'il procede contre les coupables avec plus de rigueur, que ne le requiert l'inevitable neceſſité d'etablir dans l'etat la tranquillité, & de pourvoir au bien du Royaume. Outre que le Roy ne ſçauroit ſe paſſer de la Nobleſſe, comme fourniſſant des ſujets capables de remplir les principales charges de la Robe & de l'Epée. Que ſi quelques fois quelqu'un des bourgeois ou des paiſans s'eleve jusques là, que de ſe rendre capable des plus hauts employs cela arrive tres rarement, & il eſt tres difficile de monter du dernier degré jusques au plus haut. Que l'on remarque, que ces ſortes de gens conſervent quelque choſe, qui fait connoitre d'où ils ſont ſortis, & qu'il n'arrive gueres que ceux là ſoyent animez d'un eſprit elevé & veritablement heroïque qui dans leur jeuneſſe ont eté obligez de lutter contre la mauvaiſe fortune, Que presque tous ceux qui ſont elevez â une charge fort au deſſus de celles qu'ils avoient auparavant, ne peuvent pas l'exercer avec autant d'adreſſe, que ceux, qui s'y ſont accoutumez depuis long tems.

C'eſt ce qu'on avoit pû obſerver dans le Roy Guſtave. Car comme il n'avoit pas eté elevé pour porter la Couronne, dans pluſieurs rencon-

rencontres il agissoit plutôt en homme privé qu'en Roy. Mais que la race de ceux de l'ordre des Nobles des leur berceau etoient instruit â se conduire comme des personnes honettes, prudentes & fortes, & à exceller par dessus les autres en vertu, s'ils ne veulent pas fletrir l'honneur que leurs Ancestres leur ont acquis. Qu'une semblable pensée n'entre pas dans les ames vulgaires, qui d'ordinaire ne s'elevent pas plus haut, que de chercher une condition qui leur puisse donner le moyen de gagner leur pain. De plus que non seulement il etoit injuste, mais qu'il n'etoit pas même avantageux de vouloir augmenter le Patrimoine Royal en ravissant les biens que la Noblesse a possédés, depuis que la Suede a eu des habitans. Car les peuples n'ont choisi les Rois que pour étre maintenus dans la Possession de leurs biens. Et s'il y doit avoir des Nobles dans l'Etat, il est juste de leur laisser de quoy s'entretenir honnetement & se rendre propre â remplir les employs dont on les honore. Outre que les terres soumises aux Nobles sont en meilleur etat, que celles du domaine de la Couronne, qui sont administrées par des Intendans avares; & qu'il y avoit divers moyens d'augmenter les revenus du Roy, sans ruiner ses sujets & sans donner matiere de plainte â qui que ce soit. Que si le Roy temoignoit une affection paternelle â cette Noblesse abatüe, il verroit dans la suite, qu'il en seroit servi utilement & fidele-

ment,

ment, & qu'il ſeroit aimé & honoré de tous ceux de ces corps. Au lieu que s'il en uſoit autrement il paſſeroit miſerablement ſa vie parmi des perpetuels ſoupſons de troubles & d'inquietudes. Ce diſcours plut tellement au Roy, qu'il embraſſa Oxenſtiern, & le remercia de ſon fidele conſeil, lequel il reſolut de ſuivre. Et pluſieurs ont crû, que lapeine du cruel & impie conſeil de Skitt fut la ruine de ſa maiſon, & de pluſieurs de la famille, qui perirent par une fin funeſte.

Guſtave Adolſe ſuivant le conſeil d'Oxenſtiern, qui d'ailleurs etoit conforme à ſon eſprit doux & bien faiſant, rappella ceux qui avoient eté bannis par ſon Pere, & qui n'avoient pas changé de Religion, & rendit les biens confisquéz â leurs anciens maitres, ou â leurs ſucceſſeurs.

Deplus les exilez & les Enfants de ceux qu'on avoit fait mourir ſous Charles IX. furent remis dans leurs charges, & il recompenſa leur merite par des honneurs & par des liberalitez. De ce nombre etoit Jean Banner ce fameux Capitaine, du quel on dit, que ſa mere, qui etoit Veuve, allant preſenter une Requeſte au Roy Charles IX. & amenant avec ſoy ſon fils le dit Jean, qui etoit fort jeune, cet enfant plut ſi fort au Roy par ſa bonne mine, que luy ayant fait quelques careſſes il luy demanda, s'il vouloit entrer dans ſon ſervice: â quoy l'enfant repondit fierement; le Diable vous ſer-

ve,

ve, vous avez tué mon Pere. Le Roy confus d'entendre ces paroles parut tout honteux sans oser dire un seul mot.

Le même Gustave Adolphe mit en ordre les privileges de la Noblesse & fit dresser une ordonnance des familles nobles, dans la quelle Axel Oxenstiern Chancellier du Royaume pour l'avantage des familles les plus eminentes divisa la noblesse en trois classes; dont la premiere etoit composeé de Comtes & de Barons, l'autre de leur posterité, qui etoient des Senateurs, mais non pas Comtes & Barons, & la troisieme comprenoit le reste de la Noblesse. Et de cette maniere les principales familles qui etoint comprises dans les deux premiers classes pourroient surmonter par leurs suffrages donnez en corps la troisieme classe, qui etoit la plus considerable par le nombre. Il donna aussi des champs aux principales familles dans les Provinces nouvellement conquises, sçavoir la Carelie, l'Ingrie, & la Livonie, pour recompenser leurs services, qu'ils avoient rendus â leur Patrie, ou pour reparer les dommages que son Pere leur avoit fait. Il avoit aussi pour but de les obliger â defendre avec plus de vigueur ces Provinces contre les Moscovites & les Polonois. Il jugeoit encore que ces Provinces, qui etoient ruinées par la guerre, seroient mieux cultiveés par des particuliers que par les Officiers de la Courronne; etant certain, que chacun fait valoir avec plus de soin son propre bien,

bien, que celuy, qu'il prend à ferme, ou qu'il cultive moyennant un certain salaire. Ce qui avoit d'autant plus de lieu en cette occasion, que ces possessions etoient fort eloigneés des yeux du Roy. Dont que les biens donnez â la Noblesse ne doivent pas etre regardez comme entierement alienez de la Couronne, parce que le Roy en retire certains revenûs & quelques redevances, & que l'on peut y elever certaines personnes capables de servir la Patrie, & que de l'epargne de leurs revenus ils peurent assister le Prince, lors que la necessité le requiert consumant le reste dans le Royaume & augmentant par ce moyen les tributs des Provinces. Mais sur tout les guerres, que ce vaillant Roy fit contre les Moscovites & les Polonois & principalement dans l'Allemagne avec une valeur & un bonheur inoüi, fournirent occasion â la Noblesse de faire paroitre leur vertu, par les armes, & s'acquerir des richesses de l'autorité, & de la gloire ; de sorte que jamais elle n'avoit brillé avec tant d'eclat, qu'elle fit en ce tems la. Et plusieurs d'entréux auroient eté elevez â une plus grande fortune, si la vie de ce Roy eut eté plus longue & s'il eut pù executer ses desseins.

Or bien que la mort de ce Roy, qui l'-enleva du monde en la fleur de son age & de sa fortune, semblat devoir jetter le Royaume dans un etat tres perilleux, cependant elle ouvrit un grand champ au Senat & â la Noblesse

pour

pour augmenter & pour porter plus loin la gloire de leur Patrie. Car en dehors la Guerre d'Allemagne fut pourſuivie avec beaucoup de circonſpection, & de vertu, & elle donna moyen aux Suedois d'acquerir en même tems & de la Gloire & des richeſſes. Et dans le Royaume le Senat prit le gouvernement au nom de Chriſtine ageé ſeulement de ſix ans, comme etant chargé de la tutele de cette Princeſſe, â la quelle les Etats avoient accordé la Succeſſion de Guſtave en cas, qu'il ne laiſſat point d'Enfant màle. Et de peur que cette tutele ne fut diſputé au Senat, il ôta d'abord l'intendence des finances â Jean Caſimir Palatin, qui en avoit été revetu par le defunt Roy, craignant que ſous ce pretexte il ne pretendit gouverneur ſeul en qualité de Tuteur, ou que du moins, il ne voulut partager cette charge avec le Senat, pour pouvoir par ce moyen elever ſur le Throne Charles Guſtave ſon fils. Et ce qui donnoit aux Senateurs l'averſion pour Caſimir, c'eſt qu'il epargnoit par trop les biens de la Couronne & qu'ils craignoient, que ſon fils n'eut les mêmes inclinations.

C'eſt pourquoy lors qu'en ſuite il demandoit au Senat, de quelle maniere il devoit élever ſes Enfans, & s'il devoit les formes à la mode de Suede ou d'Allemagne; les Senáteurs qui comprenoient bien ou tendoit cette demande luy repondirent aſsés froidement, que cette education, etant une affaire particuliere ne

ne les regardoit point, & que luy, qui etoit le Pere, etoit obligé de ſçavoir, comment il devoit elever ſes enfans.

La Reine doüairiere Marie Eleonore fut auſſi excluſe du Gouvernement. Et certes c'-etoit une femme d'une grande ſimplicitè, qui n'etoit nullement capable d'affaires publiques, qui ſe plaignoit toujours, & qui haïſſoit & le païs & la Nation. C'eſt pourquoy on ne voulût pas luy confier l'education de ſa fille Chriſtine non ſeulement à fin qu'elle ne luy inſpirat une pareille averſion pour la Suede, mais auſſi à fin qu'elle ne la mariat à quelque Prince puiſſant qui pourroit n'etre pas agreable au Senat. Toutes ces choſes ayant eté faites par le Senat, pour s'etablir quelque ordre ferme & ſolide dans le Gouvernement, le Chancellier Oxenſtiern envoya d'Allemagne en Suede *la Forme du Gouvernement*, la quelle il diſoit avoir eté conçüe par le defunt Roy, lors qu'il etoit en Pruſſe & qui fut approuveé par luy, mais qu'il eut differé de la publier ſolennellement dans l'eſperance, que la mort ne luy ſeroit pas ſi proche. Ayant eté ainſi formeé elle fut confirmeé par les Etats en 1634. & il fut reſolu, qu'elle ſerviroit de regle & de Loy perpetuelle, ſuivant la quelle le Royaume devoit être gouverné non ſeulement pendant la minorité des Roys, mais auſſi lors qu'ils tiendroit eux mêmes les rênes de la Royauté, & qu'ils ſe trouveroint dans le Royaume. Il eſt vray,

vray, qu'en 1660. apres la mort de Charles Gustave cette forme de Gouvernement fut changeé en partie, & ne fut etablie que pour avoir lieu pendant que le Roy seroit pupille. Cependant on ne peut pas nier, qu'elle ne fut tres bien digereé, & que les affaires du Royaume n'y ayent été distribuéz dans un tres bon ordre. Mais il paroit aussi, qu'elle devoit servir â borner la puissance des Roys contre les abus, la negligence & les injustes convoitises des souverains, certes il y est dit en termes expres, qu'elle n'â eté faite, que pour conserver en leur entier l'eminence du Roy, l'autorité du Senat, & les legitimes droits & Privileges des Etats, Il est aussi manifeste, qu'apres que les cinq premiers Officiers du Royaume le Drotzet, le Connetable, l'Ammiral, le Chancelier, & le Thresorier furent etablis Presidens des cinq Colleges, sçavoir de ceux de la Justice de la Guerre, de la Marine, de la Chancellerie, & de la Chambre des finances, & que l'on eut ajouté deux Senateurs â chaque College, il etoit necessaire, que toutes les affaires du Royaume fussent traiteés par le Senat, & que le Roy même ne pourroit rien ordonner sans l'avoir consulté. Par la même ordonnance on donna lieu, â plusieurs Nobles d'etre employéz dans ces cinq colleges. Or il est constant que ces reglements pourroient être d'un tres bon usage, mais aussi ils pourroient faire naitre des grands abus. Car par le moyen de ces

Colleges le Roy etoit delivré de beaucoup de peine, & on empechoit, qu'il ne ſut chargé du ſoin des petites affaires. Il arrivoit auſſi, que pluſieurs perſonnes ſe rendoient capables des affaires publiques, ſi bien que quoy, que l'un ou l' autre des miniſtres venoit à mourir les Expeditions n'etoient pourtant pas retardeés. A l'egard des matieres d'importance, le Roy en pourroit être mieux informé ſi on les avoit examineés & dirigeés auparavant dans quelqu'un de ces colleges, que ſi elles euſſent eté propoſeés par un ſeul des miniſtres & que le Roy ſe fut determiné la deſſus. Outre qu'un ſeul peut être plus facilement gagné pour raporter l'affaire contre la verité & l'avantage du Roy, que tout un College, qu'on ne peut pas corrompre ſi aiſement qu'une ſeule perſonne, qui peut ſouffler à l'Oreille du Prince, ce que bon luy ſemble. Au contraire il eſt beſoin d'une grande depenſe pour etablir ces Colleges, & les Citoyens qui ont quelque choſe â demander à la Cour ont plutôt recours aux Preſidens, qu'au Roy. Et ſi le Roy n'y prend garde, ces colleges peuvent s'aquiter mal de leur devoir, & avoir plutôt en veüe leur profit, & leur intereſt que le bien public. Mais pourtant on peut trouver des remedes contre ces inconveniens.

Mais à l'occaſion de cette guerre il ſurvint un autre cas, c'eſt qu' elle fut cauſe, que les biens des Nobles en recurent une augmenta-

tion considerable. Car comme apres la malheureuse bataille de Nordtlingue les affaires des Suedois etoient en mauvais etat, dans l'Allemagne, & que la Treve de Pologne etant prete d'expirer on auroit eu peine de faire un traité honeste avec les Polonois, si l'on n'eut mené une puissante armeé dans la Prusse, que même on ne tiroit alors aucun subside de la France. Dans cette facheuse extremité il n'y avoit point de moyen d'amasser de l'argent, qu'en vendant quelques biens de la Couronne aux plus riches de la Noblesse. Et l'on eut d'autant moins de peine d'avoir recours à cet expedient que du tems de Gustave Adolphe on etoit persuadé suivant le sentiment du Chancellier Oxenstiern que la Couronne s'enrichissoit pas par le grand nombre des champs & qu'ainsi ce n'est pas une grande perte d'en aliener, sur tout lors que la plus grande partie de ceux qu'on veut vendre parvient entre les mains de la Noblesse parce qu'elle cultive ces biens avec plus de soin, que ne le faisoient les fermiers du Roy. Joint que par ces rentes on donne moyen aux Nobles de mieux servir leur Prince, & même de le secourir de quelque somme d'argent, lorque la necessité le requiert. Mais qu'il etoit seur, que l'on pouvoit augmenter les Revenus de la Couronne, en faisant fleurir la Navigation, le Commerce, les Arts, & les Metiers, & en travaillant avec soin aux Mines, en tachant de peupler les Villes de ri-

ches Habitans, qui par les tributs & les accises peuvent remplir les cofres du Prince. Et certes ce conseil & les recherches des particuliers reussit fort bien, les revenues de la Couronne ayant ête extremement augmenté par ce moyen. Ce que l'on peut prouver principalement par l'augmentation des revenus du Roy. Car au lieu que l'annee 1628. les Gabelles de la Suede, & de la Finnnoie ne montoient qu'â cent & dix mille simples Talers, en suite la seule Gabelle maritime produisit à Stockholm quelques cent mille écus tous les Ans.

Mais quoy que du tems de la Reine Christine la Noblesse de Suede, fut parvenüe â un eclat â une gloire, une autorité, & une opulence, dont il n'ya point de memoire dans les siecles precedens, il se glissa pourtant parmi elle des defauts d'une telle nature qu'elle dechut presque entierement de ce glorieux état, ou elle avoit eté eleveé. Il est vray, que lors que la Reine Christine prit les Resnes du Gouvernement, elle aprouva entierement la Gestion & les actes du Senat soit parce qu'elle n'y trouva rien â reprendre, ou qu'etant une femme sans apuy, & embarasseé dans une facheuse guerre, elle n'eut pu offenser les grands du Royaume sans s'exposer â des grands maux. Au contraire elle orna de nouveaux titres les principaux de la Noblesse, & leur fit des liberalitez si excessives par rapport à l'etat du Royaume de Suede, quelles ne pouvoient pas

être durables, & qui n'etoient pas mêmes avantageuſes â la Nobleſſe. Car lors que la fortune nous eſt ſavorable, il ne faut pas tant regarder l'elevation, ou elle nous â mis, que s'il y a lieu d'eſperer quelle ſoit de dureé.

Premierement cette Princeſſe honora du titre de Baron & de Comte pluſieurs Gentilshommes des anciennes familles, ou de ceux, qui s'etoient ſignalez dans les guerres d'Allemagne, leur donnant des Terres & des Poſſeſſions de la Couronne. Aprés quoy les nouveaux Barons & Comtes commencerent â vivre avec plus d'eclat que les ſimples Gentilshommes, ſur tout parceque la plus part d'entr' eux s'etoient enrichis du butin, qu'ils avoient de ja fait dans les Guerres d'Allemagne. Et en s'abandonnant au luxe, & aux plaiſirs ils eurent bien tot diſſipé leur richeſſes conſumoient tous les ans les revenus tiers de leurs biens, tant de ceux qu'ils avoient herité de leurs anceſtres, que de ceux, qui leur avoient eté donnez, & pluſieurs etoient obligez d'avoir recours aux emprunts pour Soutenir leur depenſe. Il y en avoit peu, qui penſaſſent â l'avenir, & comment ils pourroient ſubſiſter, s'ils venoient â perdre les biens qu'ils avoient acquis depuis peu. C'eſt pour cela que ces titres magnifiques furent cauſe de la ruine de pluſieurs familles. Car comme leur ancien patrimoine n'etoit pas ſuffiſant pour ſuporter les grandes depenſes, qu'ils faiſoient, & qu'en

ſuite les biens qui leur avoient eté donnez, fuſſent reünis au Domaine Royal il ne reſtoit plus rien â ces Comtes & â ces Barons, que de belles armoiries, une grande fierté, des maiſons magnifiques, des dêtes qui ſurpasſoient la valeur de leurs fonds & la honte, que leur cauſoit leur pauvreté, qui etoit publiquement connüe, & jointe â la neceſſité de s'adonner à des Emplois bas pour s'empecher de mourir de faim: Ce qui avoit d'autant plus de lieu en Suede, qu'en ce Royaume là le Droit de primogeniture n'y eſt pas conſideré, & qu'on n'y a pas occaſion de faire prendre les Ordres d'Egliſe aux Cadets des Gentils hommes.

Il eſt vray que comme la Guerre d'Allemagne avoit fourni á pluſieurs une belle occaſion de ſe rendre illuſtres, & d'acquerir en même tems de la Gloire & des richeſſes, il s'en trouvoit beaucoup plus qu'auparavant, qui avoient merité la qualité des Nobles; & parceque la Reine annobliſſoit facilement ceux, qui le ſouhaitoient, ceux là mêmes, qui avoient paſsé leur vie ſans gloire dans leur maiſon, & qui avoient gagné du bien cherchoient avec paſſion cet honneur. Et lors que Chriſtine penſoit â renoncer â la Couronne, elle expoſoit en vente cette marchandiſe, qu'on pouvoit acheter en faiſant quelques preſens aux Secretaires. Dans une ſi grande multitude de nouveaux nobles il etoit impoſſible, qu'il ny'en

n'yen eut qui fissent quelques deshonneur â cet Ordre & les Etrangers se mocquerent sur tout d'un Valet de chambre de la Reine, qui ayant ête auparavant Tailleur avoit obtenu des lettres de noblesse. Cependant ce qui obligeoit principalement la Reine â annoblir des gens de cette sorte, c'est qu'elle etoit bien aise, que pour faire de plaisir â quelques personnes qui blamerent la facilité, qu'elle avoit à faire un grand nombre de nobles. C'est pourquoy elle permit â ce Tailleur de porter les armes du Royaume, qui sont un Lion & une Couronne. Il est vray que cet homme avoit si habilement manié les ciseaux & l'aiguille, & qu'il avoit amaſsé plus de cent mille ecus, & ainsi il avoit assez de bien pour faire le persoñage d'un noble.

Ainsi la Reine Christine introduisit dans la Suede cette maladie d'affecter la Noblesse, & ce mal se rendit si commun, que le nombre des nouveaux gentils-hommes surpassoit de beaucoup celuy de l'ancienne Noblesse. Car apres que cette coutûme se fut etablie, tous ceux qui avoient du bien desideroient de vivre en gentils-hommes, ne s'estimants pas moins que ceux qui avoient obtenu cet honneur avant eux. Plusieurs de ceux qui se seroient volontiers contentez de leur premiere condition etoient obligez de s'eriger en nobles malgré eux â cause des charges, qu'ils exercoient, & à fin que leurs femmes & leurs en-

 fans

ſans ne fuſſent obligez, de ſe placer au dernier lieu dans les aſſemblées. Car les nouveaux nobles avoient accoutumé d'affecter avec autant d'empreſſement les premieres places, lors qu'ils etoient avec la bourgeoiſe, qu'ils etoient mepriſez par l'ancienne Nobleſſe. Il y en avoit auſſi, qui vouloient ſe faire Nobles pour pouvoir ſe marier â des filles de riches Marchands, qui ne refuſoient pas de les donner â des gens de cette ſorte, & de leur faire part de leurs richeſſes pourveu, qu'elles puſſent balayer la terre avec leurs longues robes, & qu'elles ne fuſſent pas traiteés de Mere â la mode de Suede, mais de Dames. Cette facilité d'annoblir, dont on n'aguerre veu de ſemblable exemple dans les autres Royaumes, fut tres nüiſible au Public, parceque cet honneur, dont les Princes ont accoutumé de recompenſer la vertu & le merite eminent, perd beaucoup de ſon prix, par la multitude des perſonnes viles, aux quelles il eſt accordé. Mais elle cauſa ce mal â l'-Ordre de la nobleſſe, que les nouveaux nobles etant egalement häis & mepriſez, par les anciens Gentils hommes, employerent tous leurs ſoins pour les ruiner & ils deſirent de tout leur pouvoir pour faire prendre un reglement dans le Palais de l'Ordre, qui eut pu cauſer la ruine des anciennes familles.

Et par ce moyen ou bien ils pretendoient parvenir à une grande ſortune, ſatisfaiſoient leur

leur envie & leur malignité, n'ayant d'ailleurs que peu ou point de bien â perdre.

Au reste ce titre de noble qui etoit si commun fut cause de la ruine de plusieurs personnes de cet ordre. Car si elles se fussent attacheés au negoce, ou qu'elles eussent voulu vivre en bourgeois, elles eussent pu passer leur vie dans l'abondance. Mais etant sans employ, & ayant un train de Gentils hommes, ils consumerent leur patrimoine, & ne laisserent à leurs Enfans d'autre moyen de subsister, que la profession des armes, qui ne pouvoit leur fournir qu'une petite paye sur tout dans les Commencemens. Le même sort attend ceux la, qui n'ont point d'autre revenu que celuy de leur charge la quelle peut bien donner de quoy s'entretenir pendant leur vie, mais apres leur mort, il ne reste plus â leur Enfans de moyens pour subsister. Et comme dans la Suede les apointements ne sont pas considerables, & qu'â peine ils sufisent pour les depenses ordinaires, la Noblesse ne sert aux enfans de ceux qui sont dans les employs, qu'à leur rendre la pauvreté plus facheuse. Il est vray, que cette multitude des Nobles est utile en cela au Royaume qu'elle fournit quantité des gens, qui sont obligez de porter les armes s'ils ne veulent mourir de faim & vivre dans l'Infamie. Mais la Coutume, qu'ont plusieurs marchands de s'eriger en Nobles dés qu'ils ont acquis de grands biens est tres prejudiciable à l'Etat, par-

ceque leurs Enfans dissipent bientot les richesses, que leurs Peres leur avoit amassées avec beaucoup de peine, & qu'il eut mieux valu employer au commerce de Terre ou de Mer, ou au travail des Mines.

Cependant le Commerce dans ce Royaume est fort languissant, & les mines se cultivent la plus part l'argent des Etrangers, & sur tout des Hollandois, qui par ce moyen retirent le plus considerable profit du plus grand Revenu de la Suede. Il y a aussi une autre chose, qui apporte un grand prejudice au Royaume. C'est que les nouveaux Gentils hommes ont fait bâtir quantité de Maisons nobles, dans les quelles sont compris plusieurs champs roturiers, qui sont destinez à leur usage, & qu'ainsi les tributs, qu'ils devoient à la Couronne sont eteints de même que divers Païsans sont exempts des charges, aux quelles ils etoient soumis, sous pretexte, qu'ils sont employez â la culture des terres, qui dependent de ces Maisons.

Or comme dans les dernieres Années du Regne de Christine l'on ne gardoit nulle messure en accordant la Noblesse â ceux qui la souhaitoient On en usoit de même â l'egard des donations des biens de la Couronne, en sorte que pour acquerir des possessions considerables, il ne falloit que les demander, ou mettre entre les mains d'un Secretaire une bourse pleine d'or. Car outre que la Reine etoit naturel-

turellement liberale j'usqu' à l'excés, lors qu'elle eut resolü de se demettre de la Royauté elle voulut que personne ne sortit triste de sa Presence, & elle jugea qu'elle ne devoit point etre menagere des choses, qui devoient bientot tomber entre les mains d'un autre, qui auroit moyen de corriger ce qui n'auroit pas êté fait comme il falloit. Mais cette Princesse agissant de cette maniere en usoit tres mal & envers son Successeur, & envers la Noblesse. Car â l'egard de celui là il est certain, qu'il ne pouvoit revoquer les liberalitez de la Reine sans s'attirer la haine, & les plaintes de plusiers de ses sujets. Outre que les prodigalitez de cette Princesse donnerent lieu de casser non seulement les donations faites sans causes, mais aussi celles qui etoient fondées sur des grands services rendus â l'Etat. De plus bien des Gens qui eussent reglé leur depense suivant leur revenu, voyant leur patrimoine accru par ces Donations administrerent si mal leur bien, que lors qu'elles furent revoqueés ils furent obligez de lutter contre la pauvreté, de sorte que la douceur des liberalitez de Christine fut suivie d'une tres triste & tres fascheuse amertume.

Il est certain que cette Reine non seulement par ces prodigalitez manqua contre les maximes de la Politique & de la Prudence civile; mais aussi qu'elle fit plusieurs choses, qui ont

ont diminüé dans l'eſprit des Gens ſages, l'eſtime, qu'on avoit pour elle.

C'eſt pourquoy le Cardinal Mazarin fit un Jugement peu avantageux de ſa Prudence â manier les affaires publiques, y ayant ajoutè cette ſentence. Que dés qu'une femme s'abandonne à la luxure, ſon Esprit en eſt obſcurci de même qu'un ſouffle ternit tout l'eclat d'un Miroir. Cependant durant ſon Regne les Suedois ſe rendirent plus glorieux par leurs grands exploits, qu'ils ne l'avoient êtés auparavant, & les richeſſes du Peuple de même que la politeſſe augmenterent conſiderablement. Mais elle ne contribua à cela que ſon ſeul Nom. Ces choſes ayant eté diſpoſeés par d'autres pour produire ces heureux ſuccés, & ayant eté par eux executeés avec une ſouveraine Prudence & un bonheur egal. Au contraire elle etoit accuseé de s'êtré trop hâteé de faire la Paix, & d'avoir vendu à vil prix les grands avantages qui avoient été acquis par ſes armes victorieuſes. On ajoutoit, que la Guerre etant finie elle s'etoit entierement depoüilleé de tout l'appareil de la Guerre & des Armes, & qu'elle s'etoit imagineé, que la ſeule reputation de ſes premieres victoires ſuffiſoit pour maintenir ſon autorité & celle du Royaume quoy qu'il ſoit conſtant, que les choſes ſe conſervent par les mêmes moyens, par les quels on les acquiert. Mais on vit bientôt, avec quel mepris elle fut traiteé par l'Empereur

pereur auquel les Armes de Suede avoient donné tant de terreur. En ſuite les Anglois & les Hollandois ſe faiſſant la guerre les uns aux autres, refuſerent ſa Mediation, & elle ſe conduiſit d'une telle maniere en cette occaſion, qu'elle offenſa les Hollandois ſans obliger les Anglois. Elle agit auſſi avec beaucoup d'imprudence d'entreprendre de traiter avec une Nation auſſi ſuperbe que la Polonoiſe, dans un temps où elle etoit desarmeé, & de s'oppoſer ainſi â leur mocquerie. Au lieu que ſi elle eut eü une armeé ſur pied elle eut pû contraindre facilement les Polonois de conſentir â un Traité honneſte. Et par ce moyen elle eut empeché la cruelle guerre, dans la quelle ſon ſucceſſeur fut engagé, ſans en retirer que tres peu de profit.

A l'egard des finances, au lieu qu'auparavant les Revenus du Royaume etoient diſpoſez d'une telle maniere, que jusques â l'anneé 1644. ils etoient prets pour les depenſes de l'anneé ſuivante, cette Princeſſe epuiſa tellement le Threſor public pendant le tems heureux de ſon Regne que pour ſe delivrer de ce fardeau il â falu avoir recours â des remedes par les quels pluſieurs excellens perſonages ont été reduits â la pauvreté, & â une extreme miſere. Et parce qu'elle mepriſoit ſes anciens Conſeillers, & qu'elle ſuivoit ſon propre Esprit ou le conſeil des gens impudens, qui n'avoient en vüe que leur intereſt, elle gouverna ſi mal les

les affaires, que si son Regne eut êté long, ou il eut salu la dethroner ou elle eut entierement ruiné le Royaume. D'ou il paroit entr' autres choses, que ce n'est ni l'Esprit subtil, ni la grande erudition, qui fait les bons Princes, & que ce n'est pas proprement par cet endroit, que les Roys doivent êtré loüez. Certes le singulier savoir de la Reine ne luy servit d'autre chose par l'abus, qu'elle en fit, que de la detourner de la pieté, & de la vraye Religion, pour l'attacher â la plus corrumpüe des Sectes Chretiennes, & par ce moyen noircir la Memoire de son Pere, en affligeant & deshonnorant toute sá Nation.

Au reste Christine etant la seule Heretïere du Royaume & devant apporter une si riche dot à son epoux fut rechercheé en mariage par plusieurs Princes. Le Premier de tous fut Frederic Guillaume Electeur de Brandenbourg, que Gustave Adolphe luy avoit destiné pour Mari, esperant par ce moyen d'augmenter considerablement les forces de la Suede en y joignant les Etats Electeraux avec la Pomeranie, & la Prusse Ducale, & y ajoutant la Prusse Royale, qu'il essayoiet d'obtenir de l'Empereur comme une Satisfaction, qui luy etoit düe. Mais ce Roy etant mort, les grands du Royaume ne jugerent pas, qu'ils dussent souhaiter ce Mariage, sous pretexte, que les Rois etrangers avoient toujours êté funestes â la Suede. Mais ce qui leur donnoit de l'aversion pour cette Alliance,

liance, c'eſt qu'ils craignoient, que ce Prince n'attirat dans le Royaume pluſieurs Allemans, & qu'il ne les elevat aux Principales dignitez & en eloignat ceux du païs.

Ils aprehendoient auſſi que Frederic Guillaume, qui joüiſſoit d'un grand Patrimoine, ne gouvernât le Royaume plutot ſuivant ſon bon plaiſir que ſuivant la volonté des Suedois & que par des mauvais traitemens il ne voulut les contraindre de s'accommoder â ſes inclinations.

Cette Princeſſe etoit auſſi rechercheé par Chriſtian IV. Roy de Dannemarc qui la demandoit pour l'un de ſes deux fils Frederic & Ulric. Mais les Suedois ne vouloient point conſentir â ce mariage pour pluſieurs raiſons, & principalement â cauſe de la malheureuſe union de la Suede & du Dannemarc, qui avoit causé tant de mal â leur Païs. Il y avoit plus d'apparence qu'elle ſe marieroit avec Charles Guſtav Palatin. Car elle avoit été eleveé chez la Mere de ce Prince & avoit deja temoigné beaucoup de bien veillance pour luy, ſouvant même en ſe joüant enſemble pendant leur enfance elle luy avoit promis de ſe marier avec luy. Et lors que Chriſtine fut grande, Charles Guſtave s'attacha fort â elle, & luy temoigna beaucoup d'inclination & ſi elle eut voulu y repondre, perſonne ne s'y ſeroit opposé. Car outre pluſieurs qualitez, qui le rendoit tres recommendable, il etoit né en Suede, il y avoit

été

êté elevé, & il la consideroit comme sa Patrie. joint que par l'eclat de sa Noblesse il surpassoit de beaucoup Eric Oxenstiern, que son Pere, qui etoit Chancellier du Royaume, avoit mis au Rang de ceux, qui pretendoient â la Princesse, mais qu'elle regardoit avec un extreme mepris, sur tout depuis que ses Ennemis avoient commencé à diminuer l'affection qu'elle luy portoit, & qu'il n'etoit plus dans une si grande autorité, qu'auparavant. De plus le Senat & les Etats la pressoient de se marier avec le Prince. Mais tout ce qu'on peût obtenir d'elle, c'est quelle promit, que si l'envie luy prenoit d'avoir un Mari, elle n'en auroit point d'autre que Charles Gustave.

Au reste Christine dans le tems, que les autres filles pensent le plus au mariage, avoit resolu, de passer sa vie dans le celibat.

Je ne sçaurois dire pour certain, d'où put luy venir cette penseé; si elle procedoit des sentimens elevez d'une Ame qui jugeoit que c'etoit une chose mal honnette de transporter â un autre une partie de sa liberté, ayant souvent temoigné qu'elle ne pourroit jamais souffrir, qu'on agit avec elle, comme un païsan a acoutumé d'agir avec son Champ. Je ne sçay aussi si cette aversion pour le mariage luy avoit êté inspireé par d'autres personnes. Quoy qu'il en soit, il est constant, que son Precepteur Jean Matthiæ Eveque de Stregnesie fut accusé, de luy avoir insinué du rebut pour le joug marital.

Mais

Mais on ne peut pas ſçavoir, ſi cet homme avoit ſuggeré ces choſes â la Reine de ſon propre mouvement, ou y etant pouſsé par autruy, & quelles raiſons l'obligerent d'en uſer de la ſorte, Cependant je crois, que le Comte Magnus de la Gardie y contribua beaucoup, comme la Reine l'avoüa depuis. Et en effet ſi ce Comte dans le tems, qu'il etoit au plus haut degré de ſaveur aupres la Reyne Chriſtine, eut voulu travailler avec autant de ſoin à avancer ſon mariage avec le Prince Palatin, qu'il en employa â l'empecher il ſe ſeroit ſans doute achevé. Or il n'eſt pas malaiſé de deviner, quelle raiſon avoit le Comte pour detourner ce mariage. Car la fortune luy avoit été ſi ſavorable tant â l'egard des qualitez du corps & d'esprit, que des biens de la fortune, qu'il pouvoit aiſement ſe flatter, que le Diademe luy ſieroit auſſi bien qu'à Charles Guſtaves. De même dans ſes voyages, il avoit paru avec plus de magnificence que le Prince; parce que comme le Pere de celuy cy etoit menager avec excés, il ne luy donnoit pas moyen de ſaire de grandes depenſes, au lieu que le Connetable Jacques de la Gardie fourniſſoit liberalement â celuy la, tout ce qu'il pourroit ſouhaiter. Or comme le Comte avoit empeché que Chriſtine, ne ſe mariat â Charles Guſtave, auſſi lors que celuy ci, malgré la reſiſtence de ſon Pere Jacques de la Gardie eut declaré Prince hereditaire, il fit ce qu'il peut

pour empecher, que Christine ne se depouillat de la Royauté, ayant esperance que Charles Gustave mourroit & qu'il naitroit quelque occasion de parvenir à ses fins.

Au reste il y avoit aussi d'autres Grands, qui n'etoient pas poussez par la même ambition; que le Comte qui souhaitoient que Christine retint le Diademe toute sa vie sans se marier, afin que les choses en vinssent â un Jnterregne, & que la Couronne fut conferée par une Election libre. Car les plus prudens pouvoient deviner facilement, qu'on ne laisseroit pas toujours aux Nobles les biens du domaine, dont ils etoient en possession. C'est pour quoy ils s'appliquoient â trouver des moyens pour pouvoir conserver les avantages, dont ils joüissoient. Il y à long tems que les Sages ont remarqué, qu'un Prince par les Concessions des privileges excessifs & nuisibles au public, par les immunitez, qu'il accorde à ses sujets, & par les grandes liberalitez, qu'il leur fait, perd plutot leur affection, qu'il ne se l'acquiert; parce qu'ils prennent de là occasion de travailler de tout leur pouvoir â Conserver malgré leur souverain les avantages, dont ils joüissent.

Mais pour retourner aux Grands de Suede, ils se persuadoient d'etre hors de tout sujet de crainte, tant que Christine regneroit; parce qu'ils connoissoient bien, qu'une personne de son Sexe, n'auroit pas assez de courage pour entreprendre de diminuer les riches-

ses

ses de ceux qui pouroient se faire craindre par le Credit, que leur avoient acquis les grands services, qu'ils avoient rendus fraichement â l'Etat Outre qu'elle n'etoit guerres d'humeur de revoquer les donations qu'elle avoit faites. Joint que les fameux Capitaines de ce tems là, des quel les cofres etoient pleins de l'argent d'Allemagne, eussent pu facilement opposer la force â la Reine en levant des Soldats, sur les quels les charges qu'ils venoient d'exercer, leur pouvoient donner quelque authorité. Mais les mêmes avoient sujet de craindre, qu'un autre Roy ne voulut reunir â son domaine les biens, qui en avoient été alienez, etant assúréz que les autres ordres d'Etat, les Ecclesiastiques, les Bourgeois & les Paisans l'aideroient dans cette Entreprise avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils bruloient d'envie contre les Nobles, dont l'opulence tournoit â leur foule, & à leur oppression.

Certes quiconque considera l'Etat de la Suede, verra clairement, que la Noblesse ne sçauroit desendre ses Perogatives, contre les autres Ordres, si le Roy ne luy fournit un ferme appuy; parce que ces trois ordres des assembleés des Etats surpassent tousjours le quatrieme en nombre de suffrages, & qu'outre la haine qu'ont ordinairement les Roturiers contre les Nobles, ces trois Ordres ont une raison d'interest, qui leur est commune contre la Noblesse, c'est, qu'ils sont seur d'etre moins

chargez de tributs, plus elle ſera preſsé. Mais dans les autres Royaumes, où la Nobleſſe jouit de grands privileges par deſſus les autres corps de l'Etat elle eſt beaucoup plus conſidereé que les autres citoyens, ou du moins elle les egale par le nombre des ſuffrages. Ainſi dans la Pologne les ſeuls Nobles, & peu de Deputez des villes de la Pruſſe ont droit d'entrer dans les Dietes du Royaume. En Anglettere le Parlement eſt composé de deux Chambres, quoy que les Deputez de la Chambre Baſſe ſoient ordinairement Nobles.

Dans l'Eſpagne & le Portugal il y a trois Ordres, le Clerge, la Nobleſſe & les Bourgeois, & parmis ces trois corps il y en a deux, qui ſont presque toujours d'un même Rang, parce que dans ces deux Royaumes la plus part des Eccleſiaſtiques ſont ſortis de quelque famille noble. Mais dés l'anneé 1650. la Nobleſſe de Suede eprouva ce que valoient trois voix contre une. Car Chriſtine ayant fini cette longue Guerre, dans la quelle elle avoit remporté un prix ſi conſiderable, demanda à contretems de l'argent aux Etats. Alors les trois Ordres propoſoient la revocation des donations, & inſiſterent fortement la deſſus ſe plaignant de ce, qu' elle vouloit exiger d'eux de nouveaux ſubſides, pendant que la Nobleſſe riche des biens, qu'elle avoit acquis par les armes, ou par la liberalité de la Reine s'abandonnoit à un luxe exceſſif. Et quoy qu'en ce tems

tems la Noblesse detourná la revocation plutôt en menaçant qu'en raisonnant ; les trois Ordres surent content d'avoir mis en contestation la possession des biens donnez, esperant que dans la suite il y auroit occasion de pouvoir obtenir ce qu'ils pretendoient contre la Noblesse. Comme donc il etoit manifeste que la Noblesse ne pouvoit pas defendre ses richesses contre les trois Ordres, si elle n'etoit apuyeé de la Protection du Roy, elle eut soin de disposer les choses en sorte que si Christine quittoit le Royaume l'ancien droit d'elire les Roys fut retabli, ou que du moins la Noblesse choisit le Roy, qu'elle souhaiteroit & qui luy etant redevable de la couronne, luy donneroit assurance de la laisser joüir paisiblement des biens, dont elle etoit en possession. Dans cette veüe il etoit aisé de donner l'exclusion aux Etrangers, qui pretendoient â la Reine, sçavoir à l'Electeur de Brandenbourg & aux Princes de Dannemarc. D'ailleurs la Reine avoit tant d'aversion pour Charles Gustave qu'elle ne vouloit point l'epouser, parce qu'il n'avoit pas la taille assez belle, ny assez bonne mine. Cependant apres qu'elle eut resolu de renoncer â la Couronne elle voulut, qu'il luy succedat, â cause qu'elle etoit seure, qu'il luy tiendroit les promesses, qu'il luy auroit faites en descendant du Throne, comme luy etant obligé pour en avoir reçu un si grand bien fait, Au lieu qu'un autre, qui ne luy auroit

roit pas été redevable de la Couronne auroit bien tôt pris pretexte ſur la conduite qu'elle pourroit tenir dans la ſuite de luy refuſer la penſion dont on ſeroit convenu. Lors donc quelle propoſa au Senat de choiſir Charles Guſtave pour Prince hereditaire, & de le declarer ſon Succeſſeur, les Senateurs s'y oppoſerent de toutes leurs forces.

Dans cette affaire Jacques de la Gardie fut un de ceux, qui reſiſta avec le plus de vehemence â la volonté de la Reine, & il inſiſta d'autant plus fortement, qu'elle devoit ſe marier au Prince Palatin qu'il etoit aſſuré, qu'elle avoit de l'averſion pour ce mariage. Et comme la Reine refuſoit de s'y engager, il voulut prouver par un long diſcours, que ſon refus pouvoit cauſer de grands maux â elle, & au Royaume. Car ſi la Reine & le Prince ne ſe marioient point, le Royaume tomberoit dans le même danger, que l'on vouloit eviter. Que ſi le Prince prenoit une autre femme, la Reine vivant dans le celibat, peut être qu'etant dans l'impatience de poſſeder la couronne, il monteroit ſur le Throne plutot que la Reine ne le voudroit. Que ſi aprêz le Mariage du Prince il luy prenoit envie de ſe marier auſſi ce que l'on doit tousjours preſumer d'une femme, qui n'eſt pas vieille il y auroit deux Races de Princes hereditaires, que le deſir du diademe pourroit engager dans de

cruelles

cruelles divisions au peril de tout le Royaume. Mais la Reine assuroit, qu'il n'y avoit nul danger de ce coté la, & que l'on pouvoit remedier â l'inconvenient en ne donnant aucun apanage au futur Prince hereditaire, comme avoit fait le Roy Gustave â ses fils, mais si on l'obligeoit de se contenter de certains revenus. Et elle inculquoit cette maxime pour êtré observeé dans la maison Royale, qu'on ne devoit donner aucun païs ni aucuns sujets au Prince hereditaire. Mais non obstant les oppositions du Senat la Reine persista dans sa volonté, & quoy qu'il cessât plutôt d'y resister, qu'il n'y donnât son consentiment cette affaire fut rapporteé aux Etats. Dans cette assembleé les Ecclesiastiques, les Bourgeois & les Païsans approuverent sans peine les propositions de la Reine, n'ayant pas les mêmes raisons que la Noblesse pour s'opposer à son Sentiment. Cependant en cette rencontre l'Archeveque Jean Lenæus rendit de bons offices â Charles Gustave, qui avoit demeuré dans sa maison, lors qu'il faisoit ses etudes â Upsal. Quelques uns de la Noblesse temoignerent d'abord quelque resistence aux desirs de Christine. Mais la Reine les ayant regardé de travers, & ayant parlé serieusement à chacun de ces Gens là en particulier ils furent enfin obligez de se ranger â la pluralité des voix pour ne pas se prostituer inutilement, ou se faire des affaires.

Or quoy que Charles Gustave eut êté declaré Prince hereditaire & Successeur de Christine contre le sentiment des Grands, ceux ci pourtant ne croyoiant pas que leur cause fut desesperée, & pensoient seulement â tirer le tems en longueur, esperant, qu'il pourroit leur fournir quelque remede au mal, dont ils etoient menacez. C'est pourquoy lors qu'en l'anneé 1650. d'abord apres que Christine eut êté couronneé, elle se mit dans la Tête de quitter le Royaume, ils firent tout ce qu'ils purent pour luy persuader de retenir le sceptre parce qu'ils se figuroient qu'elle pourroit vivre plus long tems que le Prince, qui avoit la couleur pâle, & qui malgré son inclination naturelle etoit obligé de boire avec exces, soit qu'il fut en Allemagne, ou dans le Royaume. Car en ce tems là le Principal moyen de gagner l'amitié des gens de guerre etoit de s'enyvrer avec eux. Au contraire Charles Gustave qui sçavoit quelles etoient les penseés de ses Ennemis, & de quelles machines ils se servoient contre luy prenoit soin de ne rien faire, qui leur put donner lieu de l'accuser qu'il affectoit de regner avant le tems. C'est ce qui etoit cause, qu'il ne se meloit d'aucune affaire du Royaume demeurant pour l'ordinaire dans l'Isle d'Oelande, ou dans les autres Terres, qu'on luy avoit assigneés, comme s'il etoit exempt de toute sorte de soucis. Il fit même partir dans cette Jsle quantitè de materiaux,

riaux, faiſant ſemblant d'y vouloir batir une chapelle pour y être enſeveli, la quelle il montra enſuite avec affectation â Pierre Sparre Gentil-homme de Chambre de la Reine, qui luy avoit été envoyé pour luy aporter ſes Etrênes.

Et lors que Sparre raporta â la Reine ce que le Prince luy avoit montré, elle ſe prit à rire diſant, qu'aucun Prince hereditaire n'etoit mort en Oelande.

Ainſi Charles Guſtave alloit rarement â la Cour, & s'il alloit quelque fois â Stockholm, il n'y faiſoit que viſiter la Reine, & aprez luy avoir fait ſes civilitez, il s'en retournoit d'abord â la Campagne, de peur, qu'en recevant des viſites de pluſieurs perſonnes il ne donnat lieu de croire, qu'il vouloit s'attirer des Partiſans. Et parceque bien des gens temoignoient une extreme averſion pour le Gouvernement de la Reine, Arnaud Meſſenius luy depecha par ſon fils une lettre, où il repreſentoit la mauvaiſe conduite de cette Princeſſe dans l'adminiſtration des affaires publiques, & il exhortoit le Prince â exciter contre elle une ſedition, & â monter ſur le Thrône, l'aſſurant, que tous ceux, qui avoient de l'amour pour leur Patrie ſe rangeroient de ſon coté. Mais le Prince envoya d'abord cette lettre â la Reine, luy faiſant connoitre qu'il n'y avoit rien contribué & qu'elle luy deplaiſoit extremement. Cet ecrit même fut cauſe, que Meſſenius & ſon

ſon fils furent punis du dernier ſupplice, ſans pourtant faire aucune recherche contre les complices, de peur d'en trouver un plus grand nombre, qu'on ne voudroit. Or bien que le Prince ſe conduiſit avec tant d'honnêteté & de prudence, on dit que Chriſtine forma une fois le deſſein de le faire perir & de mettre à ſa place le Comte Claude Tot, qui avoit entierement gagné ſes bonnes graces. Et les choſes etoient diſpoſeés en ſorte, que la Reine devoit mander le Prince & luy commander de faire la revüe de quelques Regimens, qu'il trouveroit dans ſon chemin. Et qu'en cet endroit il y auroit des Gens ſubornez pour le tuer. Ce ſecret ayant été de couvert par Maria Chriſtiana Comteſſe de Leuenſtein, femme du Comte Gabriel Oxenſtiern, Grand Maitre du Royaume, elle le revela â Arſwed Comte de Wittemberg, qui en informa le Prince, le quel profitant de cet avis ne partit point d'-Oelande & ainſi evita ce danger.

Mais parceque le Gouvernement de Chriſtine devenoit de jour en jour plus odieux â pluſieurs perſonnes les amis du Prince penſerent â un autre moyen pour le mêttre ſur le Thrône, aprez avoir obligé la Reine à disgracier le Comte Magnus de la Gardie, & â le chaſſer de la Cour. Car c'etoit luy, qui avoit agi avec le plus de chaleur pour empecher que la Reine ne ſe depouillat du Diademe, C'eſt pour quoy ils employerent toute leur induſtrie

ſtrie pour luy ſaire perdre ſon Credit. Ce qui arriva bientôt, apres que Charles Chriſtophle Slippenbach & Antoine Steinberg ayant eu demelé avec luy l'eurent fait appeller en duel. Car comme il s'excuſoit ſur l'inegalité de leur condition, la Reine pour luy ôter ce pretexte les honora tous deux du titre de Comtes. Mais parceque non obſtant cela le Comte de la Gardie continuat de refuſer le Combat, la Reine le regardant comme un lache conçut un grand mepris pour luy, & le chaſſa de la cour. Incontinent apres elle ſe repentit de n'avoir pas ſuivi les conſeils, qui luy avoient été donnez par le Chancellier Oxenſtiern. Et comme elle voyoit qu'elle avoit ſi mal fait ſes affaires qu'il faloit, ou qu'elle perit, ou que le Royaume ſut entierement ruiné, elle reſolut ſerieuſement de quitter le Gouvernement, & de le remêttre â Charles Guſtave.

Cependant les grands continuoient de s'opposer aux deſſeins de la Reine. Ce qui jetta le Prince dans l'apprehenſion, qu'elle ne vint à changer de ſentiment, & l'obligea de temoigner de la froideur quand on luy propoſoit de vouloir accepter le Diademe, ſuppliant ardamment la Reine de le garder tant qu'elle vivroit. Mais comme Chriſtine paroiſſoit ferme dans ſa reſolution, Charles Guſtave de ſon coté entreprit cette affaire avec tant de chaleur qu'il reſolut de mourir plutôt que de ſoufrir, qu'on ſe moquat de luy à Upſal. Et s'etant

mis en chemin pour aller prendre la Couronne â Upſal, il logea dans une hotellerie proche de cette ville là, où l'on le vit attaché pendant quelque tems, à une profonde meditation. Ce qui ayant obligé un Noble Pomeranois appellé François Horn, de luy en demander la cauſe, il repondit; qu'il conſideroit, combien difficile etoit l'affaire, qui l'apelloit à Upſal. Mais qu'il avoit reſolu ou de jouir de la Couronne, ou d'expoſer ſa vie à toute ſorte de dangers. Et en effet le Comte Wittenberg avoit logé dans le voiſinage environs deux mille hommes armez, qui etoient prets de le Secourir dans les beſoins.

Cette affaire etant proposée â Upſal quelques uns firent tous leurs efforts pour la traverſer, & d'autres pour l'avancer. Et même un jour le Chancellier Oxenſtiern fit aſſembler les principaux du Senat & de la Nobleſſe pour deliberer, quel parti l'on devoit prendre en cette conjoncture. Ce qui ayant été raporté à la Reine par Benoit Skytte, qui etoit dans les interets du Prince, elle partit incontinent du Chateau, entra â l'improviſte dans le lieu, ou ils etoient aſſemblés, & leur ayant reprochés leur conferences clandeſtines, elle leur commenda de la ſuivre au Chateau. Ce qu'ils firent incontinent, ayant abandonné leur deliberation & accompagnerent â pied la Reine, qui etoit à Cheval, Pendant qu'ils continuoient â exhorter la Reine de vouloir retenir la Cou-

ronne.

ronne. Charles Guſtave fit dire â l'oreille du Chancellier par Schlippenbach, que s'il ne ceſſoit de traverſer ſes deſſeins, il n'etoit pas aſſez vieux, pour ne pas payer de ſa Tête le chagrin, qu'il luy donnoit. Le même Oxenſtiern dit alors â deux Profeſſeurs d'Upſal, qui avoient de l'attachement pour luy, Sçavoir au Docteur Stygzelius & â Olaus Ucrelius: qu'il s'etonnoit de ce que quelques uns de ſon ordre, travailloient avec tant d'ardeur à mettre le Prince ſur le Thrône. Puisqu'il etoit aſſuré que leurs deſcendans s'eſtimeroient bienheureux; s'ils pourroient en faire deſcendre la race; parce que le naturel des Perſonnes de cette famille luy etoit bien connüe. Et lors que Chriſtine fut entierement determinée à ſe depoüiller du Gouvernement, il dit avec gemiſſement, qu'il avoit receu un jour plus, qu'il n'eut voulu. Il refuſa auſſi de ſe trouver à la ſolennité de l'Abdication de Chriſtine ſous pretexte, qu'il avoit promis avec ſerment â Guſtave Adolphe qu'il fairoit tout ce qu'il pourroit pour conſerver la Couronne â ſa fille; & qu'ainſi ſa Conſcience ne luy permettoit pas d'etre preſent â l'action par la quelle elle renonceroit â la Royauté.

Charles Guſtave etant monté ſur le Thrône, ne temoigna aucun reſſentiment contre ceux, qui luy avoient été contraire. Bien loin de là il donna beaucoup de marques d'une ſincere affection au Chancellier l'appellant ſon

Pere,

Pere, & il accorda â ſon fils Eric la Survivance de ſa charge. Car il jugeoit, qu'il etoit de ſon Intereſt, de s'acquerir les gens par ſon humanité, & par ſes bienfaits, & il conſideroit ſagement, qu'on ne doit blamer perſonne pour avoir taché de conſerver ſa fortune. Et â la verité Oxenſtiern etoit le plus grand homme, que la Suede avoit jamais produit, & celuy, qui a le plus merité de ſa Patrie â la quelle il a rendu de ſi grands ſervices, que Guſtave Adolphe avoit aſſuré, qu'il n'avoit pû mettre en ſi bon etat ſon Royaume ſi Dieu ne luy avoit donné un ſi excellent Miniſtre. La Reine Chriſtine auſſi dans le Diſcours par lequel elle le declara Comte, dit entre autres choſes, que par le conſeil & le ſecours du Chancelier ſon Pere avoit tiré de la miſere & de l'obſcurité le Royaume de Suede.

Au reſte Chriſtine delivreé de la Royauté, comme d'une chaine, ſe rejouïſſoit de s'etre miſe en etat de pouvoir embraſſer la Croyance de l'Egliſe Romaine, & jouir du plaiſir de voyager & des delices de l'Italie, ces ſentimens luy ayant été inſpirés par les Etrangers avec les quels elle avoit conversé. Et ce qui augmentoit la joye, qu'elle avoit de quitter la Suede, c'eſt que par ſa prodigalité elle avoit de telle maniere diminué ſes richeſſes, qu'elle ne pouvoit plus continuer á y vivre dans l'eclat, ou elle avoit paru. Outre que les Suedois menant une vie regleé & grave, etoient ſi of-

ſenſez

sensez de sa vie dissoluë, qu'elle craignoit avec raison, qu'ils ne la chassassent du Thrône, si elle n'en sut descendue volontairement. C'est pourquoy elle vit, qu'il etoit plus â propos de quitter le Royaume aprés s'etre donné un Successeur, qui seroit exact â luy payer, ce qui avoit été convenu.

De cette maniere, le Senat & la Noblesse, dechurent de l'esperance, de recouvrer leur authorité apres le regne de Christine, & d'introduire l'ancien Droit de l'Election, ou de voir l'empire souverain, entre les mains du Senat, sans etablir aucun Roy; (ainsi qu'on le croyoit a lors à Vienne & dans les autres cours etrangers.) Ou bien de se donner un Roy, qui leur devroit la Couronne, & qui les assureroit, qu'il ne diminueroit rien de leur authorité, ni de leurs biens. Mais il ne pûrent pas sousmettre Charles Gustave aux loix, comme ne leur etant nullement obligé de la Couronne. Ce qu'il declara ouvertement en faisant imprimer ces mots sur les medailles, qui furent frapeés lors de son Couronnement: *A DEO & Christina.* Cependant le Senat & les Etats demandoient avec raison, d'avoir part en cette affaire, parceque le Royaume n'etoit pas d'une telle façon en la disposition de Christine, que de sa propre authorité, elle put le transferer â un autre. Et en effect dans les Royaumes libres comme la Suede, la Couronne ne peut tirer son origine, que du consen-

consentement volontaire de tous les Ordres du Peuple.

Cependant la Condition de la Noblesse fut plus suportable sous le Regne de Charles Gustave, que plusieurs ne l'avoient cru. Car quoy qu'il ne soufrit pas, qu'on donnat aucune atteinte aux droits de la Royauté, toute fois l'autorité etoit par devers le Senat, qui etoit alors composé de quarante personnes d'un excellent merite. Il est vray, que comme les revenus du Royaume, avoient été fort diminuez, par la mauvaise administration de Christine qui d'ailleurs avoit contracté quelques millions de dettes; il faloit trouver quelque moyen pour retablir le Thresor public, & pour fournir au Roy, ce qui luy etoit necessaire, pour ses depenses ordinaires. Et parce que les trois Ordres pressoient, qu'on revocat les donations des biens de la Couronne, qui avoient été alienez, il ne fut possible de l'eviter; le tems n'etant pas propre à parer ce coup par des meneés, & par des insultes, comme l'on avoit fait en L'annee 1650. Mais pourtant on usa d'une juste moderation en cette affaire. Car on se contenta de revoquer les donations des biens, dont l'etat Royal ne pouvoit point se passer, comme etoient les metairies du Roy, & ses Possessions rustiques, & celles qui etoient destinées anciennement pour l'Ecurie, la Chasse, les Armeés de Terre & de Mer, & pour les Mines. Outre cela le

Roy

Roy se contentoit de la quatrieme partie des biens, sur quoy l'on n'etoit pas même fort exact. Le Roy même exempta de cette restitution plusieurs personnes, qui avoient rendu de grands services â la Suede. C'est pourquoy quelques uns l'ayant averti, que le Comte Torstensoon avoit des biens sujets à la revocation, il repondit; que quand il en auroit dans la cour du chateau, il n'y toucheroit pas, parce qu'il avoit tres merité du Royaume, & du Roy, & qu'il avoit apris de luy l'art militaire. Et mêmes cette revocation n'alloit pas plus avant, que jusqu' â la mort de Gustave Adolphe, quoy que les trois Ordres souhaitassent, qu'elle s'etendit, jusqu' â l'anneé 1604. en la quelle fut fait le Decret de Norcoping, par lequel on donnoit la nature des fiefs masculins aux biens alienez â titre de donation. Car on estime, qu'il seroit mal fait de revoquer ce qui avoit êté donné par un si grand, si prudent, & si brave Roy, & qui d'ailleurs avoit etendu, si loin les bornes du Royaume. On demandoit aussi le consentement de Christine, pour revoquer les donations, qu'elle avoit faites parce qu'on jugeoit, que c'etoit faire injure â cette Reine, que de casser ce qu'elle avoit fait.

Mais parceque le Roy fut bien tôt envelopé dans une Guerre facheuse, en la quelle on dit, qu'il perit LXXIII. mille Suedois, il n'eut pas le tems de penser â faire d'autres reforma-

ſormations dans l'Etat ; & comme il morut avant la fin de cette Guerre, il eſt incertain, s'il avoit reſolu de faire de plus grands retranchements aux biens de la Nobleſſe. Il eſt pourtant vrayſemblable, que la Paix étant faite, il auroit pû revoquer, une autre quatrieme partie des biens donnez, ce qui eut été aſſez ſuportable â la Nobleſſe, ſi ce n'eſt qu'il eut mieux aimé leur laiſſer ces biens ſous une redevance annüelle. Et par cet expedient ſuivant l'opinion de pluſieurs il eut ſatisfait la Nobleſſe, & il eut tiré un plus grand avantage de ces biens, que s'il les eut rëunis â la Couronne. Mais je ne penſe pas, que Charles Guſtave ſeroit allé ſi avant, qu'on l'a fait dans la ſuite. Car c'etoit un Prince liberal, & qui etoit bien aiſe, que les ſiens devinſſent riches. Il ſçavoit de plus, que pluſieurs avoient bien merité ces donations qu'on ne pouvoit revoquer ſans commettre une eſpece d'Injuſtice & de malhonneteté, Sur tout, ces revocations ne devant ajouter que peu de champs au domaine royal, ni guere augmenter les revenus du Roy. Outre que par ce moyen on eut privé pluſieurs Nobles des revenus, dont ils devoient ſe ſoutenir honnetement. Enfin il ſçavoit, que les plus importantes charges de la Republique, & de la Guerre ne devoient êtré exerceés ni par les Eccleſiaſtiques, ni par les Bourgeois, ni par les Païſans, mais par les Nobles. Et que pour ſe mettre en etat de s'en

bien

bien acquiter ils ont besoin d'avoir du bien, etant tres rare & tres difficile, qu'un pauvre se releve de la bassesse, & se rende capable de grands Employs. Et certes les services rendus au Roy, par un homme de qualité, luy doivent étré plus considerables, que quelques mesures de Bléd.

Ainsi je suis persuadé, que si le Roy eut reussi dans ses desseins, non seulement il eut rendu son Royaume plus florissant, mais il eut accordé de grands avantages â la Noblesse. Car il eût joüi de tant de richesses, qu'il n'eut pas fait grand cas des Revenus des champs de la Suede, & de la Finnonie. Et par cette augmentation de ses biens & de ses Etats, il auroit eu moyen non seulement d'elever plusieurs de ses sujets â des charges honorables, mais aussi de leur faire des presens magnifiques. Et en effet il avoit deja fait diverses donations de la plus grande partie des biens, qu'il avoit conquis dans la Pruse & dans le Dannemarc.

En cet endroit il ne sera pas hors de propos de dire quelque chose des desseins de ce Prince, & de quelle maniere il voulut les mettre ên execution. De tout tems la Suede avoit êté un Royaume pauvre & ses habitans etant enfermés dans le septentrion, ne se soucioient gueres des affaires des autres parties de l'Europe, de même, que dans les autres Païs on ne se mettoit gueres en peine des choses, qui regardoient ce Païs là. Gustave Adolphe fut

le premier, & apres ſa mort les Regents de l'Etat & ſes Generaux qui porterent loin la renomeé de ce Royaume là, & qui luy attirerent tant de conſideration, qu'il pouvoit être d'un grand poids dans toutes les afaires de l'Europe. Mais parce que cette grandeur, où il monta ſi ſubitement ne vint pas tant de ſes propres forces, que de la ſinguliere vertu de Guſtave Adolphe, & de la diſpoſition, où etoient alors les Etats d'Allemagne, les prudents voyent bien, que la face des choſes etant changeé, la Suede ne pourroit ſe maintenir long tems dans le même Etat. Et depuis Charles Guſtave etant General des Armeés d'Allemagne connut, qu'il y avoit deux principaux obſtacles, qui empechoient, que la Suede ne put faire ſes affaires â ſa volonté, & ſuivant ſes Interets. Le premier etoit, que la plus grande partie des trouppes, etoient composeés d'Allemans, ſur les quels on n'avoit pas une pleine authorité & dont l'obeïſſance etoit volontaire. Et le ſecond, que l'on etoit obligé de recevoir de l'argent de la France, les contributions de l'Allemagne, & les finances de la Suede n'etans pas ſufiſantes pour fournir aux frais de la Guerre. Ce qui etoit cauſe, qu'en diverſes occaſions le Soldat ſe revoltant avoit mis les affaires dans un grand danger, & enfin il y avoit lieu de craindre, que la plus part s'ennuyant de la Guerre, qui ne pouvoit finir que par la deſolation de leur Patrie, à la premie-

premiere occaſion ne vinſent â quitter le ſervice des Suedois, & â les laiſſer denüéz de toutes leurs forces. Mais parceque les Suedois ne pouvoient pas ſe paſſer de l'argent de la France, elle les traverſoit toujours en ſecret, lors que leurs Armes faiſoient plus de progres, qu'elle ne l'eut ſouhaité. Et enfin la France etant dechireé, par une Guerre civile, la Suede fut forcée de conſentir à la Paix au grand dommage de Charles Guſtave, qui perdit de belles occaſions de faire paroitre ſa Valeur. Etant donc monté ſur le Thrône, il employa tous ſes ſoins â mettre la Suede en état de pouvoir faire ſes affaires avec ſes propres richeſſes, & de n'étrê pas contrainte de dependre d'autruy, en prenant de l'argent des Princes, auquels on pourroit s'allier.

Pour parvenir â ſon but, il jugea, qu'il faloit comprendre ſous ſon Empire toute la Mer Baltique, ne luy manquant plus rien, que les portes de Pruſſe, & de Curlande. Car il s'etoit proposé d'affoibler Lubec par Wiſmar. Le chateau de Warnemunde preſſoit Roſtoc. Les peages de Colbergve etoient partagez entre les Suedois & l'Electeur de Brandenbourg. Et l'occaſion ſembloit l'inviter à envahir la Pruſſe, les Polonois etant engagéz dans la guerre des Moſcovites & des Coſaques. Et quoy qu'il ſemblat, que c'etoit une grande temerité, qu'un Roy qui avoit acquis depuis peu une Couronne contre le conſentement des Principaux de

ſon Royaume & qui n'ayant point d'enfans etoit aſſis ſur un Thrône encore chancelant, oſat quitter ſes Etats pour s'aller engager dans une expedition au de là de la Mer; il ſurmonta toutes ces conſiderations dans l'eſperance de reüsſir dans ſon entrepriſe. Or il avoit diſposé l'Ordre de cette Guerre de cette façon, que le Comte Wittenberg devoit faire irruption dans la Pologne, & Magnus de la Gardie dans la Lituanie, pour empecher que les Polonnois ne donnaſſent ſecours â la Pruſſe, la quelle le Roy devoit inonder avec la plus grande partie de ſes forces, y etabliſſant le ſiege de la guerre, & ſe contentant d'en eloigner les Polonois, comme avoit fait Guſtave Adolphe. Mais le Roy voyant, que les commencemens de cette Guerre avoient un Succeſs heureux, par le Conſeil du Comte Wittenberg commença â aſpirer â la conqueſte de toute la Pologne, & deja meſme il avoit fait preparer les habits, & les ornamens neceſſaires au Couronnement. Mais le changement des meſures, qu'il avoit priſes, en Suede, & les vaſtes entrepriſes aux quelles il s'engagea, firent avorter tous ſes projets. Et le Roy ſe repentit, mais trop tard, de ce que quittant la Pruſſe il s'etoit tourné du cotè de Cracovie; puis qu'etant dans la Pruſſe il auroit pu êtré maitre des Polonois, & en diſpoſer, comme il eut voulu. Enfin ce qui fit echoüir ſes deſſeins, c'eſt que toute cette entrepriſe, qui avoit êté mal

mal digereé fut executeé avec plus d'impetuosité que de prudence.

Cependant comme il devoit marcher pour une si grande Guerre, il fut obligé d'emprunter sept cent mille ecus, les quels etant bientôt consumez il ne luy resta plus de quoy fournir aux depenses qu'il etoit obligé de faire, Jl n'avoit point d'Alliés, qui pût l'assister de trouppes où d'argent. Sa seule esperance etoit en Cromwel, qui pourtant avoit peine de Soutenir son autorité, quoy qu'il y employat & la force, & divers artifices, & qui n'avoit gueres d'interest aux heureux succés des Suedois.

Au commencement de la Guerre il offensoit les Hollandois, exigeant les peages du côté de Dantzic, de mêmes que les Moscovites ayant reçu sous son protection la Lituanie, dont ils avoient subjuguée une grande partie. Il ne daignoit pas rechercher l'alliance des François, qui avoient de l'aversion pour cette Guerre, comme etant contraire à leurs interests. L'Empereur ne pouvoit que faire tout ce qui dependoit de luy pour traverser cette entreprise, & eloigner un voisinage si perilleux. Tous les Catholiques Romains etoient extrememens animéz contre Charles Gustave craignant, qu'il ne causat quelquel notable prejudice à leur Religion. L'Electeur de Brandenbourg etoit menacé d'un danger imminent. Les Danois etoient gardéz pour le dernier exploit. A quoy il faut ajouter une fierté extraordinaire á l'egard

gard de tout le monde & plusieurs autres choses, qui presageoient une funeste issüe de cette Guerre. Et Slippenbach avoit accoutumé de dire, qu'il seroit fait dans cette entreprise tant de fautes contre les regles de la prudence qu'on en poutroit faire un livre entier. Certes si le desir de combatre n'eut pas armé les Danois avant le tems, Charles Gustave eut peri bientôt dans la Pologne avec toute son armée, qui se diminuoit tous les jours. Or quoy qu'une fortune extraordinaire luy eut fait obtenir une Paix avantageuse avec le Roy de Dannemarc, il luy restoit un si grand nombre d'Ennemis, avec les quels il ne pouvoit ni conclure la Paix, ni faire la Guerre, qu'il n'avoit plus d'autre remede pour se garentir des maux qu'il craignoit que de rompre le traité, qu'il venoit de faire avec les Danois, & se fortifiant dans leurs Jsles de s'y defendre comme il pourroit contre les attaques de ses Ennemis. Mais enfin il en eut été chassé peut être aprés avoir fait de plus grandes pertes, si la mort ne fut venu â propos le delivrer des troubles qu'il avoit excitez, & qui furent ensuite aisement apaisez par les Tuteurs de son fils, les François ne voulant pas souffrir la ruine entiere de leurs anciens alliez, dont ils pourroient avoir besoin â l'avenir.

Au reste la Noblesse de Suede avoit un tres juste sujet de s'affliger de la mort prematureé de son Roy, par ce que cette Guerre etant finie

finie il n'auroit pas manqué, d'etablir un bon Ordre dans ſon Royaume, & de le gouverner avec beaucoup de prudence, & de moderation. Et quand toutes choſes auroient êté bien regleés, ſes ſucceſſeurs n'euſſent pas eu ſujet de rien innover, puis qu'il eſt certain qu'il connoiſſoit fort bien ſes veritables intereſts, & qu'il prenoit ſoin de les avancer autant qu'il pouvoit. Et certes pluſieurs furent ſenſiblement touchez de ſa mort, non ſeulement pour les raiſons, que nous venons d'alleguer, mais auſſi parce qu'il avoit êté enlevé à la Suede dans un temps, où la plus grande partie de l'Europe ſembloit avoir conjuré ſa perte. Au contraire il ne faut pas douter que pluſieurs des Grands ne fuſſent bienaiſes de ſa mort, parce qu'ils craignoient que ſon grand courage, qui ne ſçavoit pas ceder au tems, ne l'obligeat â expoſer le Royaume à de grands dangers. Au lieu que par ſa triſte fin l'envie qu'on portoit à la Suede, fut appaiſeé, & que les Tuteurs du Roy pupille ne jugerent pas, que ce fut une choſe honteuſe d'abandonner les conqueſtes, que Charles Guſtave avoit faites, & de renoncer â ſes vaſtes projets. Jl y avoit mêmes lieu d'eſperer, que pendant une ſi longue minorité, la Suede pourroit augmenter ſes forces & ſes richeſſes. Et comme la famille Royale conſiſtoit en une ſeule perſonne, il pourroit arriver, qu'il auroit moyen de parvenir au but dont nous avons ſi ſouvent fait mention.

Au commencement de l'etablissement de l'administration tutelaire il se forma une dispute sur le testament du Roy, qu'il avoit fait dresser peu d'heures avant sa mort. Par ce testament la Reine etoit mise au nombre des Tuteurs avec le droit d'un double suffrage, & le frere du Roy le Duc Adolphe Jean etoit declaré Connetable & Herman Flemming Thresorier. Mais on contestoit le droit de tous ceux là. Il est vray, que l'on agissoit avec assez de douceur contre la Reine, de la quelle le Comte Slippenbach entr' autres defendoit la cause avec beaucoup d'ardeur. Et comme l'on etoit persuadé, qu'elle avoit l'Esprit bon & doux on ne pouvoit pas sans s'attirer la blame de tout le monde la priver du droit, que le Roy son Epoux luy avoit conferé, & qui ne regardoit que son fils unique. On croyoit aussi, que le Roy, lors qu'il seroit adulte, aprouveroit plus facilement les actes des Tuteurs, si toutes choses se faisoient en presence de sa Mere, & avec son approbation.

Quant à Herman Flemming on le rejettoit sous pretexte des frequentes maladies, dont il etoit attaqué, & qui avoient obligé le Roy defunt de luy donner pour vicaire Gustave Bonde President de la Chambre. Mais la veritable raison, qui faisoit agir les Tuteurs etoit l'Esprit chagrin & incommode de Flemming, qui ne pensoit â autre chose, qu' à la revocation des donations des biens de la Couronne,

& qu'

& qu' aux moyens dont on devoit se servir pour rendre la Noblesse miserable.

Mais on disputoit avec d'autant plus de chaleur sur l'affaire du Duc Adolphe Jean, qu'elle etoit de la derniere importance. Car personne n'ignore, combien est grand le pouvoir de ceux, qui ont les trouppes â leur disposition, combien la Couronne a des charmes, & quels violants desirs elle excite dans ceux, qui trouvent l'occasion de la possèder. Et dans la Suede on ne manque pas d'exemples d'Oncles, qui ont mieux aimé garder pour eux le Diademe, que de le rendre â leurs Neveux. C'est pour quoy il y a bien du danger de confier les armeés â un Prince, qui peut se defaire à son plaisir du seul heretier de la Couronne. Deja mêmes les Païsans disoient dans les Etats à Gothenbourg qu'ils preferoient un homme d'un âge meur, qui etoit en Etat de les defendre, à un Roy Enfant. Mais ces qui les touchoit le plus c'est l'Esprit rebours du Duc, qui se rendoit insupportable â tout le monde, qui donnoit plutôt un soufflet que de l'argent, & qui etoit en horreur â touts ceux, qui les connoissoient. Et comme le Roy connoissoit bien l'Esprit de son frere, & n'etoit pas content de ses manieres, que depuis peu memes il s'etoit faché contre luy pour avoir abandonné le Gouvernement de Prusse malgré les defences, qu'il luy avoit fait, il est vray semblabe, que la

grande

grande maladie du Roy, l'empecha de bien examiner cette affaire.

Quoy qu'il en ſoit, il eſt ſeur, que ce Teſtament avoit eté ſigné par luy peu d'heures avant ſon mort, & apres qu'il eut long tems combattu contre une cruelle maladie parmi des veilles continüelles, & qu'auparavant il ne s'etoit pas mis dans l'Eſprit, que ce fut ſon dernier mal.

Il eſt bien vray, que le Roy n'avoit pas approuvé la conduite de Magnus de la Gardie, le quel il avoit fort blamé dans les lettres, qu'il luy avoit ecrites, & cependant il ne laiſſa pas de l'etablir Chancelier du Royaume. Mais la raiſon, pour la quelle il ſe confioit d'avantage â celuy ci etoit, qu'il etoit l'objet de l'envie des anciennes familles, & qu'ainſi il etoit obligé de chercher tout ſon apuy dans la maiſon Royale.

Mais la principale objection, qu'on faiſoit pour invalider le teſtament etoit qu'il avoit eté dreſsé & composé â l'inſçeu des Etats & ſans leur conſentement, & que dans les affaires concernants le gouvernement du Royaume rien n'eſt valable ſans leur approbation; parceque la Suede n'eſt pas un Royaume patrimonial, mais libre, la Couronne ayant eté volontairement deſereé â Charles Guſtave. Claude Rolamb qui parloit alors pour la troiſieme claſſe dans la Chambre des Nobles etoit un de ceux, qui faiſoit le plus valoir ces raiſons.

Car

Car il etoit persuadé, qu'agissant ainsi il pourvoyoit â la sureté du petit Roy, & qu'il desendoit le Droit du Royaume.

Et comme c'etoit un des plus grands adversaires d'Adolphe Jean, ce Duc tacha de le gagner par de grandes promesses.

Aprés que le gouvernement eut eté etabli, que la Paix fut faite avec tous les ennemis de l'Etat, & que l'on eut renouvellé l'Alliance avec la France, on se proposa de mettre la Suede en bon Etat.

Et dans cette vüe on employa toute sorte de soins pour passer la Minorité en repos, & pour vivre sans danger, en conservant l'autorité du Royaume. A l'egard de l'administration des affaires du dedans, on ne peut pas nier, que quelques uns trouvant une occasion favorable de s'enrichir, ne se soient prevalus des biens de l'Etat, comme ont accoutumé de faire dans tous les Royaumes plusieurs de ceux qui sont dans les emplois publics. Et quoy que le Prince use de toute sorte de precautions pour empecher ces abus, les Ministres ne laissent pas de trouver le moyen de faire de grands profits, sur tout, quand ils colludent ensemble. Ce qui ne doit pas paroitre plus etrange aux Princes de bon sens, que de voir, que les cuisiniers, & ceux qui ont soin de la cave, se rejoüissent quelques fois & font bonne chere aux depens de leur Maitre, les occasions les invitant si souvent â

derober. Il faut aussi avoüer, que pendant une longue Paix on eut deu prendre plus de peine, qu'on ne fit, pour payer les Dettes de l'Etat, pour etablir la milice, pour trouver les moyens d'entretenir les gens de guerre, pour reparer les fortifications, pour retrancher les depenses superfluës, & enfin pour executer la revocation des biens donnez, qui avoit eté resolüe en 1655. & choses semblables. Cependant les affaires du Royaume etoient en assez bon etat pendant ce tems là, le Commerce florissoit, & l'argent rouloit avec assez d'abondance. Mais principalement dans les premieres années l'administration des Tuteurs ne fut nullement blamable, avant que l'on put juger quelles seroient les inclinations du jeune Roy.

Mais on se persuada en suite, que comme le Roy ne faisoit nuls progres dans les lettres, & qu'il ne s'appliquoit point aux choses serieuses, ce seroit un Prince peu habile, qui dependroit entierement du Senat, & qu'il n'entreprendroit rien sans son consentement. C'est pourquoy le Senat ne temoigna plus la même diligence dans les affaires publiques & n'epargna pas les revenus de l'Etat, comme il l'eut pû & du faire, parcequ'il croyoit, que le Roy ayant pris en mains le gouvernement, se soucieroit tres peu de ces choses là, & que l'on ne seroit pas plus obligé de luy rendre conte de l'administration tutelaire, que du tems de

Christi-

Christine : sur tout parce que la Reine Mere avoit eu part au Gouvernement, & que la tutele finie les Tuteurs s'etoient fait donner un temoignage tant du Roy, des Etats, dans le quel il etoit declaré en termes bien concus, que leur conduite avoit été si bonne, qu'elle leur avoit merité des louanges magnifiques.

Mais dans la suite cette administration fut exactement recherchée & severement chatieé pour deux raisons principales. La premiere etoit, que les Tuteurs n'avoient pas pris tout le soin, qu'ils devoient, de faire bien elever & instruire le Roy, qu'ils laisserent croitre dans ses Inclinations naturelles, sans cultiver ses talents, qu'il pouvoit avoir, quoy qu'il ne manquât pas de memoire, & qu'on remarquat dans son esprit une droiture naturelle.

Jls negligerent aussi de luy faire aprendre ce qu'un Prince doit sçavoir pour bien regner, science que l'on ne possede pas en parlant Latin avec elegance, mais qui consiste à connoitre ses Droits, & ceux de ses sujets, le Naturell & l'Inclination de ceux, qu'il doit gouverner, le fort & le foible du Royaume, ses Interest, & ceux de leur Voisins, & ce qu'on doit attendre de leur part de bien, & de mal. Car si un Prince sçait bien toutes ces choses, difficilement pourroit il être seduit par ses Ministres, pour agir contre son devoir, & contre le bien de son Royaume. Or pour s'instruire dans cette sçience, il n'est pas besoin d'un

grand

grand contention Eſprit, & on peut s' y rendre ſçavant ſans entendre le latin. Chacun rejettoit ſur ſon compagnon la faute de cette negligence & ils pretendoient tous être innocens. Edmund Grypenhielm ſon Precepteur s'excuſoit diſant, qu'il n'avoit pu imprimer rien de ſerieux dans l'Eſprit du Roy, qu'il ne penſoit qu' à monter â Cheval, â faire des armes, â tirer des armes à feu, & à joüer, qu'il avoit de l'horreur pour les livres & pour la langue latine. Que le matin il mangeoit trop à dejeûner. Qu' â diné on luy donnoit plus de vin, qu'il n'en devoit boire, en egard à ſon âge, & à ſon temperament bouillant, ce qui etoit cauſe, qu'il dormoit dés qu'il etoit aſſis & qu'il s'ennuyoit dés qu'on le vouloit entretenir de choſes ſerieuſes. Au contraire pluſieurs diſoient, que ce bon homme n'avoit ni aſſez d'addreſſe ni aſſez d'induſtrie pour manier cet Eſprit volage & ardant, & qu'il etoit plus attaché à batir une nouvelle maiſon, & â planter ſon Jardin, qu' à cultiver, & à inſtruire ſon diſciple. Le Roy luy même avoit acoutumé de dire, qu'il avoit eu une joye extreme, lors qu'il avoit donne permiſſion â ſon precepteur d'aller â la Campagne, & d'y prendre ſoin de faire avancer ſon batiment. Car il ſe ſoucioit fort peu, que le Roy aprit quelque choſe, aimant mieux, qu'il demeurat dans l'ignorance, afin de luy êtré d'autant plus neceſſaire, lors qu'il ſeroit grand, & de pouvoir avoir toujours une acces

cés libre aupres de luy, parce que le Roy dés ſon enfance etoit accoutumé à ſa conſervation. Mais le Maitre ſeul n'etoit pas coupable en cette rencontre. Car l'inſtruction qu'on luy avoit donneé pour l'education du Roy, etoit fort defectueuſe, quoy qu'elle eut été dreſſeé par Marthieu Bivenclo, homme docte & prudent. Car outre les autres defauts elle etoit fort longue, & ſi l'on eut executé tout ce, qui y etoit contenu, le diſciple eut été plus capable d'exercer la charge de Profeſſeur extraordinaire d'Upſal que de faire le Perſonnage de Roy Car pour ce qui concerne l'Education des Princes, il faut ſur tout s'attacher â ce qui peut leur ſervir à ſe bien acquiter de leur devoir en qualité de ſouverains. La connoiſſance de pluſieurs autres choſes eſt fort agreable, mais les jeunes Gens de cette qualité n'ont pas aſſez de tems, pour s'adonner â ces ſortes de connoiſſances & tout le monde n'en fait pas ſon plaiſir. Outre qu'on peut les ignorer ſans perdre la louange d'un Roy bon & Illuſtre. Il me ſouvient, que lors que je vis le Sieur Grypenhielm en l'anneé 1670. au mois de May & que je luy demanday, quelle eſperance il avoit du jeune Roy il me dit, que ceux qui croyoient qu'il n'avoit guerre d'eſprit, ſe trompoient extremement. On dit pourtant que le même Grypenhielm aprit au Roy principalement deux choſes. L'une de diſſimuler ſes ſentiments, & l'autre de demeurer ferme dans

ſes opinions. Dès quelles inſtructions l'une n'eſt gueres neceſſaire aux Princes, & l'autre peut luy être nuiſible, s'il n'a pas bien conçu, ni bien examiné l'opinion, qu'il a embraſsé. Quant aux preceptes de morale qu'il luy inculpa, ils ſe reduiſent â ceci, de prier Dieu deux fois le jour, & d'aimer & d'honnorer ſa mere: enſeignemens tres bons â la verité, mais qui doivent être acompagnez de pluſieurs autres, ſi l'on veut, que l'Eſprit d'un Róy ſoit orné de toute ſorte de vertus, veritablement Royales. Si l'on conſidere toutes ces choſes, on ne pourra pas dire, que ce Precepteur ſoit exempt de toute ſorte de blâme. Car ſi en uſant de toute la diligence dont il etoit capable, il ne pouvoit rien avancer aupres de ſon diſciple, il devoit s'excuſer par ecrit devant le Senat, & luy faire connoitre, que ce n'etoit pas par ſa faute, qu'il ne pouvoit pas reuſſir dans l'Education du Roy. Pluſieurs auſſi s'etonnoient, que l'on eut fait ſon Gouverneur Chriſtiern Horn, qui à la verité n'etoit pas un mechant homme, mais qui n'avoit nulle eminente qualité ni les talens neceſſaires pour cet Employ, ſi ce n'eſt qu'on veuille ſoutenir, que pour en être honoré il eſt beſoin d'eſtre ſçavant en l'art de bien boire. Mais l'on attribua cela â la Reine, qui avoit alors beaucoup d'affection pour Horn. Ce qui etant ſçû par Magnus de la Gardie, lors qu'on delibera dans le Senat, quel Gouverneur on donneroit au Roy, il ne

laiſſa

laissa pas de conseiller de s'en raporter au choix de la Reine comme y ayant le plus grand Interest. Et cette Princesse nomma Horn, ce qui surprit & fascha beaucoup le Senat. Enfin on ne peut pas assurer, que les Tuteurs se soient bien acquitez de leur devoir â legard de l'Education du Roy, puis qu'on croyoit, qu'ils avoient suggeré â son precepteur, qu'il luy devoit sufire de l'avoir formé à la pieté, la quelle ils faisoient consister â prier Dieu â genoux, â assister aux predications, â aprendre le Catechisme, & â lire quelques chapitres de la Bible, pretendant qu'il etoit peu important, qu'il aprit les autres choses. Cependant lors que l'on trouvea dans une personne l'ignorance jointe à une Pieté aveugle, on peut par des persuasions le tourner du coté, que l'on veut. Il ne sera hors de propos de raporter ici, que Claude Tot, & Matthieu Bioernclo ayant été Deputez du Senat pour sçavoir, si le Roy profitoit dans les Etudes, lors que deux heures apres ils furent de retour dans l'assembleé, ils representerent avec beaucoup de paroles combien etoit merveilleux les progrez, qu'il avoit fait, & en feliciterent la Reine avec beaucoup de demonstrations de joye, auxquels elle temoigna être extremement sensible. Mais le Senat etant separé, Bioernclo en sortant dit à l'oreille au Secretaire d'Etat Henry Hoghusen, que c'etoit une chose pitoyable, que le Roy n'eut rien apris, & qu'il ne comprenoit

 pas,

pas, comme Grypenhielm pourroit s'excuser de cette negligence. Un jour je disois à un certain Senateur pourquoy il avoit gardé le Silence dans une occasion de cette importance ? A quoy il me repondit ; qu'il n'y avoit point de faute de la part du Senat, parce que l'education du Roy avoit êté confieé, aux cinq premiers Officiers de la Couronne, comme à ses Tuteurs & que si quel qu'un des Senateurs eut voulu dire son sentiment la dessus il auroit êté brusquement repoussé, comme s'il se fut meslé de choses, qui ne le regardoient pas. Mais nean moins quelques Senateurs, entre les quelles etoient Steno Bielke Claude Rolamb, Canut Kurck, dresserent par ecrit une protestation contre la negligence de ceux, qui etoient chargez, de l'Education du Roy, Mais avant de la produire, quelques uns d'eux ayant êté envoyez hors de la Ville pour d'autres affaires, ils ne penserent plus â celle la.

Plusieurs rejettoient la plus grande partie de la faute sur la Mere comme n'ayant pas eu tout le soin qu'elle etoit obligée de prendre pour l'Education de son fils, & comme s'etant persuadeé, qu'elle s'etoit bien acquitée de son devoir â cet egard, si elle avoit eu soin de son manger, de son boire, & de ses habits. Car c'est inutilement, qu'on prend soin des Enfans de ce rang si le pere ou la mere ne partagent cette peine avec ceux, qui en sont chargés de les elever. Quelque fois on est obligé

de

de reprendre ſeverement les Enfans des Roys & mêmes de les chatier. Mais un ſujet n'à nî autorité, ni la hardieſſe d'entreprendre une pareille choſe contre ſon ſouverain, le quel ſoit pour ſatisfaire ſon injuſte reſentiment ou par la ſeduction de ſes flateurs pourroit un jour ſe venger de la ſeverité de ſon education. Mais quelques uns pour l'excuſer diſoient, qu'il ne faloit pas s'etonner, qu'etant femme & jeune, elle ne ſçut pas, ce qui etoit requis pour l'inſtruction & l'education d'un Roy mais quelle avoit chargé de ce ſoin ceux qui avoient été commis pour cela. Que quant â elle, il luy ſuffiſoit, que ſon fils unique vecut, & ſe portat bien, & qu'il ſe fit grand pour pouvoir un jour prendre le ſceptre. Que l'exces d'amour qu'elle luy portoit ne permettoit pas, q'uelle regardat ſon fils avec un viſage ſevere. Magnus de la Gardie n'accuſoit que ſa Mere en cette rencontre, & diſoit, qu'un jour il avoit parlé fortement contre la mauvaiſe education en preſence de la Reine, mais que depuis ce tems là elle avoit demeuré huit jours ſans le regarder de bon oeyl, & qu'elle avoit dit; que ſes freres n'avoient rien apris, & qu'ils ne laiſſoient pas d'étre de bons Princes.

Mais ſans examiner, qui eſt coupable, de cette mechante Education, â la quelle peutêtre tous ont part, il eſt certain, que le bon naturel du Roy, ne fut pas cultivé, comme il faloit, & qu'il n'aprit pas ce que devoit ſçavoir

voir un Prince qui etoit né pour gouverner un ſi grand Peuple. Il etoit même ſi mal inſtruit, qu'il etoit incapable de faire le moindre compliment, ni de s'entretenir avec les Etrangers des choſes, qui entrent dans la converſation ordinaire. Mais il y a bien d'avantage, c'eſt que quoy qu'en ce tems là il ſoit neceſſaire, que dans toutes les Cours on ſçache le François, on avoit negligé de luy enſeigner cette langue, & qu'ainſi il ne pouvoit pas parler avec les Ambaſſadeurs qui n'entendoient pas l'Alleman. Car c'etoit une choſe abſurde d'avoir donné un nommé Gertner de nation un Voigtlandois pour ſon maitre en la langue Françoiſe, quoy qu'il fut le jouet de la Cour, & qu'on ne luy permit pas d'aprocher le Roy pour s'aquiter de ſa charge.

Comme donc ce jeune Roy ayant de l'averſion pour l'etude, etoit entierement adonné aux plaiſirs ou â des violens exercices du Corps non ſeulement on voyoit aupres de ſa perſonne pluſieurs jeunes gens moriginez, qu'il eut deû chaſſer de ſa preſence; mais il y avoit bien de perſonnes ageés, qui s'accommodoient â ſon humeur, pour gagner ſes bonnes graces. De ce nombre etoient Martin Reutercrantz, qui luy aprenoit â monter à Cheval, Woldemar Wrangel, Jean Moerner, les freter Wachtmeiſters, Adam, Jean, & Axel, & pluſieurs de cette ſorte. Ces gens la dans le deſſein qu'ils avoient de pouvoir conſerver

la

la bienveillance du Roy, & d'avoir part aux affaires publiques tachoient de luy inſpirer de la haine pour les Senateurs, & de les luy rendre ſuſpects, comme s'ils s'attribuoient une trop grande autorité, & qu'ils empietaſſent ſur les Droits de la Royauté. C'eſt pourquoy le Roy conçut bientot de l'averſion pour eux & il voyoit avec deplaiſir qu'on les appelloit les Grands, & que quelque fois ils ſe donnoient eux mêmes ce Titre. Il ſe plaignoit auſſi de ce, qu'il le regardoient avec fierté & le mepriſoient le traitant même ſa preſence d'Enfant, oû d'un mot *Goſſe*, qu'on donne en Suede aux enfans du peuple. Ils luy ſuffloient ſur tout â l'oreille, que les Senateurs adminiſtroient mal les deniers publics, & qu'ils les convertiſſoient â leurs propres uſages.

Et ils prenoient occaſion de luy parler de la ſorte, lors qu'ils etoient avec le Roy en Campagne, ils luy faiſoient remarquer les maiſons magnifiques des Grands luy diſant, qu'il n'en avoit point de ſemblables. Et ce qui pouſſoit Reutercrantz â s'en prendre aux Senateurs, c'etoit l'envie, qu'ont acoutumé de temoigner contre l'ancienne Nobleſſe ceux, qui de bas commencemens s'elevent â une grande fortune. Woldemar Wrangel avoit un eſprit mal tourné, & il trouvoit ſon plus grand plaiſir â faire du mal aux autres, â cauſer des querelles, & â inſulter les Gens. Les Wachtmeiſtres etoient ſuperbes, audacieux, malitieux, &

ils croyoient, que les Tuteurs du Roy ne faisoient pas d'eux tout le cas, qu'ils devoient, & enfin ils se persuadoient, qu'il n'y avoit point de meilleur moyen de s'elever qu'en abaissant les personnes plus eminentes.

L'autre raison, qui fut cause du rude chatiment, qu'on fit soufrir au Senat & â la Noblesse etoit la discorde, qui regnoit au milieu d'eux. Car elle diminua beaucoup leur autorité & donna lieu â leurs ennemis communs de se prevaloir de leurs divisions, & de leurs medisances mutüelles, pour les detruire tous. Lors que le Roy eut commencé â se charger du gouvernement, chaque faction parloit mal de l'autre, loüoit ses conseils & ses actions, blamoit la conduite de celle, qui luy etoit opposeé. Ce qui faisoit que ce Prince voyant une egale contradiction, etoit si confus, qu'il ne pouvoit sçavoir, qui etoient ceux, qu'il devoit absoudre, ou qu'il devoit condamner. Et enfin, à l'instigation de leurs Ennemis il se determinoit de ne faire nulle difference entre ces deux factions & de n'avoir nulle estime, ni pour l'une ni pour l'autre.

Pendant le Pupillage de Christine on ne vit point de semblable discorde. Tout se faisoit avec beaucoup d'union, si ce n'est qu'il y avoit quelque emulation secrete entre peu de personnes comme il y en a ordinairement dans tous les Colleges. Mais ce desordre procedoit de deux causes principales. La premiere etoit

que

que les cinq premiers Officiers vouloient gouverner comme etant ſeuls Tuteurs, de même, qu'ils avoient fait pendant la minorité de Chriſtine. Mais le reſte du Senat s'oppoſoit â cette pretenſion comme croyant devoir avoir part â toutes les affaires du Gouvernement, en ſorte que les tuteurs ne pouvoient pas etablir le moindre miniſtre ſans le commendement du Senat. Ce qui cauſoit beaucoup de haine entre les Tuteurs & les autres Senateurs. La ſeconde cauſe etoit, que les Comtes s'attribuoient une prerogative exceſſive & vouloient trop s'elever au deſſus des autres, qui ne pouvant ſupporter leur arrogance avoient contre eux la plus forte haine que l'on ſçauroit concevoir.

Il eſt vray qu'anciennement l'autorité des Comtes etoit fort grande, etant presque ſemblable à celle des Vice-Roys, qui exigeoient des ſubſides des provinces. Mais ce titre ayant été renouvellé du tems d'Eric XIV. les Comtes n'eurent pas plus de privilege, que les autres Nobles, ſi ce n'eſt qu'ils eurent la premiere place dans la Chambre des Chevaliers, & que quelques peu d'eux avoient quelque jurisdiction dans leur Comté. Cependant ce titre rendoit fort fiers ceux qui le poſſedoient de ſorte qu'ils regardoient les autres comme s'ils etoient fort aux deſſous d'eux, & les traitoient avec beaucoup de mepris. C'eſt pourquoy, les Comtes crojoient avoir fait une grande grace au Threſorier Guſtav Bonde, qui

n'etoit que Baron, de l'avoir reçu dans le nombre des cinq premiers Officiers. Les Comtes prenoient par tout la premiere place, & l'audace du jeune Duglas fut si grande, que Simon Helmfeld, General d'Armeé & Gouverneur d'Ingrie l'ayant precedé dans une pompe funebre, il le fit appeller en duel. Mais Helmfeld repoussa fort gravement ce jeune impertinant, disant à ceux, qui luy parloient de sa part, qu'ils devoient obliger cet enfant de se reposer, car pour luy il s'etoit si souvant battu contre les Ennemis, que ses mains couvertes de durillons n'avoient plus de demangeaisons. Les filles des Comtes vouloient êtré traiteés de Demoiselles, au lieu, que les filles des Barons etoient obligeés de se contenter du titre de vierges. Ces pretensions pourtant n'etoient pas sans fondement, & il y avoit plusieurs Comtes, qui avoient beaucoup plus de merites, que les autres. La famille des Brahés avoit toujours êté une des premieres du Royaume, & etoit allieé, avec celle de Gustave. Et Pierre Brahe etoit le plus ancien des Comtes de Suede, le premier dans le Palais des Nobles, il exerceoit la premiere Charge d'Etat, & il etoit estimé le plus riche du Royaume. Charles Gustav Wrangel Connetable se portoit fort haut, à cause de sa reputation, qu'il avoit acquise dans la Guerre, & de l'autorité, que luy avoient donné soixante mille hommes, aux quels il commandoit, jusqu'es

la,

la, qu'il ne cedoit pas mesme â quelques Princes d'Allemagne. Outre qu'il etoit extremement riche, & qu'il vivoit avec beaucoup d'eclat. Otto Gustav Steenbock etoit un Homme d'une singuliere modestie, la quelle recevoit beaucoup de lustre de la gloire, que ses grands exploits luy avoient merité, & du riche mariage, qu'il avoit contracté avec Christine de la Gardie.

Magnus Gabriel de la Gardie avoit en partage toutes les choses, qui sont propres â rendre une persone considerable; des Parens illustres, de grands biens, d'excellentes qualitez de corps & d'esprit, une femme de la Maison Royale, bonne mine, & ensuite il n'y avoit rien de plus magnifique que sa Table, & que son train. Aussi etoit il si orgueilleux, qu'il ne daigna jamais aller visiter ses freres germains dans leur maison. Quant aux autres Comtes ceux de la maison de Lewenhaupt se glorifioient principalement de leur parentage avec la famille de Gustave, les Oxenstiernes du merite du Chancelier Axel Oxenstierne au quel la Suede etoit redevable de la plus grande partie de sa gloire. Les autres qui portoient le titre de Comtes avoient exercé les premieres Charges de la Guerre & y avoient acquis beaucoup d'honneur & de richesses, comme Gustave Horn, Laurent Kagge, Tot, Banner, Torstenson, Konigsmarc, Wittenberg, Duglas, Lillie.

Mais

Mais la plus grande partie de la haine & de l'envie avoit pour objet Magnus de la Gardie, dont la famille etoit regardeé de travers par les anciens gentils-hommes, parce que n'y ayant que peu de tems, qu'elle avoit été transporteé de France en Suede, elle etoit parvenüe â une si grande elevation, que ceux qui ne sçauroient voir le bonheur des etrangers sans envie, etoient egalement eblouis & choquez de l'eclat de ses richesses, de son autorité, & de ses rares qualitez. Or comme sa charge de Chancelier l'engagoit à prendre connoissance de plusieurs affaires du Gouvernement & sur tout de celles, qui se traitoient avec les Etrangers, & qu'il etoit doüé d'une merveilleuse presence d'esprit, & d'une rare Eloquence, il luy etoit aisé de refuter ceux, qui s'opposoient à son sentiment. Ce qui faisoit croire â plusieurs, qu'il vouloit s'attribuer tout le Gouvernement & s'elever extremement au dessus de tous les autres Senateurs. C'est pourquoy quelques uns d'entr'eux resolurent de s'unir ensemble pour le contrarier & s'opposer à son autorité. Et cette division eclata principalement lors, qu'on commença â traiter de l'alliance avec la France. Car le Comte de la Gardie, en avoit dresfé les articles dans la Chancellerie, & les avoit fait lire dans le Senat, comme s'il etoit assuré, que tous les Senateurs y donneroient leur consentement. Mais Sten Bielcke, Canut Kurc, Claude Rolamb,

lamb, Matthieu Bioernclo, & Jean Gyldenſtiern s'oppoſoient au Traité, & voulurent être plus amplement informez des raiſons de cette Alliance.

Et le Comte leur ayant dit quelques paroles facheuſes, ils luy repondirent ſur le même ton, & entr' autres Jean Gyldenſtiern temoigna beaucoup de chaleur â cette rencontre, y etant pouſsé par diverſes paſſions, & ſur tout par l'ambition & par le deſir de s'acquerir par ce moyen de l'autorité. Outre que depuis long tems il avoit de l'averſion pour les Comtes, la quelle procedoit principalement du ſujet, que je vais rapporter. Hedwige Stenbock fille du Comte ayant été reçüe parmi les filles de la Reine, pretendoit preceder Ingueburg Gyldenſtiern, ſœur de Jean, qui etoit plus agée qu'elle, & qui avoit deja demeuré pluſieures anneés à la Cour. Ce different etant parvenu à la connoiſſance des Tuteurs, comme ils vouloient favoriſer celle des deux, qui appartenoit â une perſonne de leur Corps, ils obligerent la Reine de donner preſeance â la Stenbocke. C'eſt pourquoy Gyldenſtiern quitta d'abord la Cour ſuivant le deſir de Jean, & George ſes freres, & Jean proteſta avec ſerment, qu'il ſe vengeroit de cette injure contre tout l'Ordre des Comtes. Mais ce qui obligea Bioernclo de ſe joindre à cette faction, & de l'aider de ſes conſeils (quoy qu'il fut un client de la maiſon de la Gardie, & qu'il eut été

Precep-

Precepteur du Comte,) ce ſut, que Comte Magnus le regardoit comme ſon domeſtique, & le traitoit avec mepris, & avec moquerie, comme etant ſorti d'une baſſe Extraction, ſçavoir d'un pere meusnier. Ce que Bioernclo ne ſoufroit qu' avec beaucoup de peine, depuis qu'il avoit êté elevé â la dignité de Senateur. A l'egard des autres trois je n'ay pas decouvert, qu'il y eut des raiſons particulieres qui les obligeaſſent d'en uſer de la ſorte, & je crois, qu'ils agiſſoient ainſi dans la vüe du bien public. Car ils craignoient que cette Alliance n'entrainat la Suede dans des mechantes affaires, & qu'ils jugeoint, qu'il ne ſeroit pas avantageux à ce Royaume de ſe jetter ſans neceſſité dans les embarras de la Guerre, & qu'on pouvoit demeurer en repos, jusqu' à ce que l'on vit, quel train prendroient les affaires de l'Europe, & que cependant on pouvoit diſpoſer toutes choſes pour prendre le meilleur parti. Mais le Comte etoit perſuadé, que la maiſon d'Auſtriche & la France etant entreés en guerre l'une contre l'autre il ſeroit impoſſible, que les Suedois demeuraſſent en repos; & que lors que la Guerre auroit commencé, on trouveroit plus d'apuy, & de ſecours parmi les Francois que de l'autre coté. Et en effet, ceux de la maiſon d'Auſtriche temoignoient d'avoir peu d'inclination & de confiance pour les Suedois. Car apres que Baſſerode Envojé de l'Empereur eut conclu un traité d'Al-

d'Alliance â Stocholm, il refuſa de le ratifier à Vienne, quoy qu'Eſaïe Puſendoff Envoyé de Suede s'y fut employé avec beaucoup de ſoin. Ce qui faiſoit juger, que la maiſon d'Auſtriche etoit perſuadeé, que ſes Interets ne s'accordoient pas avec ceux de la Suede. Cette même queſtion fut miſe ſur le tapis, apres que Charles XI. eut pris en main le Gouvernement de ſes Etats. S'agiſſant de ſavoir, ſi l'on devoit faire la Guerre â l'Electeur de Brandenbourg. Car l'Alliance de France portoit, que ſi quelqu'un des Princes d'Allemagne ſe meloit de la Guerre des Pais-Bas, & que ſi par voye de la douceur, ou par des exhortations amiables on ne pût l'obliger â demeurer en repos, il ſeroit attaqué par les armes des Suedois. Et l'on diſputoit alors; ſi le cas enoncé dans ce Traité etoit arrivé ou non. Ceux qui tenoient l'affirmative etoient Pierre Brahe, Charles Guſtav Wrangel, Magnus de la Gardie, Nicolas Brahe, Benoit Horn, Guſtave Banner, & pluſieurs autres, Mais les ſusnommez StenBielke, Rolant Kurc, Jean & George Gyldenſtiern, & quelques autres etoient d'un Sentiment contraire. Cependant l'avis des premiers prevalut par le nombre des ſouffrages, & parce que le Roy ſe rengea de leur cotè. Et comme l'on avoit accepté deux cens mille ecus, qui avoient été offerts par Feuquiers Amballadeur de France, il falut executer le Traité. Que ſi l'on examine les raiſons,

qui

qui obligerent le Comte de la Gardie & ceux de ſa faction de ſouhaiter l'Alliance avec la France, & enſuite de vouloir, qu'on prit les armes contre l'Electeur de Brandebourg, on n'enpeut pas juger autrement, que de penſer qu'outre les conſiderations qu'ils alleguoient en public, il y en avoit une autre ſecrete; ſçavoir qu'on vouloit embaraſſer le Roy dans une longue Guerre afin qu'il eut beſoin du conſeil des anciens Senateurs ſans qu'il eut aſſez de loiſir d'examiner leur Adminiſtration, ſur tout le Roy faiſant paroitre beaucoup de fierté & d'obſtination â ſoutenir l'opinion, qu'il avoit embraſſeé. Que ſi la guerre luy fourniſſoit, quelque occaſion de ſe transporter hors du Royaume, le Gouvernement demeureroit par devers eux, & que quelque accident infortuné pouvoit empecher, qu'il ne retournat jamais dans ſon Royaume, & par ce moyen ils parviendroient â l'Interregne, qu'ils avoient ſi long tems ſouhaité. Mais parceque cette Guerre eut un ſuccés malheureux, & que les dettes, dont la Couronne etoit auparavant chargeé devinrent plus grandes, il y avoit bien lieu de craindre, qu'un terrible orage ne tombat bientôt ſur la Tête du Senat, & de la Nobleſſe, le quel eut pu être evité, ſi l'avis contraire l'eut emporté, ſçavoir de n'embaraſſer la Suede dans la guerre, que dans une extreme neceſſité.

Pendant que le Senat etoit de cette maniere divisé en divers partis, le tems s'approcha, auquel le Roy devoit se charger du Gouvernement. Et alors les uns & les autres tacherent de gagner les bonnes graces du Roy, & de noircir leurs adversaires. Or comme les Senateurs s'entredechiroient par des Medisances & des Injures, le Roy ne sçavoit à qui il devoit ajouter foy, & enfin se defiant de tous, il commença â preter l'oreille â quelques personnes de basse condition, les quelles esperoient se pouvoir elever â un rang d'autant plus haut, que les Senateurs seroient abaissez plus profondement. Or quoy qu'il y eut encore une espece de Senat dés que le Roy entra dans le Gouvernement, il s'eleva une nouvelle espece de Ministres, qui s'attribuoient peu â peu toutes les affaires du Royaume, parceque le Roy ne vouloit pas raporter toutes les affaires au Senat, mais il en vouloit resoudre quelques unes dans son Cabinet, où il appelloit pour Conseillers Grypenhielm qui avoit autrefoy êté son Precepteur, & qui alors etoit Baron & Senateur. François Jol Oërnsted, Henry Hoghusen, & Eric Lindenschild. Le premier etoit comme le Directeur. Le second expedioit les affaires d'Allemagne, le troisiéme les autres affaires etrangeres & le dernier etoit chargé de celles du Royaume. Le Premier n'avoit ni assez d'Esprit, ni assez d'assiduité, & de vigilance pour conserver long tems un poste de cette

 impor-

importance, & il fut bien tot ſuplanté par Lindenſchild, le quel pourtant n'avoit eû accés aupres du Roy, qu' â la recommendation de celuy là, & dont il eſperoit ſe ſervir pour ſe ſoulager, lors qu'il ſe verroit accablé d'affaires. Le ſecond comme Secretaire d'Etat avoit manié long tems les affaires d'Allemagne, dont il s'etoit acquis quelque connoiſſance. Mais d'ailleurs il ne conſeilloit au Roy, ſuivant la coutume des Gens de Cour, que les choſes qui etoient de ſon gout, & il n'oſoit pas luy repreſenter ce, qui pouvoit être avantageux au Royaume, de ſorte, que cet Oernſted, comme auſſi le Medecin Watrang paſſoient dans le Royaume de Suede pour les plus timides de tous les hommes. Au reſte il ne ſe mettoit gueres en peine, comme alloient les affaires publiques, pourveuque les ſiennes fuſſent en bon Etat. Hoghuſen etoit un honnet homme, qui ne ſe faiſoit aucuns ſcrupules, ecrivant tout ce qu'on luy ordonnoit, ſans y faire aucune difficulté, ni y oppoſer aucune reflexion, employant le tems, qu'il avoit de reſte, â boire du meilleur vin. Mais il faut tracer avec plus de ſoin le portrait de Lindenſchild, comme ayant êté un des principaux Auteurs de cette piece. Ce perſonage s'etoit elevé en inſtruiſant des Enfans, jusques là, qu'on le donna â Guſtave Carlſon, fils naturel du Roy Charl Guſtave, pour l'accompagner dans ſes voyjages, ou il eut belle oc-

caſion

casion de faire des progrés dans la politique.

Il avoit assez d'erudition, & en egard â la porteé des Suedois il pouvoit tenir rang parmi les sçavans. Il avoit aussi quelque talent pour la poesie.

Il n'etoit gueres profond dans les sciences, mais il etoit capable de soutenir avec des raisons specieuses le parti, qu'il prenoit.

Le principal de ses livres, & celuy, dont il avoit tiré sa politique, etoit l'Argenis de Barclay, qu'il sçavoit par cœur, & duquel il avoit puisé l'Inclination pour une Monarchie absolüe, & les regles pour l'etablir.

Il en avoit même mis en langue Suedoise quelques chapitres, qui pourroient servir à son intention, ou les avoit fait traduire par d'autres, & les ayant leus au Roy les luy avoit fort recommandéz. Au reste il avoit beaucoup de jugement, il concevoit promptement les affaires, & les touchoit par ecrit avec facilité. Il etoit gay & insatigable, & il sçavoit s'accommoder si adroitement aux Inclinations du Roy, que personne n'eut autant de pouvoir que luy sur son Esprit.

Il etoit aussi adroit â s'acquerir l'affection des autres. Quoy qu'il fut accablé d'une grande quantité d'affaires, & de gens qui s'addressoient â luy, il les recevoit assez honnêtement. Il y en avoit mêmes plusieurs, qui par son intercession obtenoient tout ce qu'ils pou-

voient ſouhaiter, quoy qu'il s'agit des choſes de grande importance; & il recevoit d'eux de grandes recompenſes. Sans paſſer pour un homme avare ni intereſsé. Car il ne prenoit pas des preſents de toute ſorte de monde, il donnoit liberalement ce, qu'il avoit reçu, & il traitoit ſes amis avec beaucoup de magnificence. Et comme il avoit la maladie de batir de magnifiques maiſons, & de beaux Jardins, cela fut cauſe qu'il n'amaſſa pas des richeſſes & qu' enfin il ne laiſſa aux ſiens; que le ſuperbe Titre de Comtes, & pour tout bien un heritage chargé de pluſieurs dettes. Il avoit toujours eu un grand deſir de s'elever & il y avoit long tems, qu'il avoit dit dans ſes entretiens ordinaires que les anciennes familles avoient aſſez tenu le premier rang; & qu'il etoit tems, que luy & ſes ſemblables tachaſſent de ſe tirer de la baſſeſſe & de monter plus haut. Et parce qu'il ne pouvoit parvenir â ſon but ſans les ruiner; non ſeulement il temoigna une haine extreme contre l'ancienne Nobleſſe, mais auſſi aprés que le Roy eut commencé â l'ecouter favorablement il luy inſpira une extreme averſion contre le Senat; & les anciennes familles, & un ardent deſir de commander abſolument, & de s'attribuer la diſpoſition de toutes choſes. Et certes l'ancienne Nobleſſe a raiſon de regarder & deteſter Lindenſchild comme l'un des principaux Auteurs de ſa ruine.

Or

Or comme Grypenhielm n'etoit pas capable de faire toutes les fonctions de premier Ministre, ainsi que j'ay dit, Magnus de la Gardie crut, qu'il pourroit remplir dignement cette place, & fit tout ce qu'il pût pour pouvoir occuper ce poste, du quel il etoit fort pres â cause de sa charge de Chancelier. Il auroit eu les qualitez necessaires pour se bien acquiter de cet employ, s'il eut été laborieux & assidu, & s'il eut voulu se priver des plaisirs & s'asservir à être toujours auprez du Prince, etant d'une absoluë necessité, â cause de sa jeunesse, qu'il ne fut presque jamais abandonné de son premier Ministre. Pour venir â ses fins il rendit tout le Senat suspect au Roy, afin qu'il dependit de luy seul. Mais ceux qui pendant la Minorité du Roy avoient eté d'une faction contraire faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour le detruire, dans l'Eprit du Roy & affectoient de publier, que par les mauvais conseils il avoit jetté le Roy au commencement de son Gouvernement dans l'embaras d'une facheuse & malheureuse Guerre. Et pendant la Dieté d'Upsal tenüe en 1675. on jetta des billets dans la Chambre des Nobles, où on avoit ecrit: que le Roy devoit se garder du Senat, puis qu'on y deliberoit des choses contraires â sa sûreté. Sur quoy Magnus de de la Gardie s'emporta fort dans le Senat contre les Auteurs de cet ecrit, dans le quel il pretendoit être attaqué, & il dit de grosses in-

jures contr' ceux, qui osoient l'accuser de semblabes choses. Mais Rolamb & Canut Kurc luy dirent, qu'il pouvoit bien se passer de tenir ce langage, & que si l'on les obligeoit â deposer la dessus en conscience, on verroit que la chose etoit veritable.

Mais Magnus de la Gardie ayant voulu â cette occasion leur faire un procés, ils se defendirent, disant, qu'ils n'etoient pas ses accusateus, mais seulement temoins des choses qui etoient de leur connoissance. Et ainsi cette âfaire n'alla pas plus avant. En suite Jean Gyldenstiern assura le Roy, que ces deux personnages avoient voulu à sa persuasion, ruiner, le Comte de la Gardie, par un parjure, afin qu'il put juger par là, quelle sorte de gens c'etoient. Et par cette addresse il les rendoit suspects au Roy, & detruisoit les ennemis. Il est vray, que Magnus de la Gardie, avoit dit dans le Senat, qu'il faloit oter ce jeune homme du milieu d'eux. Et le même avoit accoutumé de dire, que les Rois de Suede dans leur jeunesse etoient comme des Lioneaux, avec les quels on peut se joüer, mais que lors qu'ils devenoient grands, les ongles leur croissoient, & qu'ils faisoient des blessures dangereuses. Les mêmes Senateurs, & quelques autres, qui pendant l'administration tutelaire croyoient que leur conduite avoit etè innocente, avoient fait ordonner par les Etats du Royaume que les Commissaires nommez par l'assembleé s'informeroient

meroient diligement, comme les Revenus de la Couronne avoient été emplojez pendant la minorité. Et ils esperoient, que par ce moyen ils detruiroient le Comte de la Gardie, & ils s'acquireroient une grande autorité si l'on verifioit, qu'ils n'avoient point profité des biens de la Couronne, & qu'ils s'etoient opposez â ceux, qui les vouloient depenser trop liberalement.

Et parceque plusieurs autres, sur tout Christophle Gyldenstiern Colonel du Regiment des Gardes disoient tous les jours au Roy qu'il paroissoit clairement, que les Revenus du Roy avoient été mal administrez pendant sa minorité, en ce que, lors que la guerre commença, on manquoit de toutes choses necessaires pour l'entreprendre, il est clair, qu'il n'etoit pas difficile de chasser la Gardie du Gouvernement, sur tout à cause, que le Roy n'aimoit pas de voir continuellement autour de soy un homme de si grande autorité & gravité, & qui par sa presence sembloit luy reprocher que ses divertissements & ses manieres etoient si dereglées, qu'elles ne convenoient point â une personne elevée à la dignité Royale. Mais la Gardie se voyant exclus de la direction des affaires civiles, & connoissant, que le Roy n'estimoit, que les personnes propres â la Guerre, il vouloit aussi faire le Soldat pour recouvrir le credit, qu'il avoit aupres de ce Prince. C'est pourquoy il entreprit de defendre la We-

ſtrogothie & le Païs de Bahus contre les Danois, quoy qu' autrefois le Roy Charles Guſtave eut êté mal ſatisfait de la maniere, dont la Gardie avoit fait la Guerre dans la Livonie. Cependant en 1676. il fut aſſez heureux dans ſes expeditions. Mais l'anneé ſuivante ayant êté battu par les Danois â Udevalle, il perdit entierement le credit, qu'il pouvoit avoir auprès du Roy. Et comme en prenant le parti des armes, il s'etoit depoüillé de la charge de Chancelier, il fit ce qu'il pût pour obliger le Roy â la luy rendre. Mais ſes envieux ne manquerent pas des moyens pour l'en eloigner. Ainſi le Senat etoit comme ſans Tête & ſans Bouche, & les Ennemis de de la Gardie furent contraints d'avoüer, que le Senat etant privé de ce chef, n'avoit plus moyen de pouvoir ſoutenir ſon autorité.

Apres que le Roy eut commencé la Guerre, contre le Dannemarc pendant qu'il etoit en campagne toutes les affaires publiques furent expedieés par les trois Secretaires ſusnommez, Oernſted, Hoghuſen & Lindenſchild, auquel on joignoit Jean Reenſchild, comme Son-Lieutenant. Cette forme de Gouvernement deplaiſoit d'autant plus aux Senateurs, que le Roy les blamoit & les reprenoit aigregrement, lors qu'ils deſapprouvoient ſes desſeins, ou qu'ils entreprenoient de luy repreſenter quelque choſe qui n'etoit pas de ſon gout.

Jean

Jean Gyldenſtiern s'offrit de s'employer â detruire ce conſeil des Senateurs (car c'etoit le nom qu'on luy donnoit) & d'aller trouver le Roy pour luy perſuader de caſſer ce conſeil privé, & de ſe ſervir de celuy du Senat. D'autre part Oernſted & Hoghuſen travailloient de leur coté pour empecher, que Lindenſchild ne ſe rendit maitre de toutes les affaires. Ce qui donna bien de la joye aux Senateurs, qui ignoroient le motif, qui le faiſoit agir. Cependant Gyldenſtiern avoit bien d'autres penſeés. Car il n'avoit point d'autre deſſein que de faire en ſorte, que le Roy venant â perir on retablit le Gouvernement du Senat & des Grands du Royaume. Et pour parvenir à cette fin, il jugeoit qu'on devoit abandonner les Provinces d'Allemagne, qui attiroient de tems en tems tant d'affaires facheuſes â la Suede, & qu'il faloit travailler à joindre la Norwegue, â la Suede ; ce qu'on pouvoit faire avec d'autant plus de facilité, que la langue & les mœurs des habitans de ce Païs là ne ſont gueres differentes de celles des Suedois, & qu'ils s'ennuyent de puis long tems du joug des Danois & que ſi ces deux Nations etoient uniés enſemble, elles pourroient ſe mettre en Etat de ne pas craindre les attaques des Etrangers. Et qu'alors il ne faudroit pas penſer â acquerir de nouvelles Provinces, dont on ne retire aucun avantage & qui ſont cauſe, qu'il ſe repand beaucoup de ſang : mais qu'il ſeroit plus expedient de fai-

re fleurir la Navigation & le Commerce, & de jouïr dans un profond repos des commoditez, & des biens, que Dieu avoit accordez â cette peninſule ſeptentrionale, ſans ſe mettre en peine de ce, qui ſe fait dans le reſte de l'Univers. Apres quoy ces deux Nations jointes enſemble pourroient mettre en Mer une ſi grande flotte, que les autres peuples ſeroient obligez d'avoir beaucoup d'egard pour elles. Or ce qui avoit èté cauſe, que cet esprit ambitieux, turbulent & malitieux avoit formé ce deſſein, c'eſt qu'il s'etoit perſuadé, que le Roy ètoit incapable de regner, & qu'il ſeroit toujours tel. C'eſt pourquoy il faloit faire en forte, qu'il ceſſat bien tot de vivre; & il avoit reſolu de luy donner des conſeils, qui ſeroient bientot cauſe de ſa mort. Et comme il n'y avoit alors que ce Roy, qui eut Droit â la Couronne, il esperoit pouvoir perſuader facilement aux Etats de ne plus choiſir de Roy, mais de ſe contenter d'être Gouvernez par les Senateurs, en leur mettant devant les yeux combien d'argent ils avoient depensé, & combien ils avoient versé de ſang pour ſatisfaire l'ambition de leurs Rois, & quel ſeroit le bonheur de la Suede ſous le doux Gouvernement du Senat lié par les Loix, & qui n'auroit point d'autre but, que le bien du public. Que pour conſerver les Etats, quils poſſedoient en Allemagne, on employoit des ſommes conſiderables toutes les anneés, ſans que cette depenſe leur produiſit d'autre

d'autre fruit, que l'envie de leurs voisins, & la dure necessité de s'engager dans plusieurs affaires dont la Suede pourroit bien se passer. Qu' ainsi la Suede se delivreroit d'un pesant fardeau en perdant ces Etats, & en se contentant de ses bornes naturelles, qu'on pourroit conserver facilement sans craindre aucun peril de la part des Etrangers. Outre qu'il n'y avoit nulle apparence, que l'envie prit jamais qui que ce soit d'entreprendre des expeditions contre la Suede où l'on ne pouvoit gagner que des coups. Mais que si au lieu des Provinces d'Allemagne la Norwegue pouvoit être unie â la Suede; ces deux Nations feroient comme un monde separé dans le Septentrion & qu'alors le commerce de Suede se pourroit augmenter considerablement sur tout, s'il n'etoit pas necessaire d'imposer des depenses des Rois. Comme dont ce projet etoit du gout de la Noblesse, & qu'il devoit être approuvé par les Bourgeois, qui pourroient par ce moyen augmenter leur commerce, & par les païsans, dont les charges seroient diminueés, il jugeoit qu'il etoit aisé de disposer les choses en sorte, qu'il put reussir, le Roy n'etant plus au monde.

Et pour en venir â l'execution Jean Gyldenstiern avoit taché de mettre de son parti entre autres Canut Kurck & Claude Rolamb. Mais parcequ'ils connoisoient son esprit trompeur & malicieux, & qu'ils ne se fioient point â luy, ils ne voulurent pas l'ecouter. Comme

me

me donc il leur avoit decouvert ſa penſeé, & qu'il craignoit, qu'ils ne la revelaſſent au Roy s'ils pouvoient s'en aprocher, il tacha de les rendre ſuſpects â ce Prince, & de leur attirer ſa haine, en luy diſant beaucoup de mal d'eux pour empecher par ce moyen qu'il ne ſe fiat pas â ce, qu'ils pourroient luy rapporter.

Mais ſi le Roy eut ſçû le detail de cette Intrigue, il n'eut eu garde de leur temoigner tant d'averſion.

Gyldenſtiern etant arrivé au camp du Roy, ſon premier ſoin fut de tromper Lindenſchild, & de luy perſuader, qu'il etoit ſon plus fidele Ami. En agiſſant ainſi il ſuivoit ſon inclination naturelle, car ſon ordinaire etoit de faire mille careſſes â ceux, qu'il haïſſoit le plus, & de confirmer par d'horribles ſerments les choſes obligeantes, qu'il leur diſoit. C'eſt pourquoy Feuquiers Ambaſſadeur de France avoit accoutumé de dire, que Jean Gyldenſtiern aſſeuroit toujours qu'il etoit honneſte hômme, mais qu'il ne pouvoit le prouver que par le temoignage du diable.

Par ces manieres flateuſes il gagna ſi bien l'affection de Lindenſchild qu'il fit ce qu'il peût pour le mettre bien dans l'Eſprit du Roy Outre que Lindenſchild etoit perſuadé, que Gyldenſtiern etoit Ennemi capital de Magnus de la Gardie, le quel deſiroit de perdre toutes les perſonnes nouvellement eleveés aux dignitez. Ainſi dans peu de tems Jean Gyldenſtiern occupa

cupa la premiere place dans la bienveillance du Roy, qui etant jeune, & ne se mefiant pas de luy, se laissa facilement gagner le cœur par cet homme adroit & artificieux, qui approuvoit & loüoit tout ce, qui pouvoit luy plaire, qui etoit attaché jour & nuit â ses affaires, &, ce qui est le principal, qui declamoit d'ordinaire contre le Senat avec beaucoup de vehemence. Apres dont que Gyldenstiern eut observé avec soin les Actions, & les Inclinations du Roy, que ce Prince s'exposoit â toute sorte de dangers avec beaucoup d'intrepidité sans menager sa vie, ni espargner son Corps, & se laissoit facilement persuader toutes choses par ceux, qui avoient quelque pouvoir sur son Esprit, il conçut bientot l'esperance, que le Roy periroit dans cette Guerre, & que de luy même il se porteroit où l'on souhaitoit, â quoy il etoit resolu de contribuer de son coté tout ce qui pourroit hater un Evenement si desiré. Et certes si l'on considere exactement, comme la guerre en Scanie â été conduite, on verra clairement que toutes choses y furent entreprises â contretems, comme si l'on avoit dessein, qu'elles eussent un mauvais succés, & on aura peine à croire, que de fautes si grossieres ayent été faites par une pure imprudence. Pour eclaircir ceci, je toucheray les principaux Evenemens de cette Guerre en peu de mots. Apres que le Roy eut laisé la Scanie en 1676. â cause de l'irruption

ption des Danois, il ramassa toutes les forces de Suede, & en faisant luy même la revüe de son Armeé â Liungby village de Smalandie, on y conta quatorze mille hommes. Un Detachement de quelques mille sous la conduite de Pontus de la Gardie, & d'Ebbe Ulfeld prit le chemin de la Bleckingue en marchant le long du Rivage de la Mer. Les maximes de la Guerre vouloient, que la principale Armeé agit de concert avec ce detachement, afin qu'en même tems on put faire irruption dans la Scanie & surprendre l'Ennemi entre ces deux Armees.

Cependant on negligea cela, & ce corps separé, n'arriva que fort tard en Scanie, & apres la bataille donneé â Lunden. Et ainsi il ne fit autre chose, que de se detruire dans un long chemin. Les maximes de la Guerre demandent aussi que si l'on veut attaquer les Ennemis dispersez en divers logemens, on marche contre eux avec rapidité, & sans bruit, & que l'on se place au milieu des endroits, où ils sont logez, afin qu'ils ne puissent se joindre. Mais Jean Gyldenstiern qui dirigoit toute l'expedition fit publier par toutes les chaires des Temples de Smalande, & des frontieres de Scanie un ordre, portant que les Païsans eussent â porter des provisions & du fourage pour la nourriture de l'Armeé. Et quoy que pour se moquer des Danois le dimanche suivant il eut fait revoquer cet ordre, ils etoient

pour-

pourtant aſſez avertis de ſe tenir ſur leurs gardes pour n'etré pas attaquez â l'improviſte.

C'etoit auſſi contre la coutume de la Guerre, de faire allumer de grands feux pendant la nuit â Marcaryth, pres des frontiers de la Scanie, comme ſi l'on avoit deſſein de donner un ſignal aux Danois pour les avertir de l'arriveé de l'Armeé Suedoiſe apres que l'on eut fait irruption dans la Scanie par le chemin de Marcaryth la raiſon voulut que l'on prit le chemin à la gauche pour aller droit â Malmoe, afin de ſeparer les trouppes des Ennemis, & les empecher de pouvoir ſe retirer â Landscron comme auſſi pour les forçer de donner Bataille, pendant que les Suedois etoient frais & vigoureux. Mais on alla du coté droit à Helſingbourg pour profiter du Butin, qu'on eſperoit d' y trouver, & pour empecher, que les Danoies ne traverſaſſent l'Oreſund, quoy qu'ils euſſent communication avec la Seelande par Landscron. Et par ce detour on donna tems au Danois de ramaſſer leur Armeé, & de pouvoir reſiſter aux Suedois. Ceux ci donc furent obligez de camper â Borslef lieu incommode & marecageux, où les hommes & les cheveaux ne pouvoient marcher, ſans avoir de la boüe jusqu'aux genoux, & où ils ſejournerent dix jours n'ayant ni pain, ni ſel, ni biere, & etant obligez de ſe nourrir de chair demi bruleé & de boire de mechante eau.

Ce

Ce qui causa des maladies â la plus grande partie de l'Armeé, dont plusieurs moururent. De là on transporta le Camp â Harrigue pres du ruisseau de Kievelingen dans une campagne ouverte, où l'Armeé s'arreta un Mois entier, etant exposeé, pendant ce tems là, aux incommoditez du froid & de la disette, qui en emporterent une partie, & rendirent les autres inutiles au combat. Au lieu que les Danois etoient de l'autre coté de la riviere dans un Camp commode, & où ils avoient abondance de toutes les choses qui pouvoient leur êtré necessaires. Comme donc les choses etoient en tel Etat, qu'il faloit, ou que les Suedois perissent sans avoir rien entrepris, où qu'ils s'en retournassent en Suede, où bien qu'ils hazardassent la Bataille; on proposa dans le conseil de Guerre quel parti il faloit prendre en cette occasion. Le premier etoit contraire à toute sorte de raison tous les Generaux d'un commun consentement conseilloient le second; ne trouvant pas à propos, de donner Bataille. Car ils disoient que Malmoe n'etoit pas encore dans la necessité, pendant que l'Armeé pouvoit être renforcée par des nouvelles recrües. Que les Ennemis etoient beaucoup plus forts, & que si l'on hazardoit un comcombat, on exposeroit à des grands dangers, & la Couronne, & la vie du Roy. Or Jean Gyldenstiern avoit fait en sorte, que Jean Wachmeister fut appellé au conseil, quoy qu'il servit

ſervit dans la flotte, n'ayant jamais fait la charge de Capitaine. Celuy ci opinant le dernier ſe mit â declamer, quel des honneur ce ſeroit, ſi les Suedois comme deslaches & infames tournoient le dos a leurs Ennemis, & n'oſoient pas une ſeule fois venir aux mains avec eux. Et entre autres choſes, il tint ce diſcours qui penetra profondement le cœur de tous ceux, qui l'entendirent. Que quoy qu'il n'eſtimat rien tant dans le Monde, que la Perſonne du Roy, qu'il aimeroit mieux le raporter mort dans ſa Tente, aprés qu'il auroit combatu vaillamment, que de le voir retourner en Suede de cette maniere. Ce ſentiment fut ſuivi par Gyldenſtiern & pour avoir pluſieurs perſonnes qui appuyaſſent ſon avis, il fit entrer dans l'aſſembleé tous les Colonels, qui de peur de paroitre timides, approuverent ce conſeil chaud & dangereux, comme n'etant pas reſponſables du mauvais ſuccés, dont il pouvoit être ſuivi, & aimant mieux expoſer leur vie, que d'endurer plus long tems les miſeres d'un ſi penible campement. Comme le Roy etoit jeune, ardent, & intrepide, il entra dans ce ſentiment, d'autant mieux que depuis que le combat d'Halmſtad luy avoit heureſement reüſſi, il bruloit d'un ardent deſir de combattre, & il avoit eu quelque honte d'avoir fui devant les Ennemis en ſe retirant de Scanie: La Bataille etant reſoluë, pendant que l'Armeé ſe mettoit en marche ſur les dix heures du ſoir,

on brula quelques Cabanes comme si l'on eut voulu par ce signal avertir l'Ennemi, que l'-Armeé etoit en marche, ce qui pourtant sembloit n'avoir pas été remarqué par les Ennemis. Delà on descendit le long du courant de la Riviere, & apres avoir fait le chemin d'un demi mille, on la passa en un endroit, où l'on trouva, que la glace etoit tres epaisse. Si dela on fut allé droit au camp des Danois, qui n'en etoit pas eloigné; on eut pu les attaquer par le coté, avant qu'ils eussent eu le tems d'-étendre leur rangs, & tourner le front vers le Suedois. Et de cette maniere il eut été aisé de les mettre en desordre de les empecher de se retirer à Landscron & de les contraindre, â prendre la fuite vers les forets de la Scanie.

Mais on ne voulut pas les vaincre si facilement sous pretexte des leveés de terre, dont les camps de la Scanie sont environnez en ce quartiers la, quoy qu'elles soient assez bassez, qu'elles ne pussent gueres incommoder l'Armeé dans sa marche, & qu'il y en eut de semblables dans le lieu, où en suite la Bataille, se donna. Ainsi l'Armeé fut obligeé de marcher dans la Nuit durant un mille entier & d'avantage, pour gagner Lunden en partie, afin de donner â l'Ennemi assez de Tems pour se mettre en ordre de Bataille, & pour avoir par derriere s'il etoit necessaire un chemin ouvert pour se retirer à Landscron, en partie aussi afin que l'Armeé Suedoise fut obligeé de tourner le dos

à Mal-

à Malmoe, & à la Mer, & qu'ainsi en cas, que la fortune luy fut contraire, personne ne put s'en retourner en Suede, & qu'aucun ne put echapper à l'epeé des Ennemis.

De plus l'aile gauche, qui faisoit l'arriere-garde, avoit marché si lentement, que comme l'aile droite des Ennemis alloit â grand pas vers elle, les Suedois n'avoient pu ranger leurs compagnies, ni les disposer en sorte, qu'il yeut une juste distance entre les Regimens. Ce qui fut cause, que cette aile fut mise en desordre avec grande perte, quoy que Jean Gyldenstiern, & ses intimes Amis Jean Wachtmeister, & Robbert Lichton y fussent.

Cependant la même aile pour n'etre pas entierement tailleé en pieces, se ramassa â Lunden, & se defendit, jusqu' â ce que le Roy ayant defait, & donné la chasse à l'aile gauche des Ennemis alla attaquer leur aile droite pour remporter une pleine victoire. Au contraire Jean Gyldenstiern au lieu de rassembler des trouppes apres le premier desordre, & de les exhorter â recommencer le combat, s'enfuit â grand pas vers Malmöe, & s'enferma dans cette forteresse. Si l'on considere bien ces choses on verra facilement, que toutes ces fautes n'ont pas été commises par imprudence, mais de dessein formé & dans la veüe de faire perir le Roy par la main des Ennemis dans le camp de Lunden. Or quoy que par une grace singuliere du ciel le Roy eüt eu le bonheur d'eviter

ce malheureux accident qui même ne servit qu' á augmenter sa Gloire, Jean Gyldenstiern ne laissa pas de poursuivre ses desseins, sçachant les dissimuler si adroitement aupres du Roy, qu'il n'en eut aucun soupçon. Et ne doutant pas, que dans la suite il ne survint plusieurs occasions, dont quelqu' une seroit enfin fatale, â ce jeune Prince qui menageoit si peu sa Vie. Et en effet l'anneé suivante on voulut encor obliger le Roy, à tenter sans necessité dans un lieu incommode un nouveau combat a Landscron quoy qu'on n'eut pas lieu d'esperer, que la victoire dut luy apporter de grands avantages. Outre l'esperance que Jean Gyldenstiern avoit, que l'epeé des Ennemis ou quelqu' autre accident pourroit causer la mort du Roy, il commença â employer d'autres moyens, qu'il jugea propres à produire le même effet. Et afin que ses desseins ne fussent pas decouverts au Roy par quelqu'un de ses favoris; il l'obligea à disgracier Lindenschild, luy persuadant, qu'il recevoit de grands presents pour obtenir du Roy des lettres qui luy etoient tres prejudicables, & par les quelles il avoit deja prodigué presque la moitié de son Royaume, car il craignoit, que Lindenschild, qui etoit un homme d'une grande penetration, ne vint à decouvrir ses desseins, & ne les revelat au Roy, comme mettant toute son esperance en la vie de ce Prince. Il mit en sa place Jean Reenschild, homme stupide, qui

sembloit

ſembloit n'avoir pas le ſens commun, & qui ne luy donnoit pas lieu d'apprehender, qu'il put s'apercevoir de ſes artifices. Car de tous les autres, qui avoient accés aupres du Roy, il n'y avoit aucun, qui eut osé luy dire la moindre choſe, contre Gyldenſtiern, quand il auroit eu quelque vent de ſes entrepriſes criminelles. Outre qu' il y a bien du danger de rapporter à un-Prince qui n'a pas encore eprouvé les mechancetez du Monde des conjurations ſecretes, qui ſont conduites avec adreſſe, & dont il eſt difficile de pouvoir convaincre les Auteurs devant les Juges. Or comme le principal fondement du Thrône etoit un mariage avantageux & fecond, il tacha d'empecher que le Roy n'accomplit ſon mariage avec Ulrique Eleonore fille du Roy Frederic III. de Dannemarc, qui avoit été arreté peu de tems avant la Guerre pour la detourner. Car il croyoit, que ce mariage etant rompu, le Roy pourroit s'abandonner â une vie diſſolüe, ou que s'engageant dans diverſes amourettes il luy arriveroit de même, qu'a Eric XIV. de s'attirer la moquerie de tout le monde. Dans cette vüe, il tacha de perſuader aux Etats aſſemblez â Halmſtad en 1678. que le Roy avoit de l'averſion pour ce mariage, parce qu'il avoit été mal traité par le frere de la Princeſſe, â laquelle il etoit promis, & qu'il ſouhaitoit de pouvoir trouver une occaſion favorable de rompre cet engagement.

Il allegue aussi des exemples de l'ancienne histoire pour faire voir, que les mariages de leur Rois avec les Princesses Danoises avoient toujours été funestes â la Suede. C'est pourquoy il assura les Etats, qu'ils feroient une chose tresagreable au Roy, s'ils vouloient le prier â renoncer à cette Princesse, & ainsi luy fournir un pretexte de faire une chose, â laquelle il ne pourroit se porter avec bienseance de son propre mouvement.

Comme les Suedois ont une extreme aversion pour tout ce qui leur vient de Dannemarc les Etats consentirent sans peine â ce qui leur fut proposé par Gyldenstiern d'autant mieux qu'ils croyoient, que par cette demarche ils obligeroient extremement le Roy. Cependant ce Prince ecouta leur discours avec beaucoup d'ennuy, tantôt palissant, tantôt rougissant, & il leur repondit, que la proposition ne luy deplaisoit pas, temoignant pourtant, qu'ils ne se laisseroit jamais persuader âfaire une chose si malhonnete: D'autre part Gyldenstiern fit demander en secret pour le Roy, Anne fille du Duc d'yorc, & cette proposition fut fait d'abord par du Cros Envoyé du Duc de Holstein en Angleterre, & ensuite par Axel Wachtmeister, qui fut depeché en cette Cour là sous un autre pretexte. Mais les Anglois avoient trop de bon sens pour preter l'Oreille à une proposition si absurde, & par la quelle on faisoit une si grande inju-

re

re â une Princeſſe d'un ſi haut rang, & orné de tant d'eclatantes qualitez. On tacha auſſi d'ebranler la conſtance du Roy par un autre moyen. Car ce Prince etant â Liungbygard, maiſon d'un Gentil-homme nommé Cayet, qui n'eſt eloignée de Chriſtianſtad, que l'eſpace d'un mille, on voulut l'obliger d'avoir affaire avec la fille d'un miniſtre, enfin de l'engager aux plaiſirs de la fornication, & pour cet effet on luy parloit aſſez deſavantageuſement de la beauté de la Princeſſe, qu'il avoit fiancé, & mêmes on avoit porté â Stocholm ſon portrait qui la repreſentoit comme une perſonne peu agreable. Et même un jour Axel Wachtmeiſter, pendant que le Roy etoit ſeul dans la chambre de cette fille, la jetta ſur le lit, & le Roy ſur elle, & incontinent il ſortit de la chambre & en ferma la porte. Mais le Roy l'ouvrit incontinant, & temoigna avec un viſage ſevere, que cela ne luy plaiſoit point.

Mais la Paix etant faite, & le mariage du Roy avec la Princeſſe de Dannemarc devant ſe conſommer, Jean Gyldenſtiern eut recours â d'autres moyens pour parvenir â ſon but, & en cas qu'ils ne puſſent point operer ce, qu'il ſouhaitoit, pour pourvoir â ſa propre ſureté. Pour eviter donc les maux, que la nouvelle Reine pouvoit luy faire (puis qu'il ſçavoit, que cette Princeſſe n'ignoroit pas ce, qui s'etoit paſsé en Angleterre, ſuivant les inſtructions qu'il avoit données) il ſe fit donner

la commiſſion de la conduire de Copenhague au Roy, quoy qu'il eut une mine ſi farouche, que par ſes ſeuls regards il pouvoit faire peur aux petits Enfans, & que dans la Suede il ne manquat pas de gens, qui euſſent pu ſe mieux acquiter de cette honorable Ambaſſade. Et certes il ſe conduiſit ſi malhonnetement à Copenhague que Gyldenſtiern ayant eû demeslé avec luy, pendant qu'ils etoient à table l'appella en François Cheval de caroſſe. Et dans un jeu de la cour Gyldenſtiern repreſentant un paiſans fit ſi bien ce perſonage, que tout le monde faillit â crever de rire, & que le Roy de Dannemarc dit, qu'il n'etoit pas neceſſaire que Gyldenſtiern prit l'habit d'un paiſan, car avec ſes vetemens ordinaires il auroit auſſi bien joüé ce rôle. Au reſte avant que de ſe charger de cette Ambaſſade il perſuada au Roy, qui n'etoit pas autrement ſenſible aux plaiſirs, que pouvoient donner les careſſes des femmes, qu'il ne ſe laiſſat point toucher par les prieres, que pourroit luy faire la future Reine ſon Epouſe, & qu'il ne luy pretat l'oreille dans aucune choſe, qui pouvoit regarder le Gouvernement du Royaume; puis qu'il devoit ſuffire â une femme de faire un enfant toutes les anneés. Et ces belles inſtructions furent cauſe, que le Roy au commencement de ſon mariage temoigna beaucoup de froideur â la Reine; que même la premiere nuit de ſes nopces à peine demeura-t-il trois heures avec elle,

& qu'

& qu' à quatre heures du matin on le vit ſe promener dans la baſſe cour du Chateau, où il avoit epousé. Et cette froideur dura aſſez long tems, que ſi la Reine n'eut en cette occaſion fait paroitre une grande prudence, & une extraordinaire moderation elle auroit eſſuyé bien des chagrins dans ſon mariage. Or cette bonne & prudente Reine fut ainſi d'abord rendüe timide, de peur que ſi elle venoit â decouvrir les complots, qui ſe trainoient contre le Roy, elle n'oſat pas les luy decouvrir dans le lit.

Cependant Jean Gyldenſtiern ne ceſſoit d'irriter le Roy contre le Senat, & d'aigrir le Senat contre ce Prince par des lettres pleines de cenſures & de duretez. Surquoy eſt remarquable, qu'environ ce tems là etant en chemin avec Suen Ranc, Gouverneur d'Hallandie celuy ci luy demanda, comment il eſperoit pouvoir un jour ſe reconcilier avec le Senat qu'il traitoit ſi mal: mais l'autre repondit. Que dans une nuit ils ſeroient derechef bons amis. Ranc luy ayant demandé, comment cela pourroit ſe faire, il voulut donner un ſens farcé à ces paroles ſuſpectes, diſant; ſi je veux interceder pour les Senateurs aupres du Roy, je les auray d'abord appaiſez. Car il avoit, cet homme, lorsqu'il avoit un peu trop decouvert, ce qu'il avoit ſur le cœur de ſe tirer d'afaire en s'expliquant en un ſens different de celuy, que luy avoient donné ceux, qui l'avoient

entendù, ou en leur faiſant accroire, qu'il n'avoit fait que railler, & ainſi on ne pouvoit pas ſçavoir quand il parloit ſerieuſement.

Dans le même tems il ſollicita Otto Guillaume Konigsmarc de vouloir être de ſon parti. Mais comme celuy ci ne ſe fioit gueres à luy, il rompit bientôt ce diſcours. Le bruit etoit alors, qu'il etoit ſi familier avec le Roy, qu'ils s'etoient mutuellement promis avec ſerment, â l'egard du Roy, qu'il ne preteroit jamais l'oreille, â ceux qui luy rapporteroient quelque choſe de desavantageux à Gyldenſtiern, & quand â celuy ci, qu'il n'abandonneroit jamais le Roy, & que ſi l'on le faiſoit deſcendre du Thrône, il l' y fairoit remonter. Mais je n'oſerois aſſurer, que cela ſoit veritable.

Dans le même tems on parloit d'un ſonge, qu'avoit fait Ingueburg la Sœur de Gyldenſtiern qui croyoit être poſſedeé d'un eſprit prophetique. On diſoit, qu'elle avoit veu en dormant, le Roy & ſon frere tous deux aſſis devant une même table, & que ſon Frere avoit enfoncé un poignard dans le corps du Prince qui etoit tombé mort de ce coup, aprés quoy ſon frere avoit mis la Couronne ſur ſa tete. Celle qui s'etoit vanteé de ce ſonge, eut ſans doute pu êtré rechercheé & punie, ſi l'avis des anciens etoit veritable; qu'en ſongeant on penſe aux choſes, qui occupent notre eſprit pendant le jour. Certes ſi quelqu'un eut voulu com-

commettre ce crime, il l'auroit pû faire tres facilement, puis qu'il eut pû surprendre à l'improviste le Roy, qui ne prenoit nulle precaution pour se defendre, d'un pareil attentat, & qui ne pouvant se figurer, qu'un homme, qu'il croyoit luy être tres fidele, fut capable d'une si horrible mechanceté, alloit par tout le Royaume avec peu ou point de suite.

Or comme Gyldenstiern etoit fort haï de plusieurs Grands, qu'en effet il n'etoit guere aimable, que de plusieurs il avoit juste sujet de craindre, que le Roy venant â être tué, on ne fit pas cas de luy & que peut-être pour satisfaire le peuple, ou pour honneur on voudroit luy faire endurer le derniere supplice: La prevoyance requérroit, qu'en ce cas là il eut assez d'autorité & de puissance pour être le maitre des affaires. C'est à quoy il pourveut fort bien, en se faisant donner le Gouvernement de la Scanie, de Hallandie, & de Bleckingue avec un pouvoir sans bornes en sorte qu'il n'etoit tenu de rendre conte de sa conduite, qu'au Roy seul. Il voulut remplir ces provinces de gens de guerre, qu'il eut pû facilement s'acquerir pour en disposer, comme il eut voulu. Il avoit aussi resolu de transporter dans la Scanie toutes les boutiques, où l'on cuit le nitre & celles où l'on fait les armes, & le moulins à poudre, pour avoir l'arsenal du Royaume en son pouvoir, & afin, que les parties superieures de Suede fussent laissées sans armes. Il

avoit

avoit aussi persuadé au Roy d'oter sa flotte de Stockholm, où elle etoit sous ses yeux dans le Port le plus assuré du monde; & de la cacher á Lyckeby, qu'on a depuis appelleé Carlscron, lieu miserable, obscur, & incommode, dont il procura le Gouvernement à Jean Wachtmeister son cher ami, pour pouvoir être maitre de ce poste. Dans cette vüe il se fit nommer Ambassadeur vers le Roy de Dannemarc non pas pour y resider toujours mais afin quand il le trouveroit â propos, il put quitter ce païs là, parce qu'il avoit fait croire au Roy, que sa sureté etoit fondeé sur l'amitié du Roy de Dannemarc. Ce qu'il faisoit, afin de pouvoir traiter sans soupçon avec les Danois des choses, qui seroient à son but, esperant de les porter sans peine â luy être favorables, en leur offrant les provinces que la Suede possedoit en Allemagne, dont il souhaitoit, que la Suede se defit. Il s'etoit si bien rendu maistre de l'esprit du Roy, que bien qu'il fut eloigné de sa personne, il ne laissoit pas de retenir la direction des affaires publiques. Car il ouvroit dans la Scanie toutes les lettres que le Roy ecrivoit hors du Royaume, ou qui y etoient envoyeés d'ailleurs, & avant que de les faire apporter au Roy, il y joignoit ce que ce Prince devoit repondre, ou ce qu'il devoit resoudre la dessus.

Cetoit aussi pour parvenir à ses fins, que Jean Gyldenstiern avoit inspiré au Roy une

grande

grande averſion contre les François, avec les quels les Suedois avoient été ſi long tems joints d'amitié, & d'alliance. Il eſt bien vray, que les François dans cette alliance n'avoient cherché que leur propre avantage, & qu'ils avoient empeché, que la Suede ne fit d'aſſez grands progreſs pour pouvoir à l'avenir ſe ſoutenir par ſes propres forces, & ſe paſſer de leur ſecours. On ne peut pas nier non plus, que le Roy de France pendant la guerre n'ait laiſsé long tems le Roy de Suede dans une grande extremité l'ayant entretenu dans la vaine eſperance de luy envoyer ſa flotte, quoy qu'il n'eut pas reſolu de le faire. Et enfin la France ſans conſulter le Roy de Suede fit la Paix avec ſes Ennemis, comme s'il etoit ſous ſa tutele, & par ce traité on luy retranche une partie de ſes Etats d'Allemagne. A quoy les François repondoient; que les perſonnes equitables ne devoient pas trouver mauvais, qu'un Prince agit ſuivant les interets de ſon Etat, & que la Suede etoit dans le même droit. Qu'ils n'avoient pas du expoſer au hazard tout ce qu'ils avoient, parce que les Suedois avoient fait une guerre malheureuſe. Qu'il y avoit du danger d'envoyer leur flotte â la Mer Baltique, les Danois & les Hollandois empechant, qu'elle ne put en aprocher, & l'Angletterre leur etant ſuſpecte. Enfin que l'Etat, où ils ſe trouvoient ne leur ayant pas permis de continuer la guerre, & les Suedois n'ayant pas voulu

s'expliquer clairement en cette rencontre, ils avoient été obligez de prendre le parti, qui leur avoit semblé juste, ayant dans l'Esprit de reparer d'une autre maniere le dommage, que la Suede souffroit: quoy qu'en soit, Gyldenstiern prit de là Occasion d'aliener l'Esprit du Roy de l'attachement qu'il avoit pour les François par cette seule raison, que la France seule avoit moyen de luy donner un puissant Secours s'il se trouvoit dans quelque grande necessité. Mais il vouloit que le Roy s'appuyat sur l'amitié des Danois, quoy qu'il n'y ait point de peuple, qui ait autant d'interêt, que les affaires des Suedois aillent mal.

Pour pouvoir donc apres tous ces preparatifs s'applanir le chemin qui pouvoit le conduire â son principal but, il representoit au Roy, quelle misere c'etoit de dependre du secours des autres, & combien il est honteux de recevoir l'argent du Roy de France d'etre comme son client, & son mercenaire, & d'être exposé à l'insolence des François. Qu'ainsi le Roy devoit faire tout ce qu'il pourroit pour disposer ses affaires d'une telle maniere, qu'il put avoir assez d'argent pour fournir à toutes les necessitez de l'Etat, & pour n'avoir d'être soumis à d'autres, afin d'en tirer quelque somme d'argent. Que pour se mettre en cet etat, il n'y avoit point d'autre moyen, que de revoquer toutes les alienations des biens de la Couronne de quelques manieres qu'elles eussent

sent

ſent été faites, de même que tous les champs des Eccleſiaſtiques, qu'il diſoit leur avoir été donnez par les Rois ſes predeceſſeurs, que par ce moyen il pourroit entretenir quinze mille hommes de Cavallerie. Qu'on pourroit payer les dettes, dont la Couronne etoit acableé, en faiſant rendre conte â ceux, qui avoient adminiſtré les revenus publics, & que ſi l'on examinoit ſubtilement ces dettes, on en retrancheroit la plus grande partie. Que l'on pourroit augmenter les revenus du Roy, ſi l'on ôtoit la franchiſe, dont jouiſſoient les vaiſſeaux armez, qui dans les guerres du Royaume n'avoient pas été d'un grand uſage; & ſi l'on augmentoit les tributs & les autres charges. Le Roy ecoutoit ces choſes avec d'autant plus de ſatisfaction, qu'il s'etoit veu dans une grande neceſſité, & dans une extreme diſette, pendant la guerre. Mais dans la verité le but de Gyldenſtiern etoit, que le Roy offenſat egalement le Senat & tous les ordres de l'Etat, & qu'il perdit leur affection. Car il ſçavoit, que les Suedois regardoient leur Prince comme un Etranger, dont la famille avoit été transplanteé en Suede & ainſi il croyoit, qu'il ne ſeroit pas malaisé de les obliger à prendre le frein au dents, & de ſe porter à quelque ſedition, & que s'etant defaits de leur Roy d'une maniere ou d'autre, ils ſeroient ſi ennuyez du gouvernement Royal, qu'ils embraſſeroient volontiers le changement, qu'il avoit deſſein de leur propo-

proposer. Or il etoit convenu avec le Roy, de quelle maniere il pouvoit venir à bout des choses, qu'il avoit representeés au Roy, & quels hommes il devoit employer pour l'execution de son projet, il avoit mis par ecrit tout ce, qui avoit été arresté la dessus.

Mais comme il se preparoit â partir de la Scanie pour se rendre à Stockholm pour diriger toutes ces choses dans les prochaines Seances des Etats, il fut saisi d'une fievre chaude, qui leva du Monde à la grande joye de ceux, qui la craignoient quelque dommage de ses conseils. Mais cette joye ne dura pas long tems parceque non obstant la mort de cet homme, on ne laissa pas de suivre avec exactitude, & avec rigeur le plan, qu'il avoit dresśé pour rendre le Roy odieux sous pretexte, que c'etoit le moyen d'augmenter extremement l'autorité du Roy, sa puissance, & ses revenus. Certes il etoit si seur, que le Roy demeureroit ferme dans les sentimens, qu'il luy avoit inspirez, que dans son lit de mort il dit, qu'encore qu'il vint à mourir, ce qu'il ne croyoit pas, la Suede ne laisseroit pas d'être gouverneé pendant quelques anneés suivant ses ordres. La nouvelle de sa mort troubla tellement le Roy, qu'il dit, qu'il avoit perdu un ministre si fidele, & si adroit que peutêtre il luy seroit impossible d'en trouver un semblable; Et Axel Wachtmeister osa bien dire au Roy, qu'il etoit juste, qu'il s'habillat de deuil pour temoigner combien

combien il etoit touché de cette perte, comme il l'avoit fait luy même, quoy qu'il ne fut pas parent de Gyldenſtiern. Pourtant quelques anneés apres on entendit le Roy parler de cet homme d'une maniere, qui ne luy etoit pas trop avantageuſe, & ſon frere ne fut pas traité plus doucement que les autres. Cependant je doute, que le Roy eut jamais ſçu quels etoient ſes deſſeins puisque pendant tant d'anneés il a marché dans le chemin, qu'il luy avoit marqué.

Or le Roy voulant mettre â execution les conſeils de Gyldenſtiern, qu'il croyoit étre tres utiles & tres ſalutaires indiqua l'aſſembleé des Etats â Stockholm en l'anneé 1680. Et afin que perſonne n'oſat s'oppoſer à ſes deſſeins il logea dans Stockholm le Regiment des gardes, qui etoit ſi fort, qu'aucun de ſes predeceſſeurs, n'en avoit jamais eu de ſemblable. Car il etoit composé de deux mille fantaſſins, & le Colonel de même que plupart des Capitaines etoient Livoniens, qui ſe ſoucioient fort peu quel pourroit être le ſort de la Nobleſſe de Suede. Or ce Regiment etoit beaucoup mieux payé, que tous les autres, & on luy donnoit ſa paye du Threſor de la Cour.

On diſoit auſſi en ce tems la, qu'une partie du Regiment de Cavallerie d'Uplande devoient venir dans cette ville là. Mais la choſe n'arriva pas ainſi. Cependant il eſt vrayſemblabe, que ce Regiment eut pris ſa marche

de ce coté là, si quelques uns des Etats eussent temoigné vouloir s'opposer aux desseins du Roy, pendant que cette assembleé dura, il y eut toujours vint & quatre mousquetaires devant le Palais des Nobles entre les quels & la Garde du Chateau il y avoit divers Soldats, qui alloient & venoient, pour observer, s'il n'y avoit point de mouvement dans la ville. Outre cela le Roy fit defense à Magnus de la Gardie Chancelier du Royaume de se trouver dans l'assembleé, afin que le Senat fut comme müet, & sans langue, & parce qu'il y avoit lieu de craindre, que par son authorité & par son eloquence il ne persuadat au Roy dechanger son dessein, ou aux Etats de ne pas se soumettre si tôt à tout ce, qu'on voudroit exiger d'eux, sur tout parceque bien de gens croyoient que l'on pourroit trouver quelque temperament, moyennant le quel on pourroit remedier aux necessitez du Roy sans incommoder la Noblesse. Car Benoit Oxenstiern auquel le Roy, à la sollicitation de Jean, & Axel Wachtmeister ses parens, avoit confié la direction de la Chancellerie, concernant les affaires etrangeres, n'avoit ni le credit, ni la hardiesse, ni la volonté de rien dire, qui put deplaire au Roy, & il luy suffisoit de pouvoir se maintenir dans les bonnes graces du Roy, de quelle maniere que ce fut. Le Senateur Claude Rolamb en d'autres occasions avoit tousjours accoutumé de parler fortement pour soutenir les Loix, & il

ne

ne manquoit pas de courage pour dire ce, qui etoit avantageux au public. Or comme lors que quelqu'un commence à faire quelque proposition vigoureuse, il est bientôt suivi par les autres, & que dans un pas dangereux personne ne veut marcher le premier; on luy donna commission d'aller expedier quelque affaire en Pomeranie afin de l'eloigner de l'assembleé; & on luy joignit George Sperling, & Henry Falckenberg, qui avoient beaucoup de credit dans la chambre des Nobles, de peur qu'ils n'enseignassent aux autres à parler avec liberté. Pour la même raison on ne permit pas, â Otto Guillaume Konigsmarc Gouverneur de Pomeranie d'assister à cette assembleé, quoy qu'il eut demandé au Roy, qu'il voulut bien soufrir qu'il y allat. Car s'il y eut été, aucune consideration ne luy auroit pas imposé silence, & il n'auroit pas soufert, que les seuls Wachtmeisters y fussent de bruit. Et certes il avoit un grand interet de parler hardiment, puisque les donations faites à sa famille etant revoquées il auroit perdu une rente de vint & six mille ecus.

Au contraire pour venir facilement à bout des affaires qui devoient êtré traitées dans la Chambre des Nobles, le Roy y avoit nommé pour Orateur, Claude Flemming, personage que qui ce soit, n'avoit jamais estimé. Il est vray, qu'il avoit été honoré du titre de Conseiller pendant quelques anneés, mais il n'en

avoit point exercé les fonctions. Mais voyant que le Roy n'estimoit que les vertus militaires, la même anneé de la guerre, il fit un Regiment, & la paix etant faite, comme il ne s'etoit signalé par un exploit, il fut cassé, le Roy s'etant souvent moqué de luy; comme etant plus propre à manier une plume, qu'une epeé. Au reste c'etoit un homme d'une humeur triste, & chagrine extremement fourbe & rusé. Mais ce qui le rendoit recommendable aupres du Roy, c'est que son pere Herman Flemming luy avoit inspiré une grande haine contre ceux, qui avoient gouverné pendant l'interregne. Car le Roy Charles Gustave dans son testament avoit fait Herman Fleming Tresorier du Royaume, au quel il avoit substitué Gustav Bond avec le titre de President de la Chambre, parce qu'il etoit sujet â de frequentes maladies qui fournirent le pretexte de luy oter cet employe apres la mort du Roy Charles Gustave, & d'en revetir Gustave Bond. Mais la veritable raison de sa destitution fut son humeur bourrüe & facheuse, qu'il avoit toujours dans l'esprit la revocation des donations des biens de la Couronne & divers autres desseins prejudiciables à la Noblesse. Quant à luy il pretendoit, qu'on luy avoit oté sa charge, parceque ces bons Senateurs, etoient fachez de voir l'Intendance des finances entre les mains de ceux, qui les manioient avec fidelité. Cependant ceux, qui gouvernoient alors les affaires

faires, du Royaume, pour le consoler en quelque maniere de la perte de la charge de Tresorier, luy donnerent le Gouvernement de la Finnonie. Or il avoit laissé â son fils un livre manuscrit où etoit marqué le detail des biens de la couronne, qui avoient eté alienez, comment les Administrateurs des revenus d'l'Etat en avoient abusé, & de quelle façon il leur falloit faire rendre comte de leur mauvaise administration, de même qu' â tous les autres Senateurs. Il avoit aussi dans les discours ordinaires repeté la même chose â son fils se consolant de l'esperance qu'un jour il le vangeroit de l'injure, que le Senat luy avoit faite. Ce luy ci eut une grande joye de ce, qu'il avoit le moyen de satisfaire son ressentiment & d'aquerir en même tems la bienveillance du Roy, comme aussi d'augmenter sa fortune. C'est pourquoy il executoit avec plaisir tout ce qu'on luy ordonnoit, quoy qui en put arriver à la Noblesse. De plus dans le tems de l'assembleé le Roy honora du titre de Barons plusieurs des Generaux & Colonels qu'il avoit employez pendant la guerre, afin de surmonter par le nombre des sufrages la premiere chambre. Il introduisit dans la seconde chambre Axel Wachtmeister, le quel n'etant pas du nombre de ceux qui y devoient assister, ne pouvoit pas avoir droit d'y opiner. Et pour donner quelque couleur â cette innovation il dit que cette Chambre etoit composeé d'un

 petit

petit nombre de familles. Mais dans la verité, il n'avoit fait cela, qu'afin que cet homme par ſes cris & par ſes menaces etonnat ceux, qui etoient dans cette chambre, comme faiſoit Jean ſon frere dans la premiere.

Car comme ces deux freres avoient été les principaux partiſans de Gyldenſtiern, ils temoignoient être fort attachez aux interets du Roy pour conſerver ſa bienveillance, & pour n'être pas detruits apres la mort de leur protecteur. Et l'importunité de ces deux freres etoit ſi grande qu' â peine permettoient ils â qui que ce ſoit d'opiner librement. De plus Jean Wachtmeiſter portoit un gros baton, dont il menacoit de tuer ceux, qui oſeroient le contredire. Et en effet dans une aſſembleé publique il ſe lança ſur un Lieutenant Colonel & un Capitaine, qui avoient commencé à conteſter avec luy. Certes il faut avoüer que la Nobleſſe montra fort peu de conſtance dans une affaire, qui luy aporta tant de dommage, ayant ſouffert, que deux ou trois perſonnes l'inſultaſſent, ſans qu'aucun oſat parler librement. Mais on peut dire pour l'excuſer, qu'il y avoit bien du danger de s'emporter en par oles dans un tems, où l'on n'avoit pas moyen de ſe garantir de la violence & d'oppreſſion. En effet Andre Lillienhœck ayant parlé un peu trop librement, fut dabord denoncé au Roy, & ayant été cenſuré grievement, il fut obligé

de tenir une autre langage, & demander pardon de sa faute.

Or afin que la troisieme Chambre se conformat â la volonté du Roy, on luy persuada, que l'on ratifieroit les Donations, qui n'excederoient pas trois cents écus de revenu. Comme donc la plupart des donations faites à ceux, qui composoient cette chambre, n'alloient pas jusque à cette somme, ils esperoient pouvoir retenir les biens, qu'on leur avoit donnez, & ils crioient â plein gosier avec ceux, qui n'avoient jamais rien reçu, que l'on devoit revoquer les donations, qui avoient été faites aux Comtes & aux Barons. Ce qu'ils faisoient avec d'autant plus d'ardeur, qu'on disoit qu'une des raisons, qui obligoient le Roy à cette revocation, etoit qu'il vouloit de même que ses predecesseurs avoir de quoy recompenser ceux, qui luy rendroient de grands services. Et quelques uns de cette Chambre s'etoient assis en forme de deux demi-Lunes, qui faisoient tour à tour comme un chœur de Musique pour apuyer à haute voix, ce qui avoit été proposé, & qui assourdissoient les autres par leurs cris.

Entre ceux là etoient Eduard Ehrensteen alors Chancelier de la Cour, & depuis Senateur, André Lindehielm Conseiller de la Chambre des comtes, Baltasar Gyldenhof Conseiller de Guerre, Brynte Cronschild, Intendant des Coutumes; Eric Locvosin Secretaire

de la Revision, le Colonell Oernclo, & sur tout Eric Lindenschild, qui ayant perdu les bonnes graces du Roy, les regagna par ce moyen, & recouvra son premier employ. Le même avoit obligé les païsans â presser la revocation, & avoit composé les ecrits, qu'ils avoient presentez pour solliciter cette affaire. Mais afin que les cris de peu de personnes pussent être pris pour le consentement & l'approbation de toute l'assembleé, on avoit resolu dans la chambre des Nobles. qu'il n'etoit pas necessaire, qu'on opinat par Tête, ou par écrit, comme on le faisoit auparavant dans les affaires de grande importance.

Et pour etablir cela, on alleguoit que du tems de Charles IX. on n'avoit pas conté les suffrages dans la Chambre des Nobles. De cette maniere il n'etoit pas difficile d'obtenir ce consentement de la Chambre des Nobles, à toutes les propositions, qui y seroient faites. Au reste afin qu'on ne se vengeat pas de ceux, qui avoient oté les biens des autres par leurs cris, & afin qu'ils ne fussent pas battus dans les occasions, on publia un Edit du Roy, portant que ceux qui maltraitteroient quelqu'un par des paroles injurieuses ou par des actions, ou l'appelleroient en duel, seroient condamnéz à une longue & incommode prison, & â une amende. Cependant il n'etoit pas besoin de ces menaces, parceque les Suedois vivent assez paisiblement entre' eux, & qu'il

y a long tems, qu'on n'y a veu aucun exemple, que quelqu'un eût été tué en düel.

Apres donc que toutes choſes eurent eté diſpoſeés comme nous venons de le dire, il ne fut pas difficile de detruire l'autorité du Senat, qui etoit auſſi ancienne, que le Royaume. Et l'on prit occaſion de le faire, de ce que Canut Kurc avoit dit, que le Senat etoit un Ordre du Royaume ſeparé, & comme un corps mitoyen entre le Roy & les Etats, qui avoit droit d'advertir le Roy de ſon devoir; de ramener les autres citoyens à l'obeïſſance, qui etoit deüe à leur ſouverain, & d'accorder les differens qui pouvoient ſurvenir entre le Roy & les Etats. Or comme ces choſes ne s'accordoient point avec la forme du gouvernement, qui avoit eté projeteé, on propoſa à quelques perſonnes choiſies du corps des Etats, ſi l'autorité, que le Senat pretendoit avoir, etoit conforme aux Loix du Royaume. Ces Deputez ayant deliberé la deſſus declarerent.

Que le Roy etoit obligé de gouverner ſes ſujets avec le Conſeil du Senat. Mais qu'on ne trouvoit pas dans les loix, que le Senat fut un Ordre particulier & mitoyen, & que l'on devoit entendre toutes ces choſes ſans prejudice de l'autorité Royale. Le Roy confirma & aprouva cette declaration par un Edit, qu'il portoit qu'il laiſſoit les termes de la loy dans leur vigeur, ſçavoir qu'il eſt tenu de gou-

verner le Royaume avec le Conſeil du Senat: Mais que c'etoit à luy de juger, quelles affaires il devoit communiquer au Senat. Ainſi le Senat doit acquieſcer aux volontez du Roy, quoy qu'il faſſe toutes choſes â ſon bon plaiſir ſans le conſulter, pourvû qu'il diſe, qu'il ne luy a pas plu de luy communiquer ce qu'il a ordonné. Et certes jusqu' à preſent le Senat n'a eu connoiſſance d'aucunes affaires du Royaume, que de celles, dont le Roy luy à voulu faire part, & même il ne leur a communiqué que par maniere d'acquit celles, qu'il avoit deja regleés, & il ne s'eſt occupé, qu'a revoir quelques procés, comme pour faire un corps de Juſtice. Il defendit auſſi, qu'âl' avenir les Senateurs ne s'appellaſſent les Conſeillers du Royaume, mais du Roy, de peur, qu'on ne crût, que le Royaume avoit une puiſſance differente de la Royale. Et il eſt certain que dans les anciennes Loix les Senateurs ſont indifferement nommez Conſeillers du Roy, & du Royaume. Mais c'etoit une choſe ridicule, que quelques miniſtres dans leurs prieres publiques ne diſoient plus les Etats du Royaume, mais les Etats du Roy. De plus pour eloigner adroitement du Senat ceux, que le Roy n'aimoit pas, Claude Flemming leur perſuada qu'ils feroient une choſe agreable au Roy, & qui leur feroit avantageuſe, s'ils luy demandoient la permiſſion de ſe retirer. Ce qu'ayant fait par des requetes, où ils prenoient

noient pretexte de leur âge avancé, le Roy dechargea de la dignité de Senateurs Gustave Banner fils de Pierre Banner, Nicolas Brahe, Claude Rolamb, Pontus dela Gardie, Gustave Kurc, & Gustave Sparre, leur donnant permission de demeurer, dans leurs maisons de campagne, ou aux endroits, où ils voudroient, pourveu qu'ils fussent prets à reprendre leur place dans le Senat quand ils y seroient rappellez. Mais cependant dans les lettres de leur congé ils etoient tout grievement censurez, de ce que par leur mauvaise Administration ils avoient reduit le Royaume en un mauvais Etat. Mais Canut Kurc avoit prevenu cette ignominie ayant demandé, qu' â cause de son âge, & de son peu de santé il luy fut permis, de se mettre en repos, & de se retirer à la Campagne.

Or afin, que le Senat fut encor plus maltraité, on etablit au nom des Etats les Juges deleguez, que l'on appella la Grande Commission aux quels il fut ordonné d'examiner comment les Senateurs avoient administré les revenus du Roy, pendant sa Minorité, & de faire procés aux coupables. Les choses qui etoient de la competence de cette chambre de Justice avoient eté ramassées & preparées par une autre Commission, qui avoit eté etablie en 1675. dans l'Assemblée d'Upsal, qui avoit reconnu les Actes du Gouvernement, & remarqué ce qu'il y avoit â redire touchant les

Reve-

Revenus du Royaume. Du nombre de ces Deputez etoient Magnus Pontinus Pasteur de St. Jacques, Olaus Tenger, Bourgemaitre de Stockholm, Pierre Snack Jean Reinfeld, & quelques autres personages rusez accoutumés â examiner des comptes, & l'on disoit que Henri Falckenberg leur avoit suggeré diverses choses. Entre ceux qui avoient le plus sollicité l'etablissement de cette Chambre, Claude Rolamb fut un de ceux qui y contribua le plus, croyant par ce moyen abaisser le Chancellier Magnus de la Gardie, & s'elever luy même. Car il avoit toujours fait ce qu'il avoit pu, afin qu'on menageat les Revenus de la Couronne, & il esperoit avoir beaucoup de credit auprés du Roy si ses bonnes intentions pour son service pouvoient luy etre connues. Or afin que cette Chambre n'eut point d'egard aux raisons specieuses & subtiles, mais qu'elle prononçat sans trop approfondir les matieres, on avoit tout exprés choisi des gens, qui n'avoient pas assez de sçavoir pour se former des scrupules touchant la Commission, qu'on leur avoit donneé mais qui fussent disposez, à s'attacher exactement aux ordres qu'ils avoient reçus. Leur President etoit Conrad Gyldenstiern, qui etoit un chetif personage, & si stupide, qu'etant Gouverneur de Wibourg, il n'avoit pas sçeu accorder un demeslé, qu' avoient deux Païsans & qui dans la derniere guerre des Suedois contre le Dannemarc avoit

etê

eté depoüillé de ſa charge, parce qu'au lieu de mener les païſans du Baillage de Calmar à l'attaque de Chriſtianople, comme il en avoit reçu l'ordre, il s'enſuit du plus loin, qu'il entendit le bruit des Canons, & fut ſuivi par les païſans, qui coururent apres luy à toutes jambes pour ſe ſauver. Les Aſſeſſeurs de ce Preſident ne le ſurpaſſerent gueres en eſprit & en capacité. Leur nom etoit Ulf Bonde, Axel Stalarm, Leonhard Ribbing de l'ordre des Nobles. Parmandes & Gras de la Chambre des Juges de la Cour, qui etoient deux hommes obſcurs. Il y avoit auſſi cinq Miniſtres. De l'ordre des Citoyens quelques miſerables Bourgemaitres & Juges de Campagne, avec Luder Barthels riche Marchand, qui avoit fait quelque fois banqueroute, & enfin quelques Païſans à longue Barbe, qui d'ordinaire quand on examinoit les affaires etoient doucement endormis par les vapeurs du vin brulé, qu'ils avoient bu le matin & qui d'ailleurs etoient remplis d'orgueil de ſe voir au nombre de ceux, qui faiſoient le Procés aux Grands du Royaume. Les accuſateurs etoient des gens de la même eſpece, ſçavoir Jean Fegerſtiern, qui ayant été appellé à l'Academie d'Upſal pour y enſeigner le Droit, avoit été rejetté de cette charge comme en etant incapable, par Magnus de la Gardie, Chancelier de cette Academie, & qui etant client de Jean Wachtmeiſter, avoit eu moyen d'obtenir, quelque employ dans le

College

college de l'Admirauté. Jean Tilas qui etoit presque ſat, & qui avoit accoutumé de s'emporter contre les Grands dans ſes diſcours ordinaires, & enfin Gyldenbourg, gendre de Bourgemaitre Thenger, au quel ſon Beaupere inſpiroit la malice, qui pouvoit luy manquer. A ceux là on joignit Eric Louvoſin, homme d'une mechanceté conſommeé. Une ſi illuſtre aſſembleé, ſans avoir egard aux ſubtilitez du droit, prononçoit des Sentences contre les Gouverneurs du Royaume, & contre les autres Senateurs, & les condamnoit à de ſi groſſes amandes, qu' eux & leurs heretiers, apres les avoir payeés, avoient â peine de quoy vivre. A la verité, il n'etoit pas fort injuſte, qu'on les obligeat de rendre avec les interets ce qu'ils s'etoient donné entre' eux des biens de la Couronne, & tout ce qu'ils avoient eux mêmes ajouté mutüellement à leurs gages. Mais ce qu'il y avoit de dur, c'eſt qu'on les contraignoit â reſtituer auſſi avec les interets toutes les depenſes, qui avoient été faites, outre celles qui etoient continües dans le reglement fait en 1662. ſoit â l'occaſion des nouvelles charges, qu'ils avoient donneés, des nouveaux Officiers, qu'ils avoient etablis, ou des gages, qu'ils avoient augmentez, & des liberalitez, qu'ils avoient faites â d'autres, & choſes ſemblables, qui n'avoient pas été converties à leurs uſages, & à l'egard des quelles, ils croyoient pouvoir rendre de juſtes raiſons

de

de leur Adminiſtration, parce que l'Etat des depenſes ne peut pas ſe faire ſi juſte, qu'on n'ait ſouvent raiſon d'y ajouter quelque choſe. Or ces ſommes etoient diviſeés en ſept parties, dont on en prenoit deux au Nom de la Reine Doüairiere, qui avoit deux ſuffrages dans l'Adminiſtration du Royaume. Le reſte de cette ſomme ſe partageroit entre ceux qui avoient ſouſcrit les ordonnances, contenant ces depenſes; ou qui avoient été preſents au Senat, lors qu'elles avoient été reſolües, ou bien qui les avoient aprouveés par leurs ſuffrages. Mais ceux au quels on fit rendre compte avec plus d'exactitude, furent ceux qui avoient commandé la flotte; & qui entr' autres choſes ſuivant l'ancienne coutume s'etoient ſervi des matelots pour leur uſage particulier.

On les obligea de payer ſeize ſols par jour pour chaque matelot, qu'ils avoient employé à leur ſervice avec les interets, quoy que la Couronne ne leur donne que quatre ſols par jour. Et par ce moyen on tira des ſommes conſiderables de Guſtav Otto Stenbock Ammiral du Royaume, du Comte Nicolas Brahe, & des heretiers de Charles Guſtave Wrangel, & de Claude Sternſchild.

Or comme les Nobles de la troiſieme claſſe ainſi qu'on l'a deja dit, crioient fortement dans l'aſſembleé, de l'anneé 1680. contre les Comtes & les Barons, touchant la revocation des biens donnéz, & trouvoient, que c'etoit

une

une belle chose de pouvoir montrer leur affection envers le Roy aux depens des autres: ainsi dans l'assembleé de l'anneé 1682. les autres donations, dont le revenu n'excedoit pas trois cent ecus etant entierement revoqueés, ces Crieurs baisserent fort leur caquet, voyant qu'on leur retranchoit aussi leur bien, & les Comtes de même, que les Barons crioient aussi à leur tour, qu'on devoit depouiller ces Gens là tout nuds, pour avoir la consolation de soufrir tous un même mal.

Mais les autres Ordres pressoient cette revocation des biens de la Couronne d'un commun consentement, comme ayant une extreme envie contre les Nobles. Et se persuadant d'ailleurs, que plus la Couronne auroit de Revenus fixes, moins ils seroient chargéz de contributions extraordinaires. Outre qu'en ce tems là ils etoient incités contre la Noblesse par de certaines Gens. Un de ceux qui haissoit le plus les Grands c'etoit l'Archeveque Jean Baaz, au quel j'ay oüi dire, etant avec luy dans une barque sur le Lac Meles, & regardant ensemble les magnifiques palais de Stockholm, qu'il vivroit assez long tems, pour voir la ruine de ces batimens. La plus part des Ecclesiastiques etoient dans la même disposition à l'egard de la Noblesse, quoy que plusieurs d'eux luy fussent redevables de leur fortune, comme ayant eté les Precepteurs de divers Gentils-hommes ou les compagnons de leurs voyages,

gages, & ainsi ayant eu par ce moyen occasion de cultiver leur esprit. Dans l'Ordre des Citoyens le chef de la troupe etoit le premier Bourgemaitre de Stockholm Olaus Thenger, tres mechant homme, tres fin, & tres avare, qui etant client d'Herman Fleming avoit dés sa jeunesse temoigné beaucoup de haine contre la Noblesse.

Celuy là etant â la teste des autres Bourgemaitres, dés qu'il avoit opiné, ils applaudissoient à tout ce qu'il avoit dit. Enfin les Païsans etant poussez par Lindenschild, & par quelques autres, etoient aussi fort portez à depoüiller la Noblesse de leur richesses. Car ils etoient persuadez que si les biens, que l'on oteroit aux Nobles etoient reünes au Domaine du Roy, leurs charges & leurs contributions seroient beaucoup moindres.

Au reste cette revocation se faisoit avec tant de rigueur, que sans exception où restriction on l'etendoit aussi loin dans les anneés precedentes, que l'on pouvoit avoir des preuves, que les biens dont il s'agissoit avoient apartenú à la Couronne. On voulut même reprendre ce qui avoit été donné par les premiers dans les païs conquis, avant qu'ils fussent sous la Domination de la Suede. Et dans la Scanie on se preparoit â invalider les champs, qui avoient autrefois apartenu â la Couronne, où au Clergé. Mais on n'en vint pas alors jusques à l'effet, le Roy de Dannemarc l'ayant

empeché, parceque ſi la revocation de ces biens eut eu lieu, les Nobles Danois, qui les avoient vendus aux Suedois, auroient été obligez â les garantir. Mais dans la ſuite ſans avoir egard à cette conſideration, cette revocation ſe fit, & chaque Noble fut tenu de montrer le titre de ſa poſſeſſion.

Cependant la proye n'egala pas l'eſperance, qu'on en avoit, parceque dans le Dannemarc on n' a pas accoutumé d'aliener les biens de la Couronne, & ſi les Nobles y poſſedent des biens, qui ayant autre fois apartenus au Roy, ils ont eté acquis par un echange legitime, Mais cette revocation fut tres facheuſe à la Nobleſſe de Livonie, & d'Eſtonie, â laquelle on ota des biens, qui leur avoient eté donnez par les Maitres de l'ordre, ou accordez à titre de fief; & qu'ils avoient poſſedé ſi long tems, que ſuivant le droit commun, on ne pouvoit pas les leur oter, qu'en cas de felonie. Outre qu'ils avoient ſoumis ces biens â la Couronne de Suede, avec cette condition qui avoit eté confirmeé par tous les Rois, qu'on les laiſſeroit paiſibles poſſeſſeurs des droits, & des biens, qui leur ſeroient legitimement acquis. De cette maniere pluſieurs Nobles, dont tout leur patrimoine conſiſtoit en un petit champ, furent reduits à une extreme pauvreté. Il eſt vray, que dans la ſuite, s'etant plaints par des Requétes remplies de lamentations, qu' eux & leurs familles etoient comme retranchéz de

la

la ſocieté des hommes, n'ayant plus de maiſons, où ils puiſſent habiter, ils obtinrent cette grace du Roy, depouvoir demeurer dans leurs biens, en payant une penſion, & ainſi au lieu de proprietaires, qu'ils etoient au paravant, ils devinrent fermiers. Et comme il arrive d'ordinaire dans de ſemblables cas, qu'il ſe trouve toujours des Gens, qui trouvent leur profit dans la miſere des autres, ainſi en cette rencontre pluſieurs hommes de neant, obſcurs & mechans gagnerent les bonnes graces du Roy, & firent une fortune conſiderable. Entre les quels un des premiers fut Suen Leonmarc, qui avoit examiné tous les rolles des ſervices militaires, que les Nobles devoient à l'occaſion de leurs poſſeſſions, en avoit remarqué combien de ſervices n'avoient pas été rendus. Et ceux qui n'avoient pas des quitances de leur ſervice, etoient tenus d'en payer la valeur avec les intereſts. Il y eut même pluſieurs perſonnes aux quelles on ota leurs biens par cette ſeule raiſon, bien qu'ils ne fuſſent pas devenus plus riches par leur negligence ou par celle de leurs predeceſſeurs. Enfin des ſçavants voulurent auſſi contribuer â cet ouvrage. Car Claude Oernhielm Profeſſeur d'Upſal, qui s'etoit proposé d'ecrire l'hiſtoire Eccleſiaſtique de Suede, & qui dans cette vüe avoit ramaſſé de tous les Evechez & de tous les Monaſteres de Suede toutes les vieilles lettres, voulut y recueillir ce qui pouvoit augmenter les Re-

venus du Roy. Car comme il etoit porté par l'ordonnance des Etats, que tous les biens, qui avoient auparavant apartenus au Clergé, seroient adjugez à la Couronne, il avoit fait un etat de tous les biens Ecclesiastiques, & des Couvens, qu'il avoit tiré des anciens papiers. Mais il n'y trouva rien, qui put etre de quelque usage, parce que l'on avoit maissonné dans le champ avant luy. Or Jean Gyldenstiern avoit crû, que par une severité si excessive il irriteroit si fort la Noblesse contre le Roy, qu'elle en prendroit l'occasion de secoüer un joug si rude, & de se ne mettre jamais sous une espece de gouvernement où la fortune des particuliers depend de la volonté d'une seule personne, qui souvent est incapable de regner.

Le même homme proposa aussi au Roy des choses, qui etoient capables de luy faire perdre l'amitié des autres Etats. A l'egard des Ecclesiastiques il avoit conseillé au Roy de prendre pour luy les champs, attribuez à chaque Paroisse, & de leur assigner d'autres revenus en argent, où en grains, sous pretexte d'empecher, que le soin de la culture de leurs terres ne les detournat des etudes.

Mais ce projet ne put pas s'executer, & il ne sembla pas à propos, de presser la dessus les Ecclesiastiques, qui resistoient extremement à cet echange, faisans voir que leurs biens ne leur avoient pas été donnez par la Couronne,

ne, mais par la Nobleſſe, ou qu'ils avoient été achetez de l'argent des Paroiſſiens. On trouva auſſi, qu'en prenant les biens Eccleſiaſtiques on ne ſaiſoit pas un grand profit, puis qu'il ſaloit leur aſſigner un revenu pour leur ſubſiſtence. Pour inquieter les Bourgeois on conſeilloit au Roy, de lever un Regiment des gardes composé de deux mille hommes, quoy que les Rois ſes predeceſſeurs n'en euſſent jamais eu aucun. Car les Bourgeois de Stockholm ne peuvent que recevoir des incommoditez des gardes en logeant les Soldats dans leurs maiſons, & en ſoufrant, qu'ils y exercent chacun leur metier pour gagner quelque choſe. Sur tout parce que l'on ne comprenoit pas pour quelle raiſon de ſi grandes forces etoient miſes dans un lieu, qui n'eſt pas fortifié, au lieu qu'on les devoit diſtribuer dans les places fortes. Ils avoient auſſi perſuadé au Roy, que les navirs des marchands, qui avoient été conſtruits pour pouvoir auſſi ſervir à la guerre Maritime n'etoient pas d'un grand uſage à la Couronne, puisque par l'immunité à l'egard des peages dont ils jouiſſoient le Roy perdoit des revenus conſiderables. C'eſt pourquoy l'on diminua leur franchiſe, qui etoit plus grande, que celles des navires etrangers, & on accorda aux Anglois, & aux Hollandois des conditions plus avantageuſes. Au lieu que les precedens Rois de Suede, avoient jugé, que le meilleur moyen d'-

 augmen-

augmenter le Commerce & la Navigation, qui ſont comme les deux ſources des richeſſes, etoit, d'accorder quelques prerogatives aux habitans du païs â l'egard des peages. Et c'eſt ce qui a été cauſe, qu'apres la Guerre les richeſſes de Stockholm ſe ſont fort diminueés. Quant aux paiſans, il ne ſaloit pas beaucoup de choſe pour les irriter, etant aisé de les reduire au deſeſpoir par l'incommodité des leveés des Soldats & des charges, ſur tout les Eccleſiaſtiques etant mal ſatisfait du Roy. Car ils ont beaucoup de pouvoir ſur ces gens là, qui d'ailleurs ſous le regne de ce Roy ont été ſi mal traitez, qu'ils ne ſeroient pas ſachez, qu'il ſe fit quelque changement dans le Royaume.

De cette maniere fut executé apres ſa Mort le projet, que Jean Gyldenſtiern avoit fait pour attirer au Roy la haine de tous ſes ſujets & pour le renverſer du Thrône, comme etant un moyen ſalutaire & excellent pour augmenter l'autorité Royale, & les revenus de la Couronne & pour mettre le Royaume dans un etat formidable à ſes voiſins. Or comme Dieu n' â pas permis que les deſſeins de cet homme euſſent le ſuccés, qu'il ſouhaitoit, ainſi on ne pourra ſçavoir, qu' avec le tems, quel effet produiront les conſeils, qui ont été ſuivis par le Roy, & qui luy avoient été donnez pour une autre fin, que pour cette, que ce Prince s'eſt proposé. Cependant on peut par le raiſonnement prevoir quelque choſe de ce qui

en

en doit arriver, si l'on considere, de quelle maniere le Royaume a été gouverné jusqu' à present, & en quel etat il est. Mais une des plus importantes considerations, où nous puissions nous arrêter en cet endroit, c'est de faire un portrait exact & fidele du Roy, & de representer les artifices & les adresses de ceux, qui ont le plus de pouvoir sur son Esprit.

Charles XI. est d'une taille au dessous de la mediocre; ses cheveux sont noirs & frisez, & il en prend tant de soin, & les aime tant, qu'il n'a voulu prendre la peruque qu'en l'anneé 1687. en laquelle il commença prematurement d'avoir quelques cheveux blancs. Son front est mediocrement relevé, ses yeux petits & riants, des quels & sur tout du droit il regarde les gens avec douceur. Il a le nés mediocre & droit, les joües rouges, le menton aigu, les levres grosses & vermeilles, les epaules larges, la Taille bien prise, les mains fortes, & les pieds petits. Il avoit les jambes parfaitement bien faites, avant qu'il se rompa la gauche; & comme il a ètè mal traité, de cet accident depuis ce tems là il boëtte un peu. Il est fort adroit dans tous les exercices du corps, qui sont bienseans à un Gentil-homme. Il est vray qu'il ne s'est gueres exercé â la dance, ni â faire des armes. Mais il aime fort le manege & les chevaux, & il ne cede à personne dans les courses de bague. Il est assez fort en regard à sa taille, & jusqu' icy il s'est montré

presqu' infatigable ſur tout dans les voyages, ayant ſouvent fait dans un jour 18. au 20. lieües de Suede (dont dix ſont un degré) & mêmes d'avantage avec des chevaux de relais. Sa ſanté n'eſt pas bien etablie, car il eſt ſujet â une grande ſaigneé de nés, & au mal de Tête & d'éſtomac, ce qui luy cauſe de frequens vomiſſemens. Pluſieurs croyent que la foibleſſe de ſon eſtomac vient de ce, que dans ſa jeuneſſe il avoit accoutumé de dejeuner avec de la chair, qu'il mangeoit avec excés à diné & à ſoupé, & qu'ainſi il ſe chargeoit trois fois le jours. Cependant il n'eſt pas delicat dans les mets, & il aime moins les friandiſes que les viandes ſolides, qu'il mange fort vite, & qu'il avale ſans les avoir gueres mâcheés.

Il n'eſt pas enclin â l'yvrognerie, quoy que dans les occaſions il faſſe raiſon aux autres.

Il dort fort peu, ſe couchant tard, & ſe levant à quatre heures du Matin; mais il s'endort dés qu'il eſt dans le lit, & il eſt plongé dans un profond ſommeil, qu'il ronfle avec grand bruit. On n'a pas oüi dire, qu'il s'-abandonnat à la fornication, & un de ſes domeſtiques, qui a couché ſeize Ans dans ſa chambre m' a juré, qu'il n'avoit jamais connu, d'autre femme que la Reine. Et en effet il hait la luxure dans les autres, & il punit rigoureuſement ce vice. Il a aſſez fait voir dans la guerre contre les Danois, qu'il etoit

brave, & intrepide. Mais depuis qu'il a joui de la paix on n'a pas remarque, qu'il luy ait pris envie de faire la guerre, ou qu'il en ait cherché l'occasion en usurpant quelque chose á ses voisins. Il n'a pas grande mine; On ne voit en sa personne rien de majestueux, & si l'on ne le connoissoit pas, on ne diroit pas qu'il fut Roy. La maniere d'agir est assez vulgaire, & il vit familierement avec ceux, qu'il connoit, & qu'il estime. Il les embrasse, leur serre la main, leur frappe doucement sur les epaules, quoy que ces caresses ne partent pas toujours d'un cœur sincere. Car il sçait bien dissimuler ses sentiments, & cacher avec adresse sa haine & son amitié, & parler autrement, qu'il ne pense.

Il n'aime pas le luxe dans ses habits, & il ne daigne pas imiter les Modes de France, ni parer d'ornemens inutiles. Il porte toujours un just au corps, qui le serre bien, & une bonne & longue épeé pendante à la ceinture, voulant que Officiers de la guerre en portent de semblables, & haissant les petites epeés semblables à des couteaux dont se servent les François. Quant à son Esprit, comme il n'est pas le plus excellent du monde, aussi n'est il pas des plus mediocres; & il auroit pû étre placé parmi les Princes prudens, si l'on l'eut elevé avec soin, & que l'on eut pris la peine de luy enseigner les fondemens de la science civile. Mais à peine a-t-il apris d'escrire son nom,

ne ſçachant ni le Latin, ni le François. Il ne parle que Suedois & l'allemand, etant même incapable de repondre avec elegance aux compliments, qu'on luy fait, ny de dicter une lettre où il faille employer de l'art & des ornemens, ni même de s'entretenir avec les Etrangers des choſes, qui ſont la matiere des converſations ordinaires. Outre que naturellement il a la langue un peu empecheé, & qu'il heſite en parlant. C'eſt pourquoy il n'a jamais osé faire aucun diſcours â l'overture, ou â la fin des dietes, comme avoient fait tous ſes predeceſſeurs. Il ſemble qu'il a tiré ce defaut de ſa mere; car ſon Pere etoit tres eloquent, & dans les diſcours reglez, & dans la converſation, & dans les lettres, qu'il ecrivoit, qui etoient fort elegantes & pleines de belles ſentences. Et certes il eſt facheux, que le bon naturel de ce Prince n'ait pas été cultivé comme il faut.

Car d'ailleurs il eſt infatigable dans le travail, il n'eſt point abandonné aux voluptéz; il ne ſe ſoucie point des femmes, du vin, de la debauche, de la dance, des ſpectacles des ieux. Il n'employe pas ſes richeſſes à des batimens ſuperbes, & eſt aſſez moderé dans l'exercice de la chaſſe. Au contraire il donne tous ſon tems aux affaires, & il ſe fatigue plus qu'un Roy ne devroit le faire. Cependant ce travail luy eſt extremement penible, & luy eſt en partie inutile, parce qu'il n'a point

de

de sçavoir, & qu'il n'a ni de certains principes, ni de methode reglée. De plus il est de son naturel fort epargnant, & il ne donne d'argent qu'avec peine, comme il paroit par son train, & par toute sa depense. Et cette inclination naturelle s'est fort augmentée non seulement parce que dans la Guerre de Dannemarc il a eu de grands chagrins à cause de la disette d'argent, où il s'est trouvé, mais aussi parce qu'il a veû, que dans sa pupillage les revenus de la Couronne avoient été mal menagez, & que les dettes s'etoient augmentées, quoy qu'on en eut pu & du acquiter une grande partie, pendant la paix. Or ce sont ces deux deffauts, sçavoir celuy de sa mauvaise Education, & de son avarice naturelle, qui ont produit la haine & le chagrin, que plusieurs de ses sujets temoignent avoir contre luy. Ce qui paroitra plus clairement, si l'on considere sa maniere d'agir, à l'egard de chaque membre d'Etat. Le Roy donc n'etant pas capable de conduire son Royaume par ses propres lumieres, & ne voulant pas dependre du Senat, qu'il vouloit entierement depouiller de son autorité; il n'avoit point d'autre parti à prendre, que de confier à un principal Ministre les affaires etrangeres, qu'on ne sçauroit manier sans un grand Esprit, & une grande experience. Or j'ay deja fait voir ci dessus, comme Jean Gyldenstiern etoit parvenu à cet employ, & quels etoient ses desseins, son princi-

principal but etoit de l'eloigner de l'amitié du Roy de France.

Ce qui n'etoit pas malaisé en luy representant le mauvais ſuccés de la Guerre, où il l'avoit engagé, les perils où il l'avoit jetté, les dommages & les chagrins qu'il luy avoit causé. Sur tout le Roy de Suede etant perſuadé, que la France ne luy avoit pas fourni le ſecours dont il avoit beſoin, apres luy avoir fait eſperer de luy envoyer ſa flotte pour luy donner moyen de penetrer dans les Isles des Danois. Et cette injure parroiſſoit d'autant plus grande, que l'anneé 1683. les François s'etoient promptement approchez d'Oreſunde avec leur Flotte pour favoriſer les Danois. Le Roy fut auſſi fort irrité contre la France ſur la fin de Guerre lors qu'elle fit la paix pour la Suede ayant aſſigné â ſes Ennemis quelques païs de ſa dependence, comme s'il etoit ſous ſa Tutele. Cependant les François s'excuſoient la deſſus, diſant que les Suedois avoient tres mal fait leurs affaires dans cette Guerre, & que non obſtant cela ils n'y vouloient rien relacher de leurs pretenſions pour obtenir la Païx, bien qu'elle ne leur fut pas moins neceſſaire, qu' à la France, & qu'ainſi elle avoit été obligée de deſcendre à ce temperament. Mais comme la Suede ne peut pas faire une grande figure ſans les alliances, & les ſecours des Etrangers, Jean Gyldenſtiern propoſa une choſe inoüie & contraire au genie des Suedois, que le Roy s'u-

nit

nit droitement avec les Danois qu'il fit consister la sureté dans leur amitié, & qu'il ne fit alliance avec personne, que conjointement avec le Dannemarc. Et parce que le Roy de Suede avoit besoin du repos de plusieurs Années pour bien disposer les affaires de son Royaume, que personne ne pouvoit troubler plus facilement, que les Danois qui d'ailleurs ont grand interêt de s'opposer â l'aggrandissement des Suedois, il faloit avant toutes choses se precautionner de ce côté là, si l'on vouloit faire quelque chose de considerable pour le bien de l'Etat. En ce même tems il disoit des merveilles de la puissance de la peninsue de Scandinavie, assurant que si ceux qui y dominent d'accord ensemble ils pourroient facilement donner la loy à toute l'Europe. Que sur tout il faloit mettre les Hollandois à la raison, & les obliger à reparer les dommages, qu'ils avoient causez à la Suede, puis qu'ils avoient accoutumé de semer la discorde entre les Rois du Nort, & de les tenir dans l'equilibre, afin qu'ils ne pussent prejudicier à leur negoce dans la Mer Baltique. Mais sa mort subite nous empeche de juger, jusqu' où il auroit poussé ce dessein, & comment il eut pu par ce moyen parvenir au but, que nous avons dit, qu'il s'etoit proposé. Et le même evenement fit cause, qu'on ne vit point quel effet auroit pu produire l'union de la Suede, & du Dannemarc.

Aprés la mort de Jean Gyldenstiern les freres Wachtmeisters recommenderent au Roy le Comte Benoit Oxenstiern, le quel avoit epousé leur sœurs, & tacherent de luy persuader, qu'il n'y avoit point d'homme dans son Royaume plus propre à remplir la place de premier Ministre, & qui fut plus capable de prendre soin des affaires etrangeres. Il est vray que dés l'anneé 1648. il avoit été employé dans des Traitez, & dans des Ambassades, où il avoit fait beaucoup de depense, & où il avoit paru avec beaucoup d'eclat. Mais les gens prudens ne l'ont jamais regardé, que comme un homme d'un mediocre esprit. C'est hoṁe avoit conçu une grande aversion contre la France depuis qu'il avoit assisté au Traité de Nimegue comme Ambassadeur, & cette haine luy avoit été inspireé par sa femme, la quelle avoit beaucoup de chagrin contre celle de Colbert Croissi Ambassadeur de France, de ce qu'elle faisoit plus d'amitiez & de caresses à la femme dé l'Ambassadeur d'Espagne. Oxenstiern pretendoit aussi avoir sujet de se plaindre de Colbert Croissi de ce qu'il n'avoit pas voulu le gratifier de quelque somme de l'argent, que la France payoit tous les ans aux Suedois. Et ce leger demelé pouvoit causer des maux autant plus grands, que l'un & l'autre etoient chargez par leur Rois des affaires etrangeres.

Oxenstiern donc s'etant affermi dans le premier poste, ne trouva pas à propos d'unir la Suede

avec

avec le Dannemarc, ne ſachant pas le motif ſecret, qui avoit porté Gyldenſtiern à ſouhaiter cette Alliance, & au lieu, que ce dernier avoit voulu, que l'on ne cultivat pendant quelque tems, que l'amitie des Danois, & que l'on ne prit ni le parti de la maiſon d'Autriche, ni celuy de la France, Oxenſtiern reſolut d'abord d'entrer dans l'alliance des Auſtrichiens; & il fit accroire au Roy, que s'il ne ſe rangeoit de ce coté là, il auroit incontinent ſur les bras l'Empereur, les Danois, l'Electeur de Brandenbourg, & les Ducs de Lunebourg. Et pour s'acquerir quelque autorité, aupres de ſes nouveaux alliez il fit dreſſer un Traité, qu'on appelle le Traité d'aſſociation, par le quel il crut pouvoir mettre un frein à la France, & il envoya par tout ſes Miniſtres pour ſolliciter les autres d'entrer dans cette Alliance, ſonnant en quelque maniere le tocſin contre la France. Mais parceque l'Angleterre ne voulut pas ſe joindre â ces Princes Alliez, ce Traité fit plus de bruit que d'effet, & la Suede n'en retira point d'autre fruit, que de donner moyen au Dannemarc de contracter avec la France une Alliance qui avoit été long tems l'objet de ſes deſirs. Ce qui reuſſit d'autant plus facilement, qu' Oxenſtiern avoit presque fait chaſſer de Stockholm l'Ambaſſadeur de France ſous pretexte des ceremonies, qu'on avoit reſolu depuis peu d'obſerver dans la reception des Ambaſſadeurs. Car la premie-

re

re fois, que Feuquieres eut ſon audience du Roy, il ſut conduit au chateau par deux Senateurs, & il demandoit, qu'on luy fit le même honneur à ſon audience de congé. Mais on luy repondit, que le Roy avoit reſolu de faire conduire â l'avenir les Ambaſſadeurs au Chateau par un ſeul Senateur comme on l'avoit pratiqué avec celuy de Dannemarc & qu'on n'en uſoit pas autrement en ce Royaume la. Et que l'on s'en tenoit á cette reſolution, bien que Feuquiers replicat, qu'on devoit convenir auparavant avec luy, ſi on vouloit faire quelque changement ſur le ceremoniel. Il ſut donc obligé, de dire adjeu au Roy ſans ceremonies, quoy que ce ſut un honneſte homme & tres attaché à la Suede, qui avoit auſſi eſſuyé beaucoup de chagrin pendant la Guerre de Dannemarc. Mais il avoit l'esprit accomodant, & propre à ſe conformer aux inclinations des Suedois. L'Ambaſſadeur Bazin qui luy ſucceda, etoit un esprit chaud & comme on diſoit, qu'il avoit parlé des Senateurs avec mepris il ſut obligé de quitter Stockholm ſans avoir pu obtenir aucune audience du Roy. Car Oxenſtiern ne croyoit pas pouvoir parvenir â ſes fins tant qu'il y auroit un Ambaſſadeur François â Stockholm. Car il ſçavoit que ce Miniſtre trouveroit bien moyen de renouveller l'ancienne amitié qu'il y avoit entre les Suedois & les François ſur tout parce qu'il ſçavoit que la Nation Suedoiſe a beaucoup d'inclination pour la Françoiſe. Or

Or par ce changement la Suede voyoit avec douleur, que ce n'etoit plus une chose aiseé que de retablir le Duc de Gottorp dans ses Etats, dont il avoit été chassé par le Roy de Dannemarc, ce qu'on eut peu faire sans beaucoup de peine, si l'on n'avoit pas rompu si ouvertement & avec tant de precipitation l'alliance avec les François. Ce Prince pouvoit d'autant moins aprouver ce, qui avoit été fait par les Suedois, que Jean Gyldenstiern ayant dit ouvertement, que la Suede jouïroit de la paix du moins, pendant sept ans, & que les affaires du Roy ne permettoient pas, que pendant ce tems là il donnat lieu à quelque trouble, on avoit pourtant depeché un Envoyé à ce Duc là pour l'assurer du secours de la Suede, & le detourner de l'accord avec le Roy de Dannemarc, du quel pourtant il pouvoit au commencement obtenir des conditions raisonables, de même, que la delivrance de l'oppression où ses etats se trouvoient. Au lieu que depuis ce tems là il avoit exigé de luy toutes les anneés plus de six cent mille ecus. Mais au contraire si ce Duc avoit été retabli, ses Etats etant bien fortifiez, le Roy de Dannemarc auroit eu, s'il faut ainsi dire les fers aux pieds. De plus quoy qu' Oxenstiern eut fait de grandes caresses à la Cour Imperiale, on ne comprend pas, quel bien solide & durable il pouvoit esperer de son amitié, qui ne pourroit étre utile ni à l'Empereur, ni aux Suedois. Car la

Suede

Suede ne peut faire aucune entreprise considerable sans l'argent d'autruy. Or l'Empereur n'a pas assez d'argent pour en faire part aux autres, & ce n'est pas la coutume de cette Cour d'en donner à ses alliez. Pour des Soldats l'Allemagne en fournit beaucoup. Mais la Suede n'en à pas besoin & personne ne souhaitte, d'en avoir un grand nombre dans les terres de l'Empire. Outre que les interêts de la maison d'Austriche sont, que la Suede n'augmente pas ses conquêtes en Allemagne & au contraire la Suede a cela de commun avec les autres membres de l'Empire de vouloir empecher, que l'Empereur ne devienne plus puissant & plus redoutable, qu'il n'est. Ainsi tous les bons offices, que la Suede peut rendre à l'Empereur, sont, qu'elle demeure dans l'inaction, & qu'elle ne se joigne point à la France, de quoy je ne vois pas, que les Suedois puissent tirer grand avantage. Et comme les forces de la Suede peuvent seulement étre de quelque consideration en cas, qu'on donne du trouble aux Protestants dans les choses concernant leur Religion & leur Liberté, ce qui n'arrive jamais, que la Maison d'Austriche n'y donne le premier mouvement, on peut juger, si elle souhaite l'augmentation & l'aggrendissement de la Suede.

Cependant Oxenstiern fit aprouver son conseil au Roy, qui ne penetroît pas aussi avant, qu'il eut dû, & qui d'ailleurs ayant de l'aver-

sion

ſion pour tout ce, qui pourroit cauſer du trouble, & bien aiſe de prendre le parti, qui luy paroit le plus ſeur pour le tems preſent. Il eſt vray, que cette amitié peut étre entretenüe par des paroles honnêtes & obligeantes tant que l'on n'a pas beſoin de l'autre. Mais lors que l'on a un ennemi ſur les bras, & qu'il eſt queſtion de temoigner la ſincerité de l'affection par des effets, alors on voit combien on s'eſt trompé de ſe fier à des complimens.

A l'gard des affaires du dedans les principales ſont celles, qui regardent l'armeé, & le Threſor Royal les quelles etant mal reglées, l'-Etat ne peut ſubſiſter, où ne ſçauroit avoir des forces conſiderables. A l'egard de l'armeé de Terre il faut avoüer, que le Roy apres la guerre a pris beaucoup de ſoin, pour la mettre en bon Etat, & pour l'augmenter. Car auparavant une grande partie des champs deſtinez à nourrir la Cavallerie avoient été alienez. De plus la trop grande quantité des terres nobles, & leur trop vaſte etendue etoit cauſe que l'Infanterie etoit ſi diminueé, qu'au lieu qu'auparavant d'une ſimple leveé on faiſoit un Corps de huit mille fantaſſins, elle en fourniſſoit à peine deux mille cinq cents, quelques anneés avant la guerre du Dannemarc (dans ces leveés vint paiſans des Nobles & dix de la Couronne, fourniſſoient un fantaſſin.) C'eſt pourquoy dans cette guerre le Roy fut

extremement ſurpris de ne trouver dans ſon champ, que la troiſſiême partie d'un grand nombre d'hommes, qu'on luy avoit montréz ſur le papier. Mais le Roy ſeul corrigea toutes les choſes. Et premierement à l'egard des Officiers entretenus, qui l'importunoient continuellement en luy demendant de l'argent, il leur aſſigna leur paye ſur certains champs, & d'une telle maniere, qu'en quelques endroits leur gages (quoy qu'ils ne ſoient pas fort conſiderables, ſi l'on les compare avec ceux, que les autres Princes donnent aux gens de Guerre:) ſont augmentez par la moitié, parce que le bléd, qu'on leur donne n'eſt taxé, qu'a prix modique, qui eſt celuy, dont la Couronne a accoutumé de ſe ſervir; & cependant ils peuvent le vendre plus cher au marché. Et ils ſont ſi contens de leur paye, qu'au lieu qu' auparavant ils ſouhaitoient toujours la Guerre, maintenant ils n'en parlent pas, & deſirent de jouir en paix de leurs revenus. Mais de cette façon les terres ſont beaucoup moins cultiveés en changeant ſi ſouvant des poſſeſſeurs que ſi elles apartenoient toujours à une même perſonne.

De plus le Roy augmenta ſa cavallerie jusqu' à quatorze mille hommes qui ſont tres bien equïppez & habillez & qui ont de bons chevaux, de belles armes & afin que ce nombre ſoit toujours complet, le Roy luy même en fait la revüe de tems en tems. On a donné

â chacun

â chacun de ces Cavaliers un champ qui est cultivé par luy même, ou par quelque autre, qui doit luy payer, & luy fournir ce, qui luy est necessaire pour se mettre en campagne. Cet etablissement est extremement loué par bien de gens, qui trouvent, que c'est une chose admirable, que le Roy puisse entretenir un si grand nombre de cavallerie, si bien equippeé avec si peu de depense. Car le revenu de chaque champ n'est pas estimé plus de seize ecus, savoir autant que le Roy en retiroit autrefois. Et par ce moyen les païsans ne sont pas chargez du logement des cavaliers qui habitent dans leurs maisons. D'autres au contraire disent, que le Roy auroit bien fait, de n'entretenir, que sept ou huit mille chevaux. Mais que le surplus luy est extremement onereux & prejudiciable. Car quoy que ce soit une belle chose de pouvoir entretenir un cavalier avec seize ecus tous les ans, que neanmoins il faloit compter, que toutes les depenses, dont on pouvoit se passer sans incommodité, etoient nuisibles. Il est vray que cette cavallerie & les gages des Officiers emportent tout le revenu des biens, que l'on a oté â la Noblesse, de sorte que d'onze cent mille écus, â quoy l'on dit, que se monte la rente des biens des nobles reunis au domaine, il n'en entre pas un écu dans le Thresor Royal. Que si les Revenus que le Roy retire de ses biens s'employent en tems de paix à payer les Offi-

ciers & les cavaliers, il ne peut rien epargner pour fournir à la depenſe qu'il ſeroit obligé de faire, s'il vouloit mener ſes trouppes en campagne. Comme donc ce grand nombre de cavallerie la rend inutile, le Roy n'obſerve pas cette ancienne maxime de la guerre, qu'il ne faut pas que le Soldat mange ſa paye, s'il ne ſert pas.

De plus quoy qu'ailleurs ſeize écus ſoient une petite ſomme, toute fois en Suede un champ de ce revenu ſuffit pour bien payer un cavalier, & pour nourrir ſa famille, & il y en à pluſieurs, d'ou l'on peut tirer cent écus de revenu tous les ans. Il faut auſſi conſiderer que le cavalier ne retire ſeulement de ſon champ ſeize écus, qui ſont la paye que le Roy luy donne, mais auſſi tout ce qu'en pouvoit recueillir un autre fermier, qui en vivoit & nourriſſoit ſa famille, & outre cela payoit la cenſe au Roy.

Joint que lors que l'on n'a pas aſſez de richeſſe pour faire la Guerre, on agit contre la raiſon en entretenant pendant la paix plus de troupes, qu'il n'en faut pour defendre ſes Etats, & ſes places fortes, & pour pouvoir reſiſter â un perfide voiſin, dont on pourroit etre attaqué â l'improviſte. Or la Suede eſt ſituée d'une telle maniere, qu'elle ne peut etre ſi ſubitement attaqueé qu'on n'ait aſſez de tems pour lever des gens de Guerre, & pour ſe mettre en état de defenſe.

Les

Les Danois, qui ſont les plus proches voiſins de la Suede, ont peine d'entretenir ſix mille chevaux & en cas, qu'ils vouluſſent faire marcher leurs troupes, ils ne ſçauroient les mêttre en campagne ſi Secretement, que les Suedois n'en puiſſent étre avertis. Il ne faut pas craindre non plus qu'en cas de neceſſité, on ne puiſſe mettre de la cavallerie ſur pied. Car les valets armez des paiſans qui prennent parti parmi les Cavaliers, demeurent en Suede, & les païſans ſcachant d'ordinaire bien manier les chevaux s'enrollent volontiers dans la Cavallerie, outre que dans peu de tems on peut devenir bon Cavalier.

Mais pour ce qui regarde l'Infanterie, elle eſt ſi bien regleé, que je ne vois pas, qu'il s'y puiſſe rien adjouter. Car auparavant lors qu'il faloit faire les recrües il etoit neceſſaire d'en avoir le conſentement des Etats, ce qui cauſoit beaucoup de longueur & de depenſe. De plus les Officiers qui levoient les Soldats avoient l'adreſſe de travailler pour leur interets, enrollant les plus riches paiſans, qui pour obtenir leur liberté etoient obligez de donner de l'argent. Ils en tiroient auſſi de ceux, qui avoient de l'averſion pour la guerre. Toutes ces choſes ſont abolies, depuis que le Roy a obligé les païſans de luy fournir un certain nombre de Soldats, dans chaque Province, & quand ce nombre vient à ſe diminuer, ils ſont obligez de faire eux mêmes les recruës. Et la

charge de leur entretient est diviseé en sorte, que les possesseurs de deux au trois champs rustiques sont obligez de nourrir un Soldat, au quel ils doivent payer trente six dalers de cuivre tous les ans pour ses gages, & de cette somme on en retient six Dalers pour ses habits. De plus il fut ordonné en l'assembleé des Etats tenüe l'année 1682. qu'on batiroit une petite maison pour chaque Soldat, & qu'on y joindroit une partie d'un champ, & d'un pré, où l'on put semer une demi tonne de bled, & recueillir du soin pour nourrir une vache. Ce qui est un grand soulagement pour ces sortes de gens, puisque par ce moyen ils peuvent avoir une maison assureé, & la commodité de se marier. Au lieu qu' auparavant la servante d'un paisan n'eut pas voulu épouser un Soldat dés qu'il etoit enrollé, & ainsi les fantassins etoient obligez de passer leur vie dans celibat. Enfin par cet etablissement on aura avec le tems un seminaire inepuisable de nouveaux Soldats, & ainsi l'on ne sera pas reduit d'avoir reçours aux paisans, dont on a besoin pour cultiver la Terre, parce que la Suede n'a pas une trop grande abandance d'hommes.

Pour ce qui concerne la Flotte, qui est si necessaire à la Suede, que sans elle ce Royaume seroit fort incommodé par les Danois, avant cette derniere Guerre elle etoit en meilleur etat, qu'elle n'eut jamais été, du moins si l'on considere la quantité des grands & beaux

vais-

vaiſſeaux , dont elle etoit composeé. Car c'eſt une autre queſtion , de ſçavoir , ſi les Ammiraux , les Capitaines , & les Matelots etoient aſſez habiles, pour étre comparez avec ceux des Nations etrangeres. Mais cette Flotte perit miſerablement dans la derniere Guerre la premiere Anneé, comme on negligea de ſe mettre en mer à bonne heure , & que l'on n'alla que jusqu'en Gotlande , on perdit quatre navires , ſans donner combat. L'anneé ſuivante on tacha de reparer la perte , qu'on avoit fait comme on le diſoit par la lenteur & la negligence de l'Admiral Guſtave Otto Stenbock, & l'on donna le commandement de la flotte â Laurent Creutz , qui n'avoit jamais fait la Guerre , bien loin , qu'il put avoir quelque experience pour pouvoir reüſſir dans les combats de mer ; C'etoit pourtant un homme opiniatre, comme le ſont ordinairement les Finnoniens , & ſi rude dans le commendement, que la plus part des Officiers qui ſervoient ſous luy , ſe rejouïrent de ſa mort.

Il ne ſaloit pas s'etonner , que ſous un tel chef la flotte s'en retournât dans ſes ports en mauvais etat , & qu'elle eut perdu ſes plus grands vaiſſeaux & un brave Admiral nommé Uyla. L'anneé ſuivante elle fut encore plus mal traitteé , Siœblad ayant eu de paſſer de Gotheburg le grand Belt , avec neuf vaiſſeaux de Guerre , & de ſe joindre à la grande flotte , comme ſi les Danois etoient aveugles, & qu'ils

qu'ils duſſent ſoufrir, qu'on paſſat impunement devant leur barbe. Mais celuy la obeïſſant au commendement, qu'on luy avoit fait, alla donner au milieu des ennemis. La grande flotte etoit commandée par Henri Horn, qui â la verité avoit toujours fait profeſſion des armes, & qui avoit bien ſervi, mais qui n'avoit pas beaucoup d'eſprit & point de connoiſſance de la marine. Quant à luy, il avoit dit, & proteſté par avance, qu'il iroit volontiers à cette expedition; mais ſi elle avoit un mauvais ſuccés, il ne pretendoit pas en étre reſponſable. Ayant donc executé aveuglement, ce qu'on luy avoit ordonné, il attaqua les Danois, qui etoient dans un poſte avantageux mais ayant été obligé de s'enfuir il perdit pluſieurs vaiſeaux.

La derniere anneé de la Guerre Jean Wachtmeiſter obtint le commandement ſur les pitoyables reſtes de la flotte, avec la quelle il ne fit poit d'autre exploit, que de perdre quelque vaiſſeaux.

Cependant c'etoit luy, qui devoit avoir l'honneur de la remêttre en bon etat, & dans cette veüe on luy avoit donné le titre d'Admiral, & afin qu'il put commender à ſa fantaſie, & diſpoſer des vaiſſeaux ſans que perſonne pût luy contredire, il fit enſorte, qu'on ne tint plus la flotte au port de Stockholm, mais à Carlscrône dans la Bleckingue. Et il a toujours ſoutenu, que ce conſeil qu'il

avoit

avoit donné la dessus etoit bon, quelque raison qu'on luy ait pu oposer. J'ay dit ci dessus, par quel motif Jean Gyldenstiern avoit conseillé le premier ce changement. Mais Wachtmeistre l'executa par les raisons suivantes. Il disoit qu' à Stockholm les eaux du port ne sont pas assez saleés, & que c'etoit la cause, que les navires s'y pourrissoient plutôt, qu'aux ports, ou tant de Rivieres douces ne se dechargent pas dans la Mer. Que la sortie du port de Stockholm est fort difficile, parce que les vaisseaux doivent passer entre plusieurs Isles avec des vents contraires les uns aux autres, avant qu'ils arrivent en pleine mer, & que ce detroit â peine est sans glace devant le mois de May. Que cependant la Flotte Danoise se promene â son plaisir, & peut causer beaucoup de dommage aux Suedois, avant que leur vaisseaux puissent sortir du port de Stockholm pour la combatre. Qu'au contraire Carlscron etoit proche de Dannemarc d'où l'on peut attaquer les Danois, dés qu'ils paroissent en Mer. Qu'il etoit aisé de transporter de ce Port des trouppes dans la Pomeranie. Il est bien vray, que quelques uns trouvent ce defaut dans le port de Carlscron, que les vaisseaux qui descendent de Stockholm, ne peuvent pas y entrer avec le vent qu'ils ont eu en y allant, mais qu'ils ont besoin d'un vent coutraire. Outre que le Roy de Dannemarc a fait construire un nou-

veau

veau fort dans l'Isle d'Erdholm situeé pres de Bornholm, où il y a un petit Port, capable de contenir neuf fregattes, qui peuvent attaquer les vaisseaux, qui vont à Carlscron parce que de là on peut decouvrir tous les batemens qui viennent de Suede. De plus il y a bien des gens qui doutent, si la flotte est en sureté dans ce Port là, & si l'on ne peut pas la detruire des Isles qui en sont proches; pour ne rien dire des autres deffauts, qu'on pretend y avoir remarquez.

Cependant on a employé à ce trou plusieurs cents mille écus, dont on eut peu construire quantité de beaux vaisseaux. Et l'ancien Port eût suffi jusqu' â ce qu'on eut pû remettre la flotte en bon etat. Que si l'on avoit eu de l'argent en abondance on eut pu penser à faire de nouveaux Ports, & à bâtir de nouvelles villes; Je ne puis pourtant pas sçavoir, quels changements cet homme opinatre a fait dans ce nid, & en quel Etat est presentement la flotte, parce que je n'ay pas eu moyen de la voir. Mais il est certain, qu'il a mis à bas quantité de forets dans la Smalandie & à Blekingue.

Cependant quoy qu'il ait fait construire quantité de beaux vaisseaux, on ne doit pas en attendre de grands exploits, si la flotte n'est pourveüe de meilleurs capitaines, & de plus adroits matelots, que ceux qu'elle a eu jusqu' icy. Mais je ne voy pas d'où c'est qu'on

en

en peut recouvrer autant, qu'on en auroit besoin pour bien equipper tous les vaisseaux.

Quant aux finances, sans les quelles tout le reste est inutile, on a fait ce qu'on à pu pour les augmenter. Mais jusqu' ici on n'y a gueres reüssi. Il est vray, que depuis le Regne de Christine, la Suede a êté fort endettée. Car auparavant les deniers du Royaume etoient administrez avec tant de regle, que des revenues de l'anneé precedente on fournissoit aux depenses de la suivante, & qu'ainsi on avoit toujours en main le revenu d'une anneé. Et cela dura jusqu'en l'anneé 1644. en la quelle on entreprit en même tems la Guerre de Dannemarc durant la Guerre d'Allemagne, & alors l'argent du tresor ne suffisant pas, on commenca à emprunter; & durant le regne de Christine, pendant le quel la Suede a êté plus florissante qu'elle ne l'etoit auparavant, les dettes s'augmenterent considerablement. Car elle faisoit des depenses excessives sans se tourmenter des maux que pourroit causer sa vie dissolüe & dereglée. Ainsi elle ne laissa point d'argent à Charles Gustave son successeur, le quel fit ce qu'il peût pour retablir le Thresor public, en revocant la quatrieme partie des biens donnez par cette Princesse. Mais la Guerre, où il s'engagea bientôt apres l'empecha d'achever ce qu'il avoit entrepris. Au contraire il fut obligé de contracter de nouvelles dettes pour pouvoir fournir aux frais de la Guerre.

Guerre. En effet les finances de l'Etat, qui etoient presque entierement epuiſſeés, pourroient elles ſuffire à lentretient d'une auſſi grande armeé, que celle que le Roy mena en Pologne? Outre que la plus grande partie des ſept cent mille écus, que le Roy aporta dans ce Royaume la, avoit été empruntеé.

Et quand cette ſomme fut conſumeé, comme on n'avoit rien gagné dans cette expedition, que l'on ne retiroit aucunes contributions, & que cependant il falloit continuer les leveés, on ne pouvoit pas pourvoir au beſoin, qu'en faiſant de nouveaux emprunts. Apres la mort de Charles Guſtave on eut bien eu moyen pendant une longue minorité d'acquiter une partie de ces dettes. Mais perſonne n'entreprit cette affaire comme il faloit, la plupart tachoit à s'en enrichir plutôt, qu' à delivrer le Roy de ce fardeau, qui devint plus peſant par la malheureuſe Guerre, qu'il fit. Aprés la paix le Roy ſe propoſa de decharger la Couronne de tant de dettes, & pour y parvenir on avoit imaginé divers expediens. Quelques uns des plus habiles etoient d'avis, que le Roy ſe liberat d'un ſeul coup de tout ce qu'il pouvoit devoir, & qu'il fit banqueroute, & pour donner quelque couleur â ce conſeil ils alleguoient l'exemple de quelques celebres Republiques, qui en avoient usé de même, comme auſſi celuy de Philippe II. Roy d'Eſpagne. Mais la pluspart jugerent,

qu'il

qu'il n'etoit pas juste ; qu'un citoyen otat par son seul suffrage â un autre citoyen , un droit, qui luy etoit legitimement acquis. Que l'on ne devoit pas s'exposer â perdre son bien en le pretant â la Couronne , & qu'en agissant de cette maniere on perdroit tout son credit.

Au lieu qu'il faloit penser , qu'il pouvoit arriver , qu'un jour on seroit obligé â emprunter de nouveau l'argent des particuliers. Ainsi on resolut de payer toutes les dettes , & on fit une proclamation portant ; que tous ceux , â qui il etoit deu quelque chose , eussent â produire leur Papiers , & qu'ils feroient exactement payéz. Au commencement on disoit que comme les grands avoient mal administréz les finances de l'etat . ils en devoient payer les dettes. Il est vray , que par sentence de la Grande Commission non seulement leurs pretensions sur la Couronne furent declareés prescrites , mais on leur ota la plus grande partie de leur patrimoine pour les adjuger aux creanciers de l'Etat. Mais parceque par ce moyen on n'acquitoit que peu de dettes , il faloit penser â d'autres moyens. On examine donc tous les contracts passez par le Roy , pour sçavoir si la Couronne y avoit été lezeé , & de cette sorte on retrancha à plusieurs la plus grande partie de leur capital. On condamna les conseillers de la Chambre de payer certaines sommes , parce qu'ils avoient été trop liberaux lors qu'il s'etoit agi de regler la valeur

valeur des choſes. Mais ſur tout le College, qui etoit etabli pour examiner les comptes, & les liquider, avoit inventé mille artifices pour diminuer les pretenſions des creanciers, de ſorte que ſouvent il arrivoit, que ceux qui pretendoient, qu'il leur etoit du, ſe trouvoient debiteurs de grandes ſommes. De plus ils ſçavoient ſe ſervir finement d'une difference imaginaire des monoyes : & cette ſubtilité conſiſtoit en ceci ; ſçavoir que la valeur de la monoye de cuivre, qui avoit été introduite dans la Suede, apres la mort de Guſtave Adolphe, avoit toujours de prix en comparaiſon des écus de l'Empire en ſorte que l'on donnoit une plus grande valeur à la monnoye de cuivre, quoy qu'au fond la quantité de la matiere fut toujours la même, ou du moins tres peu augmenteé. Car au commencement un ecu valoit douze marcs de monoye de cuivre, où un quarré de cuivre, qui valoit d'autant qu'un Ecus etoit taxé à douze marcs de monnoye de cuivre. Mais en ſuite la valeur exterieure de ces quarrez de cuivre fut augmenteé ſi bien que de douze marcs on le fit monter jusqu' à vint & quatre marcs de monnoye de cuivre, quoy que l'on n'eut rien ajouté à leur poids & que mêmes on en eut oté quelque choſe, puisque les nouveaux quarrez au lieu de ſept livres de cuivre n'en peſent que cinq, la quelle diminution du poids, s'eſt faite afin d'empecher, qu'on n'emportat

tat ces quarrez hors du Royaume, ou si l'on les emportoit, que la Couronne, n'en reçut aucun prejudice parce que le peage de Mer se regloit sur le poids des quarrez.

On diminua aussi la bonté interieure de la monnoye d'argent, en comparaison des Ecus de l'Empire, voyant que l'on tiroit un si grand profit de la monnoye. Mais parceque les marchands dans leur change, & l'estime de leurs marchandises n'ont point d'egard à la monoye courante ou ordinaire de Suede, mais regardent toujours la valeur interieure des Thalers de l'Empire qui contient une once d'argent, la valeur exterieure des écus croissoit de telle maniere en comparaison de la monoye ordinaire d'argent, qu'il faloit donner d'avantage de monoye d'argent pour un ecu, qu'on n'en donnoit auparavant. D'où il est arrivé qu'au lieu, qu'auparavant six marcs de monoye d'argent courante, & douze marcs ou trois Thalers de cuivre valoient autant, qu'un ecu d'Empire, ensuite la bonté interieure ou la valeur de la monoye d'argent & de cuivre, qui avoit cours etant diminueé, chaque ecus valoit autant que huit marcs de monoye d'argent, ou vint & quatre marcs ou six Thalers de monoye de cuivre. Quoy que la valeur interieure des Ecus ait toujours été la même, au lieu que la valeur

interieure de la monoye de cuivre & d'argent, qui avoit cours avoit été diminueé. Cependant la juſte regle, qu'on obſerve en d'autres cas, (ſçavoir que lors qu'on ſait un payement, on doit reduire la valeur de la monoye à celle du tems du contract) fut ſuivie de telle ſorte dans la liquidation que l'on ne payoit pas d'avantage aux Creanciers pour un ecu de l'Empire, qu'autant, qu'il valoit de marcs de monoye de cuivre lors que la monoye fut fabriqué. Ainſi ceux qui avoit preté un ecus dans le tems, qu'il valoit douze marcs de monoye de cuivre, ne recevoit que douze marcs de la monoye de cuivre courante, de la quelle vint & quatre marcs, ſont un ecu; & ainſi on ne paye que demi ecu pour un ecu, & par cet artifice les creanciers perdoient la moitié de leur Capital.

La condition de ceux qui ont reçu des interets de l'argent, qu'ils ont preté, eſt encore plus malheureuſe: car dans la liquidation on ne leur compte les interets, que ſur le piéd de douze marcs de monoye de cuivre. Ainſi ſi le creancier reçoit l'intereſt pour un Ecus entier, on luy impute douze marcs, comme s'il les avoit reçus par deſſus tout ce qui luy eſt du. De cela on fait un Capital auquel on impoſe des interets ſi onereux aux creanciers, que ce capital imaginaire abſorbe dans peu d'anneés

le

le veritable, & que même le creancier se trouve debiteur de la Couronne, sur la quelle il avoit des grandes pretensions. Par les regles de ces comptes & de ces imputations subtilement imagineés on a retranché aux creanciers plus de neuf millions d'ecus, lors qu'on à procedé à la liquidation de leurs dettes.

Mais en 1686. dans l'assembleé des Etats on n'eut recours à aucun artifice pour augmenter le bien de la Couronne. Car à la requisition de Lindenschild que le Roy avoit fait Orateur de la Chambre des Nobles, les Commissaires choisis par les Etats ordonnerent que quoy les creanciers eussent stipulé, qu'on leur payeroit les interets, à six ou huit pour cent sur les fruits des biens, que leur avoient été engagez, on ne les leur tiendroit en compte, que sur le piéd de cinq pour cent, & cela même à compter depuis le jour de leur pret, & non pas à l'avenir. Ce que Lindenschild voulut soutenir par un long ecrit. Par ce moyen le Roy se mit d'abord en possession de tous les biens engagez, & les creanciers furent chargez de faire liquider ce qui leur pouvoit étre du, suivant la regle etablie par l'ordonance des Etats: & même on pretendoit qu'ils avoient plus recueilli de ces biens, qu'ils ne devoient. Enfin tous les biens, que la Couronne avoit vendus aux particuliers, furent reunis à une seule fois au Domaine Royal sous pretexte,

qu'ils avoient été acquis, pour des sommes qui etoient fort au dessous de leur juste prix sauf aux possesseurs de poursuivre leur remboursement & de faire liquider ce, qui leur etoit du. Par ce procedé la plus grande partie des plus riches de Suede se virent depouillez de leur bien, & cette etrange maniere d'agir a fait beaucoup plus de miserables, que la revocation des donations, qui semble necessaire pour la conservation du Royaume.

Au reste il y a apparence, qu' à l'avenir il n'y aura personne, qui soit assez sol, pour vouloir preter son argent au Roy, lors qu'il sera reflexion aux injustices, qu'on a fait dans ces sortes de liquidations. Car les Maximes, qu'avancent les Auteurs de ces tromperies, qu'il est plus nuisible qu'utile aux Roys de tenir ce qu'ils promettent, & si absurde & si injuste qu'elle ne merite pas qu'on leur reponde. Or le but du Roy, dans ces choses est d'augmenter tellement ses revenus par ces revocations des biens de la Couronne, qui avoient été donnez, engagez, & vendus, qu'il en puisse payer ses troupes & ses ministres, & de mettre â part pour son usage les autres sommes, qu'il tire de son Royaume. Et par ce moyen il croit pouvoir avoir assez d'argent pour se passer de celuy des Etrangers, & fournir du sien à toutes ses depenses. Et lors qu'on luy represente la dureté & l'injusti-

ce de cette conduite, il repond, que c'est aux Etats d'en rendre compte puis qu'ils ont ordonné toutes ces choses, & qu'il ne fait qu'executer leurs arrests. Et cependant toutes ces choses avoient été examineés & resolües dans le conseil du Roy, avant qu'elles fussent proposeés aux Etats. Quoy qu'il en soit, pourtant on ne peut que loüer le Roy de ce, qu'il est bon menager, & qu'il ne fait point de depenses inutiles; Et dans sa Cour on voit si peu de superfluité à l'egard des habits, des domestiques, du train, & des choses de cette nature, que je ne vois pas, qu'on y puisse rien retrancher sans avilir la dignité Royale.

Tout ce qu'on pourroit y trouver à redire, c'est que le Regiment d'Infanterie, qui est destiné pour sa Garde etant composé de deux mille hommes, semble un peu trop charger l'Etat.

Quant aux revenus de la Suede ils etoient autrefois fort petits en comparaison de ceux des autres Royaumes, parce qu'ils ne consistoient, qu'en des revenus de Terres, que l'on ne tiroit pas beaucoup d'argent des Mines, que la Navigation & le Commerce etoit negligé, & que les tributs, qu'on exigeoit n'etoient pas considerables.

Mais pendant le Regne de Gustave Adolphe, Axel Oxenstiern Chancelier du Royau-

me y etablit pour maxime, que la Suede ne seroit jamais florisante par la seule culture des Terres suivant l'usage ancien. Qu'ainsi il faloit, que la Noblesse fit mieux cultiver les champs, qu'ils ne l'avoient été pendant l'administration des Intendans, que le Roy envojoit dans les provinces, & qu'il faloit augmenter les rentes du Roy par les moyens des Mines, des Arts mechaniques, du Commerce & de la Navigation, puisque de cette sorte le Roy pourroit tirer beaucoup de peages, & des accises. Et ce conseil a si bien reussi, qu'au lieu qu'en l'anneé 1628. tous les peages maritimes de la Suede & de la Finnonie ne consistoit qu'en cent dix mille Thalers simples, depuis celuy du seul port de Stockholm s'est monté â six ou sept mille ecus, devant cette derniere Guerre dans toute la Suede on pouvoit comter pres de cent vaisseaux de Guerre, & cinq cent autres navires apartenans à des particuliers, qui pouvoit lucrer du seul transport des marchandises, quelque cent mille ecus, outre qu'ils nourrissoient quelques milliers de matelots, les quels dans un tems de Guerre pouvoient servir le Roy sur Mer. Mais dans la derniere Guerre on a perdu un si grand nombre de vaisseaux armez, qu'il n'en restent pas quatre.

Le conseil que donna au Roy Brynte Cronschild Intendant General des peages fut aussi

aussi fort prejudiciable au Commerce & â la Navigation des Suedois. Car il obligea le Roy d'abolir la franchise dont les vaisseaux armez Suedois avoient jouï jusqu'à ce tems là, à raison des peages, comme si les revenus du Roy en etoient fort diminuez. Et cependant il n'avoit en veüe que de faire plaisir aux marchands Anglois & Hollandois, qui luy avoient donné quelques milliers d'ecus. Or quoy que le Roy à cet egard ait ensuite remis les choses en l'Etat qu'elles etoient auparavant, la Navigation & le Commerce n'ont pu devenir aussi florissans, qu'ils l'avoient été, parce qu'ils est plus aisé detruire une chose, que de la remettre en bon Etat, & que les Suedois ne se fient pas aux promesses de leur Prince. Outre que bien que les vaisseaux armez jouissent de la franchise de peages, ils ne peuvent pas faire le même profit que les Hollandois, dont les navires sont si legers, qu'ils peuvent étre conduits par dix matelots, au lieu que ces sortes de Vaisseaux Suedois en ont besoin de quarante. Le même Cronschild par le mauvais traitement, qu'il fit aux mariniers, & par l'augmentation des peages qui se fit à sa suggestion. a causé aussi beaucoup de prejudice au Commerce & à la Navigation, de sorte qu'outre les autres maux qui en provinrent, la plus grande partie de la Navigation, qui se faisoit du côté du port de Riga, se

tourna vers la Courlande, & pour y remedier il falut diminuer considerablement les peages. D'ailleurs on tire beaucoup moins d'argent des peages parce qu'il se debite beaucoup moins de marchandises, la Noblesse ayant été apauvriё par la revocation des biens de la Courronne & par diverses autres vexations. Car les biens que les Gentils-hommes possedoient auparavant, & dont ils consumoit les revenus ont été distribuez aux Soldats, qui achetent tres peu des choses, d'où le Roy tire des tributs. A quoy on peut pourtant opposer, que l'on exige les mêmes peages des marchandises, qu'on transporte hors du Royaume, parce que les autres Nations ne peuvent pas s'enpasser. Et que ce n'est pas une chose prejudiciable au Royaume qu'on y aporte moins de marchandises, puis que cela est cause, qu'il sort moins d'argent hors du Royaume. Et qu'il est indifferent que le Roy ait environ deux cent mille ecus de moins de son peage, ou qu'il puisse nourrir quelques milliers de cavaliers, plus qu'il ne faisoit.

De cette maniere le Roy Charles XI. a extremement augmenté son autorité, sa puissance & ses revenus, & il a abaissé le Senat & la Noblesse, & sur tout les anciennes familles, de sorte, qu'on ne voit pas, par quel moyen ils

ils pourront recouvrer leur ancien eclat, puis qu'il est constant, que les gens de qualité, ne sçauroient se faire considerer dans le monde, s'ils n'ont pas assez de bien pour vivre magnifiquement. Et ce qui fait d'autant plus croire, qu'ils ne pourront pas se retablir dans leur premier etat, c'est qu'il est vraysemblable, que le successeur de Charles XI. ne voudra pas toucher à la distribution, que son predecesseur aura faite des biens de la Couronne pour les redonner à la Noblesse. Et que quand il le voudroit faire, les autres du Royaume s'opposeroient fortement.

Or comme presque tous ceux, dont le Roy s'est servi pour faire ce changement dans le Royaume etoient des hommes nouveaux d'une belle extraction, & qui se sont elevez sur les ruines des autres, aussi les a-t-il honorez de la dignité de Senateurs, & de diverses autres charges considerables, leur ayant fait de grandes liberalitez suivant la porteé de Prince epargnant quoy que quelques uns d'entr'eux ayant bien profité des occasions, qu'ils ont eu, de faire leurs affaires. Il en a aussi fait quelques uns Barons & Comtes afin qu'ils êgalassent où surpassassent l'ancienne Noblesse, la quelle il n'a pas entierement exclu des grands emplois, se contentant d'elever aux premieres dignitez autant

de nouveaux hommes, qu'il en faut pour prevaloir par dessus, ceux de la plus illustre Noblesse. Ce qui à la verité s'accorde assez avec les maximes du Gouvernement monarchique, mais je ne sçay si l'on peut aprouver qu'il donne des Titres si eclatans à tant de gens d'une basse naissance, & qui ont exercé des professions peu honnorables n'ayant d'ailleurs point d'autre merite, qui ait pu les rendre dignes de la grace de leur souverain que d'avoir donné leur soins à opprimer la Noblesse. Mais le tems aprendra, quels avantages ce changement aura produite à la Suede.




Biblioteka Jagiellońska
stdr0023034

